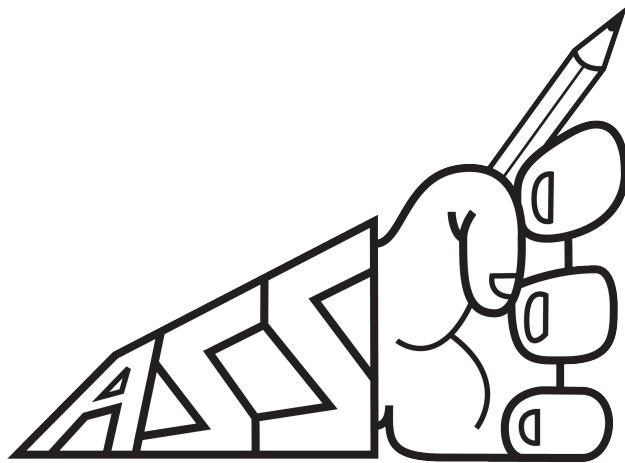


Congrès
de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)



Les 8 et 9 mai 2010
À Montréal, cégep St-Laurent

Table des matières

Ordre du jour.....	4
Bilans.....	5
Bilan de la campagne 2009-2010.....	5
Bilan des affaires internes.....	11
Bilan et réflexion sur les conditions de travail de la permanence à l'ASSÉ	16
Bilan des communications médias à l'ASSÉ (2009-2010).....	20
La situation sur le projet de loi 44, modifiant la gouvernance des cégeps.....	24
Contribution au débat sur les orientations de la campagne 2010-2011.....	26
Explication au sujet de nos avis de motion.....	30
Fond d'activité de l'ASSÉ.....	32
Vers l'élection de non-membres.....	35
Plus qu'une position : faisons une vraie lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme à l'ASSÉ.....	38
Précisions concernant l'avis de motion aux Statuts et Règlements du Comité-Femmes	39
Candidatures Conseil exécutif.....	44
Arnaud Theurillat-Cloutier – Candidature au poste de Secrétaire à l'information.....	44
Christian Pépin – Candidature au poste de Secrétaire aux relations externes.....	46
Gabriel Nadeau-Dubois- Candidature au poste de Secrétaire aux communications.....	52
Philippe Ethier- Candidature au poste de Secrétaire aux relations internes.....	55
Nadia Lafrenière – Candidature au poste de Secrétaire aux affaires académiques.....	59
Keena Grégoire- Candidature au poste de Secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ.....	60
Élise Carrier-Martin – Candidature au poste de Secrétaire à la coordination.....	63
Rémi Desrochers-Guérin – Candidature au poste de Secrétaire aux finances.....	64
Candidatures Comités et comités de travail.....	66
Martin Robert - Candidature au Comité recherche et réflexion.....	66
Alex Desrochers – Candidature au Comité journal.....	69
Paul-Émile Auger – Candidature au Comité journal.....	70
Vincent Plourde-Lavoie – Candidature au Comité journal.....	71
Mathilde Létourneau – Candidature au Comité journal.....	72
Camille Tremblay-Fournier – Candidature au Comité-femmes.....	74
Vanessa L'Écuyer – Candidature au Comité-femmes.....	75
Gabrielle Desrosiers – Candidature au Comité-femmes.....	76

Maxime Larue-Bourdages – Candidature au Comité mobilisation.....	77
Jo-Annick Perrault – Candidature au Comité mobilisation.....	78
Amnay Ziani – Candidature au Comité mobilisation.....	79
Propositions.....	80
1.0 Procédures.....	80
2.0 Bilans campagne 2009-2010.....	80
3.0 Revendications.....	80
4.0 Plan d'action.....	80
5.0 Femmes.....	83
6.0 Finances.....	84
7.0 Élections générales.....	85
8.0 Employés.....	85
9.0 Avis de motion.....	85
10.0 Varia	86
11.0 Levée.....	86
Avis de motions.....	87
Avis de motions déposé par la SOGÉÉCOM.....	87
Avis de motion déposé par le Comité femmes de l'ASSÉ.....	88
Avis de motion déposé par le SECMV.....	95
Annexe 1 – Plan d'action de la coalition contre la tarification et la privatisation.....	96
Annexe 2 – Marche mondiale des Femmes.....	99
Annexe 3 – Suivi du dossier des pensions alimentaires pour enfants.....	103
Annexe 4 – Campagne d'appuis à la déclaration de la Coalition.....	105
Annexe 5 – Bilan de la campagne de l'AGEBdeB.....	106
Annexe 6 – Tableau des amendements au projet de loi 44	107
Annexe 7 – Déclaration de la Coalition trinationale pour la défense de l'éducation publique.....	114
Annexe 8 – État des résultats 2009-2010.....	118
Annexe 9 – Prévisions budgétaires 2010-2011.....	120
Annexe 10 – Convocation du Conseil supérieur de l'éducation.....	122

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Bilans campagne 2009-2010

3.0 Revendications

4.0 Plan d'action

4.1 Éducation

4.2 Tarifications, compressions et privatisation des services publique

4.3 Autres

5.0 Femmes

6.0 Employé-e-s

7.0 Finances

6.1 États des résultats 2009-2010

6.2 Prévisions budgétaires 2010-2011

6.3 Fond d'entraide

8. Élections générales

7.1 Présentations

7.2 Plénière

7.3 Scrutin

9. Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motions

10. Varia

11. Levée

Bilans

Bilan de la campagne 2009-2010

par le Conseil exécutif

Ainsi, notre campagne 2009-2010 tire à sa fin. Notre congrès annuel arrive à grands pas et le temps sera aux bilans, afin d'en dégager des perspectives réfléchies et bien arrimées à une compréhension juste de la conjoncture politique actuelle et à venir. L'exécutif souhaite ainsi faire sa part avec ce modeste bilan, qui arrive certainement trop tard, mais qui, nous l'espérons, sera tout de même en mesure d'alimenter les réflexions afin de tirer certaines leçons pour l'avenir de notre mouvement et de notre organisation.

Une réorientation de campagne des plus judicieuses

À l'automne dernier, alors que la campagne nationale s'orientait cette année sur une réforme en profondeur de l'AFÉ, le Parti Libéral du Québec tient un congrès fort mémorable. C'est à cette occasion que le PLQ adopte un ensemble de tarifications et de compressions budgétaires afin de répondre à la « crise » des finances publiques, occasionnée par la crise économique, nous dit-on. Devant une telle situation, l'exécutif juge nécessaire le report du Congrès afin de favoriser une réflexion approfondie sur une possible réorientation de campagne. Les associations étudiantes membres étant en grande partie d'accord, le Congrès est reporté. Pendant ce temps, les propositions en faveur d'une nouvelle campagne se multiplient, et le vent souffle en faveur de faire de la lutte à la tarification et la privatisation des services publics, la nouvelle priorité nationale de l'ASSÉ. Suite à de longs débats, mettant en jeu surtout la place spécifique que nous accorderons à la condition étudiante et l'éducation dans cette nouvelle campagne, la majorité s'exprime : « Contre les tarifications, contre les compressions, redistribuons la richesse! ».

Malgré que nous n'étions pas assurément garantis de la teneur du budget à ce moment précis, il n'en demeure pas moins que cette décision fut des plus judicieuse et témoigne d'une capacité de notre organisation à être à l'écoute de la conjoncture. « Faire l'analyse concrète de la situation concrète », comme disait Lénine. Cela est une leçon qui doit rester gravée dans l'histoire de l'ASSÉ: même si réorienter une campagne n'est pas chose facile, nous devons reconnaître que des revendications et un plan d'action doivent le plus souvent être confrontés à l'évolution de la conjoncture. Cela, sans toutefois signifier que notre mouvement doit toujours être à la remorque du gouvernement.

L'ASSÉ et la formation d'une Coalition

Étant donnée la nature des attaques anticipées, il était dès lors nécessaire d'unir nos forces au-delà de notre seule organisation, et construire des alliances avec le mouvement communautaire, syndical et féministe. Ainsi, l'exécutif songe dès le début au fait que l'ASSÉ devrait lancer un appel à la formation d'une Coalition, conditionnellement à ce que les associations étudiantes soient en faveur d'une réorientation de campagne lors du congrès d'automne. Mais nous serons devancés par nos chers et chères camarades du Mouvement d'éducation populaire et d'éducation communautaire

(MEPACQ), qui vont lancer un appel similaire peu avant notre congrès. Et le Congrès votera en faveur d'un tel projet, exprimant tout de même des réserves quant à la possibilité que cette coalition soit orientée avant tout vers la mobilisation et la lutte.

Cette initiative a reçu rapidement l'assentiment du « groupe des 8 » organisations communautaires, étudiantes et féministes, qui avaient ensemble claqué la porte de la consultation du ministre Hamad le 15 juin passé. Mais peu après, de plus en plus d'organisations syndicales se joignent au mouvement, en plus d'autres organisations étudiantes, communautaires et féministes, à caractère nationales, mais également régionales et voir même locales.

Après l'adoption d'une déclaration de principes et de nombreuses alternatives fiscales, la question épineuse du plan d'action allait faire l'objet de nombreux débats. Tout d'abord, de nombreuses organisations avouent en avoir déjà plein les bras avec de nombreuses mobilisations déjà en cours (négociations du secteur public et parapublic, Marche mondiale des Femmes, Plan de lutte à la pauvreté, etc.). Après de longues tergiversations, l'ASSÉ arrive tout de moins à rallier la majorité des organisations en présence à une action nationale lors du 1er avril. Suite à cela, un débat a cours à savoir si l'action devrait être nationale, soit sous forme d'actions régionales décentralisées ou tout simplement nationale et unitaire. C'est la proposition du Congrès de l'ASSÉ qui va l'emporter, et heureusement!

Évidemment, nous promettions une participation majeure de nos associations étudiantes membres, avec la perspective de journées de grève à l'horizon. C'était le gage d'une journée de semaine, alors qu'une telle décision nous aliénait une participation probable de beaucoup de travailleurs et travailleuses, d'autant plus que les espoirs de grève légale dans le milieu syndical étaient impossibles alors que le décret de la fonction publique et parapublique se terminait le 31 mars... la veille de la manifestation!

Bilan du plan d'action de la Coalition

Le 17 janvier 2010, la Coalition fait sa sortie officielle. Dénonçant les orientations du gouvernement qui prévoient tarifications et compressions budgétaires, en proposant de nombreuses alternatives fiscales, une première action est annoncée seulement quelques jours après, le 20 juin 2010. Dans un très court délai, nous arrivons tout de même à mobiliser quelques centaines de personnes à la rencontre économique de Lévis, la majorité provenant de Montréal avec 2 autobus voyageurs pleins.

Malgré certaines réserves stratégiques exprimées par quelques membres de la Coalition, une quasi-totalité fait un bilan extrêmement positif de cette première action énergique de la Coalition. Ainsi, cela plaçait la Coalition sur la bonne voie, et laissait présager un avenir prometteur pour la manifestation du 1er avril.

Entre temps, une certaine volonté se manifeste au sein de la Coalition afin de faire un rapprochement avec le front commun syndical, dont les grandes centrales (CSN, FTQ, CSQ) ne sont pas membres de la Coalition. Ceci est entre autres un voeu important de nombreuses fédérations ou conseils régionaux des centrales qui tentent à l'interne de faire pression afin que leurs organisations nationales adoptent des positions fermes contre les tarifications, et ainsi, rejoignent la Coalition. Car il faut savoir que la CSN réclame un débat public large préalable à toute

hausse d'Hydro, et la FTQ ne s'oppose pas à certaines tarifications, dès lors qu'elles s'inscrivent dans une réforme de la fiscalité. Malgré de nombreuses réserves, une proposition de conférence de presse conjointe est lancée moins d'un mois avant le dépôt du budget.

Sans aller dans le détail, un message général visant à dénoncer tarifications et compressions budgétaires est mis de l'avant, avec en contrepartie l'appel à revoir la fiscalité en vue d'une réelle redistribution de la richesse. Malgré un écho médiatique cohérent politiquement, plusieurs organisations crient à la récupération, alors que la CSN et la CSQ sont quasiment les seules à être citées dans les journaux... en tant que soi-disant membres de la Coalition! Fait à noter que l'ASSÉ n'était pas censé être initialement à la table de cette conférence, mais nous avons dû vite réagir alors que la CSN tenait à la présence de la FEUQ autour de la table, une annonce faite seulement quelques jours avant la conférence! Malgré certaines tensions, nous exigeons être à la table, et nous y serons. Est-ce que cela fut dans l'absolue une erreur? Difficile à trancher radicalement au couteau. Car si l'écho politique de cette conférence fut plutôt favorable, la cohésion interne de la coalition fut relativement écorchée au passage.

Et la suite s'orientait vers la manifestation du 1er avril. La majorité des associations étudiantes membres de l'ASSÉ, de même que plusieurs associations étudiantes non membres sympathisantes allaient tenir des votes de grève d'une journée, à l'UQAM deux journées. Partout où des votes eurent lieu, la majorité l'emporta, fruit d'une très bonne campagne de mobilisation et d'éducation populaire. Cela aura favorisé une participation importante des étudiants et étudiantes, qui composèrent près de la moitié de la manifestation, évaluée à près de 12 000 personnes par ses organisateurs et organisatrices.

Ainsi, la manifestation fut un franc succès. Évidemment, les nombreuses mesures régressives du budget ont eu l'effet de mettre le feu aux poudres, alors que presque plus personne ne croyait que le gouvernement aurait été aussi loin. Ainsi, le *timing* était bon, c'était le cas de le dire! Plusieurs milliers de personnes (12 000 approximativement), défilant sur le quartier des affaires.

La leçon principale à retenir est que nous avons joué un rôle d'avant-plan dans cette Coalition, et que cela reflète en grande partie les orientations politiques prises jusqu'ici par celle-ci. Car si le mouvement communautaire et le mouvement syndical peuvent bien faire l'objet de critiques justes et nécessaires, il ne faut pas figer nos analyses et toujours analyser comment ces mouvements sont encore porteurs de possibilités politiques importantes. Et c'est cette voie que nous avons privilégiée, heureusement.

L'Aide financière aux études: l'objectif modeste du PCBÉ

Même si l'AFÉ devait être notre campagne principale initiale, la sensibilité à cet enjeu n'a pas été complètement exclue de la réorientation de campagne. En tant qu'objectif beaucoup plus modeste, il n'en demeure pas moins que l'enjeu premier du PCBÉ était important, car le non-transfert des sommes dues par le fédéral pouvait causer une augmentation substantielle de l'endettement étudiant. De plus, avec le pari initial que le nouveau programme canadien comportait des sommes plus importantes que celles comprises dans la Fondation canadienne des bourses du millénaire, une possibilité d'amélioration partielle de l'AFÉ résidait à l'horizon.

L'enjeu politique majeur derrière cette campagne parallèle était le défi pour notre organisation d'assurer une certaine pression politique sur cet enjeu, sans y consacrer les mêmes énergies de mobilisation propres à notre campagne principale. Et plus fondamentalement, est-ce que cette lutte représente le terrain de l'ASSÉ également, alors que c'est le terrain privilégié des fédérations de mener des batailles sur des objectifs beaucoup plus circonscrits et pragmatiques de ce genre?

La réponse de l'ASSÉ fut conséquente. Sans renier nos idéaux, il était tout de même de notre devoir d'informer les membres sur cet enjeu, de mobiliser un tant soit peu sur la question (l'action du 2 décembre en est le meilleur et seul exemple), et d'assurer un suivi politique sur le dossier.

En ce sens, une rencontre au cabinet de la ministre nous a permis entre autres d'avoir une certaine garanti qu'à défaut du versement des transferts, que le gouvernement ne hausserait pas le plafond de l'endettement. Mais l'information la plus importante de cette rencontre fut d'apprendre que le gouvernement du Québec considérait qu'il n'y avait pas de sommes supplémentaires dans le nouveau programme canadien, ne permettant pas alors de bonification de l'AFÉ à partir de ces sommes.

Cette information, nous ne l'avons encore guère confirmé, de la même manière que personne ne peut le prouver assurément encore. Cela nous devrait être accessible dès la fin de l'étude des crédits. Ce n'est qu'à cet instant que nous pourrions voir si le fédéral a mis de nouvelles sommes ou non dans le nouveau programme canadien.

Maintenant, est-ce que cette rencontre avec le cabinet de la ministre a valu la peine? Encore une fois, une question difficile à trancher au couteau. Ce qui est certain, c'est que cela pose fondamentalement notre rapport à l'État. Sans tomber dans le piège du lobbyisme et du concertationnisme, qui fait de ces rencontres une stratégie privilégiée, est-ce que l'ASSÉ ne pourrait pas, ponctuellement à des moments stratégiques, rencontrer le gouvernement afin de soutirer davantage d'informations, et le confronter directement afin de voir là où ses arguments sont les plus « forts » et là où ils sont les plus « faibles »? Et si oui, comment s'assurer que ce type de rencontre ne renforce pas la légitimité du gouvernement et de l'option politique de la concertation? Est-ce même possible? Car de toute évidence, la réponse à ce type de questions se résume souvent à « la négociation ne sert à rien sans rapport de force préalable ». Et c'est vrai!

Mais qu'arrive-t-il lorsque nous ne pouvons guère nous attendre à un rapport de force suffisant, comme c'était le cas avec cette campagne? On laisse tout simplement de côté cette lutte? Ou on essaie un tant soit peu de mettre de la pression dans la mesure du possible, y compris en confrontant le cabinet de la ministre lors d'une rencontre ponctuelle? Et comment éviter de se faire « gérer » par le gouvernement lors de ce genre de rencontre, alors que cela implique un niveau de préparation fort important au niveau argumentatif, temps et ressources que nous n'avons pas toujours à disposition dans un syndicat de combat comme le nôtre?

Enfin, que dire sinon du poids de l'argument en assemblée générale, que nous pouvons utiliser alors en disant : « Nous sommes allé confronter le gouvernement, nous avons affirmé nos revendications, mais il refuse de céder alors c'est le temps de passer à la prochaine étape des

moyens de pression ». Est-ce qu'une rencontre de ce genre ne pourrait pas également servir, ponctuellement, l'escalade des moyens de pression que nous cherchons tant? Voilà tout un débat qui reste à faire...

Et les projets de loi sur la gouvernance

Une grande partie du bilan à ce sujet se trouve déjà dans le bilan de l'exécutif déposé pour le congrès des 14-15 novembre passé. Nous ne répéterons pas ce qui s'y trouve déjà. Par contre, nous tenons tout de même à faire un bilan sur ce qui a été fait, et ce qui devait être fait.

Nous commencerons à faire le bilan du projet de perturbation des CA que les associations étudiantes membres s'étaient engagées à tenter d'organiser. Malgré une tentative du SECMV de coordonner de telles actions, cela n'a malheureusement pas porté fruit finalement. Que s'est-il passé? Est-ce un problème d'organisation? D'éparpillement alors que déjà une réorientation de campagne exigeait déjà beaucoup de travail? Probablement un peu des deux. Par contre, cela reflète également une difficulté à l'ASSÉ à rendre effective la réalisation et la coordination d'actions locales et régionales. Mais cette difficulté n'existe pas toujours et pour preuve, la journée d'actions locales et régionales contre l'annonce d'un nouveau dégel fut un franc succès dans d'aussi courts délais. De plus, les actions récentes contre le dernier budget, tant organisé entre autres par l'AÉCS à Sherbrooke, que par le SECMV dans Montréal-Nord, démontre que de telles initiatives sont possibles et que cela doit continuer à faire parti d'un plan d'action plus global et national.

Alors est-ce que l'enjeu lui-même n'a pas suscité autant l'assentiment des associations étudiantes membres que l'enjeu du dégel par exemple ou du dernier budget? De toute évidence, c'est certain. Le fait aussi que la gouvernance ait été la priorité de l'exécutif en début d'automne a aussi eu un effet négatif sur la cohésion de notre organisation, même si finalement le congrès d'automne a été le lieu pour confirmer que cela s'était finalement avéré nécessaire.

Pourquoi un tel enjeu a eu de la difficulté à soulever les passions? Évidemment, la difficulté d'articuler un discours cohérent sur la question n'était pas chose si simple. La difficulté étant que c'est enjeu n'était pas aussi « direct » ou « matériel » qu'un dégel des frais de scolarité ou une réforme de l'aide financière, ayant pour effet une explosion de l'endettement étudiant. Mais cela était-il un argument suffisant pour ne pas en faire une priorité de lutte ponctuelle?

Ainsi, cette grille d'analyse fait sûrement défaut alors que Marx lui-même aurait bien saisi comment ces projets sont le fruit de la logique capitaliste elle-même, qui tente d'intégrer aux exigences de profit, les institutions qui ne lui sont pas *totalem*ent intégrées encore, telle l'Université et les cégeps par exemple. La NGP, la nouvelle gestion publique, est une philosophie importée de l'entreprise privée, qui vise à considérer et gérer les institutions publiques comme des entreprises privées. C'est cette philosophie de gestion de type capitaliste qu'il fallait combattre, et que nous avons finalement combattu heureusement. Car maintenant que le gouvernement veut bâtir la relance économique sur le dos des universités et de leur « autonomie », est-ce qu'on dira que lutter contre « l'économie du savoir », dans le privilège qu'elle accorde à des programmes et des recherches mieux arrimées aux besoins d'entreprises, ne permet pas de mieux remplir un frigidaire de nourriture?

Au-delà de l'échec des semaines de perturbation des CA, l'exécutif souhaite néanmoins souligner qu'un travail autour de la TPU a néanmoins continué, afin de dénoncer publiquement le projet de loi 38, par le biais de publicités dans le journal et de lettres ouvertes (auxquelles nous n'avons pas participé financièrement par contre, faute d'argent et de volonté politique).

Maintenant que le projet de loi 44 a subi des modifications en grande partie cosmétique, avec quand même l'ajout d'un siège pour les employé-e-s de soutien et un pour les professionnel-le-s (ce qui n'est pas rien), la restauration du siège du directeur des études, la philosophie de gestion y reste, avec toute la logique de la reddition de compte et des indicateurs de performance. Pour le projet de loi 38, les amendements risquent d'être de même nature. Un projet de lettre ouverte, de même qu'une lettre aux députés est actuellement en rédaction à la TPU. Évidemment, il aurait été souhaitable de faire plus. Mais que pouvons-nous faire?

Le mieux sera probablement de continuer aussi à dénoncer l'esprit et la logique des projets de loi l'an prochain, et faire les liens avec toute la philosophie sous-jacente au prochain dégel, c'est-à-dire la restructuration marchande de l'éducation à laquelle participent ces projets de loi. Car si une défaite relative s'annonce sur cette question, la guerre est loin d'être terminée.

Il est à rappeler que l'application concrète des projets de loi dans nos institutions devra prendre deux ans. Est-ce qu'on pourrait espérer qu'une réelle solidarité inter-syndicale se crée afin de rendre infernale la tenue de réunion de CA paisibles d'ici là? On peut toujours rêver...

Le Pacte de Bouchard et l'annonce du prochain dégel

Dès la sortie du Pacte, l'exécutif a fait une sortie de presse, qui a par contre mérité la critique du congrès, nous ayant remis à l'ordre en ne dénonçant pas suffisamment le caractère idéologique marchand de telles propositions. De plus, peu après, un appel à la rédaction d'un « contre-Pacte » a été fait, auquel se sont joints de nombreux collaborateurs et peu nombreuses collaboratrices. Une ébauche a été écrite par Gabriel Nadeau-Dubois et qui devrait paraître dans le cahier de congrès éminemment. Initialement, celui-ci devait sortir pas plus tard qu'un mois après la sortie du Pacte officiel, mais sans succès.

Des problèmes de coordination à la TPU, au sein duquel nous avons reçu l'assentiment majoritaire de ses membres, à l'exception de la FEUQ initialement (qui a marqué une ouverture récente par contre à son sujet...), sont pour beaucoup. Mais également, une difficulté également de notre côté à faire un suivi serré alors que nous étions plus que débordés à la préparation de la manifestation du 1er avril. Par contre, celui-ci devrait demeurer dans nos cartes, particulièrement en vue de servir de base pour une déclaration commune qui pourrait surgir du contre-sommet à l'automne, qui est en gestation à la TPU à l'heure actuelle. Évidemment, nous attendions la décision du congrès pour donner des orientations claires au sujet de la forme que vous souhaiteriez que ce contre-sommet prenne.

Sinon, l'exécutif veut saluer la riposte spontanée, mais néanmoins bien organisée par les associations étudiantes locales face au dégel annoncée pour après 2012 (et qui à ce moment, laissait planer le doute sur un échéancier encore plus court!). Cela a déjà été mentionné plus tôt, mais nous tenions à le réaffirmer ici dans son bon contexte, alors que ce fut une des plus belles actions locales/régionales depuis longtemps au plan d'une lutte nationale.

De plus, nous tenons à dire qu'une sortie de la Coalition est sortie dès la journée même de cette annonce, sur le thème « Pas de consensus sur le dégel! », afin de démontrer que bien au-delà du mouvement étudiant, le mouvement syndical et communautaire était également avec nous.

Perspectives

Nous espérons que ce bilan, somme toute modeste, permettra à tous les militants et militantes de l'ASSÉ d'approfondir leur réflexion critique sur cette campagne qui se termine (ou qui ne fait que commencer!). Mais surtout, à tirer des leçons et ouvrir des champs de réflexion sur notre organisation, qui ne pourront être menés, avec toute l'attention qu'ils méritent, que lors d'un congrès d'orientation. Si celui-ci nous apparaît encore lointain, alors qu'une année très chargée politiquement s'annonce, il n'en demeure pas moins que celui-ci doit rester fixé à l'horizon, afin d'être mené au plus tard à l'automne 2011, nous l'espérons...

Sur ce, nous vous invitons à vous pencher sur un texte que l'exécutif a tenu à rédiger en vue d'alimenter les réflexions sur la campagne qui s'annonce pour l'an prochain.

Bon congrès!

Longue vie au syndicalisme de combat!

Bilan des affaires internes

Par le Conseil exécutif

Une équipe de terrain

Le contenu des lettres de candidature à l'exécutif en parlait et on peut effectivement le dire après une année de mandat; l'exécutif fut une équipe de terrain. Pour toutes les semaines du mandat de l'exécutif où des cours étaient donnés, près de la moitié de l'exécutif était présent sur les campus membres et non-membres. On pourrait en effet se réjouir et dire que par conséquent l'exécutif était plus près des considérations des associations ou encore que « nous affrontions la dure réalité de mobilisation sur divers campus » pour nous « grounder » dans les campagnes de l'ASSÉ, se serait pour le moins une manière positive de voir les choses. On pourrait cependant y voir aussi un manque de confiance en les moyens locaux ou même une dépendance accrue des associations membres à l'endroit de leur syndicat national. Il faut étudier la question avec toute la nuance qu'elle mérite.

L'exécutif, les membres des comités et leurs collaborateurs et collaboratrices, ont malgré tout réussi à couvrir l'essentiel des assemblées générales et des événements divers en plus de participer à la mobilisation et à la réalisation de plusieurs tâches sur les campus. À l'exception de quelques semaines où les événements se concentraient, la couverture fut à la hauteur des besoins.

Avec plus de moyens et surtout un nombre plus élevé de militants et de militantes, il serait possible de faire encore mieux et assurer une présence dans certaines associations qui ne prennent pas nécessairement le temps ou le réflexe de demander notre présence. Une participation plus élevée de collaborateurs et collaboratrices aurait également l'avantage d'assurer à l'exécutif et aux comités plus de temps pour la réalisation de leurs tâches et serait surtout un excellent moyen d'assurer une participation large et diversifiée des militants, des militantes et aussi des « simples membres ». Mentionnons également que la présence cette année de deux secrétaires aux affaires internes fût une très heureuse expérience permettant d'alléger et partager considérablement les tâches des affaires internes. La présence de deux personnes pour réaliser ces tâches permet une plus grande efficacité dans la réalisation des tâches et dans le suivi que les internes peuvent faire.

Mentionnons également la tenue de quelques campagnes de désaffiliations et d'affiliations. En ce qui concerne les campagnes d'affiliations, des bilans séparés seront produits par les équipes pro-ASSÉ respectives et pourront faire éventuellement l'objet de débats, critiques et recommandations dans le futur. Rappelons en dernière instance, qu'il est sain que les associations membres puissent aisément devenir membre ou quitter notre organisation et que cela démontre la vitalité de la vie démocratique au sein des associations membres ou non-membres avec lesquelles l'ASSÉ travaille. Encore faut-il connaître réellement l'ASSÉ pour vouloir y adhérer ou la quitter.

Des forces inégales et volontés différentes

Sans chercher à tomber dans une généralisation bête ici, il est important de mentionner qu'en début d'année les tensions et les inégalités dans la vivacité des associations étaient plus ou moins grandes dans l'organisation en début d'année. Ces tensions et inégalités auraient pu, au moment de la réorientation de campagne par exemple, s'accroître au cours de la session ce qui ne fût heureusement pas le cas. La crainte de l'émergence d'une double campagne (afe/tarifs) était présente lors au congrès de Sherbrooke, crainte qui ne s'est heureusement pas incarnée dans la réalité. Les positions des associations étaient tranchées lors de ce congrès et malgré certaines frustrations engendrées par le report du congrès et par le changement de campagne, les associations ont su faire preuve de cohésion, probablement en raison de la conjoncture politique inquiétante que nous aurons à affronter. C'est une situation dont il faut savoir s'inspirer dans le futur, advenant des tensions politiques similaires quant aux orientations de campagne à l'ASSÉ .

Autre sujet qui aurait pu être un sujet d'inquiétudes est l'inégalité des forces qui régnaient au début de l'année, et qui règne toujours au sein des associations participant au plan d'action. Ainsi alors que certaines ont de la difficulté à tenir des assemblées, d'autres envoient des dizaines de membres dans les camps de formations et inversement. Nous aurions pu nous attendre, en raison des attaques de fin d'année sur la question des tarifs et des compressions dans les services publics et des hausses de frais de scolarité, à une différenciation équivalente dans la tenue des votes de grève ou dans la participation aux manifestations régionales et celle nationale. Or ce ne fut pas le cas, nous avons même pu observer le contraire dans certains cas. Ainsi, les associations dites plus dynamiques se sont même fait dépasser par des associations alors faussement considérées comme moins dynamiques; mentionnons à cet effet l'adhésion rapide et impressionnante de l'AGECD première à voter la grève de manière spectaculaire d'ailleurs ou encore l'AECSL et les associations étudiantes de l'UdeM mobilisant un réel contingent lors de manifestation du 1er avril. Cela nous force, autant l'exécutif que collectivement entre associations membres, à reconsidérer la spéculation que l'on peut parfois faire quant à l'état de la mobilisation sur les campus et surtout les

attentes qu'on peut construire sur ces considérations. Malgré que quelques associations n'aient pas opté pour la tenue d'un vote de grève, et que cette option continue de nous intriguer à la lumière des résultats des votes dans les associations ayant décidé de le faire, mentionnons la participation spectaculaire de la part des membres de l'ASSÉ à la manifestation de la coalition, preuve du dynamisme éloquent au sein de nos associations.

Un autre problème est le rapport très inégal que les associations ont avec l'appropriation de certains enjeux nationaux. La géographie nous apprend qu'un problème national est, d'abord et avant tout, un problème local. En ce sens lorsqu'un problème est vécu de manière identique ou similaire, dans plusieurs communautés faisant parti d'un même ensemble, le problème est commun. Les enjeux nationaux sont parfois perçus comme lointains, comme peuvent être perçus les enjeux de la mondialisation ou diverses problématiques d'ordre environnemental or c'est faux dans les deux cas. Notre syndicat national sert d'abord à lier des problématiques vécues localement ensemble et ensuite leur apporter une compréhension et une réponse globale. Ainsi, il faut savoir lier les choses et concevoir qu'autant de problèmes similaires sont originaires d'une source qui en dépasse la sphère immédiate. La difficulté de négocier un protocole d'entente avec une administration locale, un problème de prêts et bourses ou un conflit café étudiant - monopole de cafétéria, participent à une dynamique plus grande que votre association seule peut choisir d'affronter avec l'appui des autres, alias l'ASSÉ. Un problème national est d'abord local et pour devenir le centre d'attention de votre syndicat national il doit d'abord faire l'objet de votre attention. Il importe donc aux associations étudiantes membres de jouer leur rôle d'orientation, et de tenir les réelles réflexions et débats que cela sous-tend, en plus de jouer leur rôle moteur dans la réalisation de ces dites orientations en y accomplissant toutes les tâches, les efforts et suivi nécessaires.

De la centralisation à la démocratisation

Tout au cours de l'année, l'exécutif fût, en tout ou en parti, à un moment ou un autre, critiqué sur son centralisme, voire même son soi-disant autoritarisme. Vous aurez le loisir de revenir sur les textes publiés sur les listes de diffusion ou dans les cahiers de préparation pour vous illustrer cette tendance. Nous ne croyons pas que la situation soit nécessairement exceptionnelle à notre cas cette année, mais les critiques à cet effet ont pris une disproportion impressionnante dans la sphère privée de la vie des exécutants et exécutantes. Que se soit sur le débat du report du congrès, au débat sur le programme de bourses aux associations nationales ou encore sur la crise des employés de l'ASSÉ, les allégations de centralisation et d'autoritarisme sont à prendre au sérieux.

À prendre au sérieux tant sur le fond, parce que le débat de la centralisation de notre organisation doit en être un de tous les instants et il reste pertinent pour autant que les comités et conseils jouent un rôle dans la structure de l'ASSÉ, mais tout particulièrement sur la forme et le contexte dans lesquels ces critiques tendent de plus en plus à s'exprimer. Il est en effet très troublant de voir à quel point la sphère privée et virtuelle prend une part démesurément importante dans les orientations que prennent nos organisations. Les bars de la rue St-Denis à Montréal, Facebook ou même asse-support ne sauraient remplacer les lieux de débat privilégiés que sont nos assemblées générales, nos conseils régionaux et notre congrès. La part démesurée que prennent ces espaces de débat laisse lieu à une participation vraiment trop grande des individus, qui sont d'ailleurs souvent non-membres ou mêmes non-étudiants par ailleurs, par rapport aux collectivités que nos assemblées peuvent représenter. Mentionnons aussi que les associations hors de Montréal

ou hors des réseaux sociaux sont pénalisées par de telles pratiques et ne devraient pas être affectées dans leur accès aux espaces de débats de l'ASSÉ ou aux informations permettant la participation à ces débats. Il est souhaitable que les militants et les militantes entretiennent des activités sociales et politiques hors du cadre qu'est l'ASSÉ, que ces activités tiennent un rôle encadrant dans les dynamiques globales de l'organisation inquiète et n'est certainement pas souhaitable. La validité des informations qui circulent, la redevabilité des participants et participantes, l'encadrement des débats et l'aspect réel de ces espaces de débats semblent massacrer la pertinence des autres lieux de débat. Nous en appelons donc les militants et militantes à en démontrer la supériorité dans les faits et leur redonner leur prépondérance au plus vite.

De plus, il est intéressant de constater que cette critique sur le centralisme du conseil exécutif se fait à un moment où les associations demandent simultanément, de manière consciente ou pas, à celui-ci de jouer un rôle de plus en plus actif et important dans leur organisation. Sans tomber dans l'anecdotique, on doit se questionner sur la pertinence de l'exécutif à attribuer une liste de tâches d'affaires externes, d'approcher des groupes communautaires régionaux en lien avec la coalition des tarifs, ou encore de constamment trouver des équipes de mobilisation ou d'animation pour les assemblées générales. L'exécutif ne devrait jamais, sauf dans des cas très précis et lorsqu'il est dûment mandaté pour le faire, effectuer des tâches politiques dans une association étudiante membre, mais bien agir comme support à ces dites tâches. De notre avis, il est aussi important, sinon plus, de critiquer le manque d'appropriation quant à certains dossiers et certaines affaires de l'ASSÉ de la part des associations étudiantes membres. Il est facile de reprocher à l'exécutif de prendre un rôle relativement important dans les affaires du syndicat si les associations prennent une part relativement peu élevée dans les structures; à ce sens il est important que l'ASSÉ demeure une organisation issue de la volonté de ses membres et qu'elle soit orientée et administrée par ceux-ci. Sans quoi l'ASSÉ deviendra une *business* vendant le syndicalisme de combat sous forme de rêves.

Dans un même ordre d'idées, il importe également de s'assurer que les affaires dites bureaucratiques fassent l'objet d'une appropriation réelle et qu'elles soient vues comme des réels enjeux politiques qu'ils sont. Ainsi, les élections, les finances, la gestion générale des affaires courantes de notre syndicat national et nos syndicats locaux ne sont pas des sous-points lors de nos instances. Par conséquent, ils ne doivent pas être relayés à une soi-disant classe de militants et militantes spécialistes œuvrant hors de la sphère politique. Non, au contraire, ces enjeux déterminent notre capacité même à mener des campagnes politiques et sont à cet effet des enjeux politiques capitaux de nos organisations que l'on prend comme acquis. En guise de comparaison, la logistique de nos moyens de pression n'est pas distincte ou indépendante des finalités de ceux-ci, ils en déterminent la portée, le cadre et la réalisation même. Leur appropriation par le plus grand nombre de militants et de militantes en est donc la meilleure protection vis-à-vis de la centralisation et de l'autoritarisme, pour autant que nos structures demeurent démocratiques et accessibles à l'ensemble des membres.

Communiquer et se regrouper

La nécessité de mieux communiquer à une époque où les cellulaires, les Facebooks et la présence accrue de moyens disponibles de le faire nous semblent être relevés d'euphémisme. Or le manque de communications et de relations entre les associations est, par moments, choquant. Il

relève du scandale que des contacts proches ou même des responsables aux affaires externes d'associations membres s'inscrivent sur des listes telles qu'ASSE-SUPPORT en fin de session, problèmes informatiques mis à part.

De plus, tous les bilans annuels en font mention, mais la disparition de la tradition voulant que les associations étudiantes membres s'appellent au moins une fois tous les mois semble relever du phénomène historique et de la rhétorique de grand père. Il est à nos yeux essentiel que les associations membres reprennent du poil de la bête à cet effet, surtout lorsqu'elles ne mandatent pas d'externe sur le conseil exécutif national et que le comité de mobilisation compte une seule personne.

Certains lieux de rencontres institutionnels semblent aussi avoir été entièrement délaissés par les associations membres. Les Conseils régionaux en premier lieu, qui à l'exception du CRAM qui s'est rencontré à seulement quelques occasions, furent complètement délaissés cette année. Le rôle du conseil de coordination perd une partie de son sens dans ces conditions et déséquilibre beaucoup le rôle des comités et conseils dans l'organisation. Une réforme de cette instance doit d'ailleurs s'effectuer réellement et ainsi mieux illustrer nos pratiques à cet effet.

C'est autant de lieux de débats et de rencontres ratés ou mal choisis qui, comme les derniers paragraphes le démontrent, nuisent à nos dynamiques internes. Il est par conséquent plus difficile de mieux prendre connaissance de nous et en nos moyens, en plus de voir à l'orientation que prend ou devrait prendre notre syndicat national. Force est de constater que trop d'exécutifs locaux ne savent pas réellement ce que pense les autres associations quant à leur position et leurs orientations ou même simplement sur quels projets ces associations dévouent leurs énergies. C'est un problème selon nous et nous en appelons à ce que les associations conservent entre elles des liens étroits et nombreux, gages de collaborations et d'autant de solidarités futures.

*Écrit par Rémi Daigle
pour le Conseil Exécutif de l'ASSÉ*

Bilan et réflexion sur les conditions de travail de la permanence à l'ASSÉ

par Emmanuelle Lippé, employée démissionnaire à l'ASSÉ.

Je veux contribuer par ce texte à un débat sur les conditions de travail qu'a à offrir le seul syndicat national étudiant au Québec. Car l'ASSÉ est un syndicat, bel et bien accrédité comme tel, après une dure bataille menée avec l'aide de Me Georges Lebel pour en obtenir la reconnaissance juridique. Malheureusement, il ne semble pas que ce titre lui a valu d'être particulièrement «bon patron». En effet, ses employé-e-s ne sont pas syndiqué-e-s et font souvent face à des conditions de travail moins bonnes que ce que garantissent les normes du travail. De plus, par sa nature, l'organisation est aux prises avec une difficulté particulière pour assurer de bonnes conditions de travail : les employé-e-s ont environ 38 000 patronNEs dans l'absolu et au moins 7 patronNEs dans la réalité quotidienne. Toutes ces personnes peuvent commander du travail en particulier aux employé-e-s, critiquer leurs résultats et remettre en doute leurs compétences. Cette situation n'est pas *a priori* un problème, mais elle peut le devenir quand, par exemple, il règne un esprit de méfiance gratuite à l'égard des employé-e-s, une ambiance de travail minée par des conflits non réglés ou encore un manque flagrant de prise de responsabilité de la part des employeurEs par rapport à ce rôle.

Il y a dans le mouvement étudiant une tradition de subtile méfiance envers les employé-e-s dits permanentEs. Ils et elles sont souvent vu-e-s comme des personnes potentiellement dangereuses pour le mouvement, en ce qu'ils et elles pourraient avoir trop d'influence sur les élu-e-s et tenteraient d'orienter politiquement les membres, voire pire : détourner des fonds, révéler des secrets organisationnels ou stratégiques, etc. Cette méfiance est considérée par plusieurs membres comme étant saine pour l'organisation. Mais est-ce qu'on s'est demandé si c'était «sain» pour les travailleurs et les travailleuses en question d'évoluer dans un tel milieu? À côté de ça, il y a souvent beaucoup moins de zèle déployé pour prendre en main le rôle d'employeur nécessaire au bon fonctionnement, ou pour développer des stratégies de règlement des conflits internes.

Je pense qu'il est important de bien baliser les contours de cet emploi et je ne nie pas les dangers potentiels de détournement et d'abus qui pourrait émaner de la permanence. Cependant je déplore le fait que la situation ne soit parfois vue qu'à travers ce prisme déformant la réalité des conditions de travail des employé-e-s, ce qui a également pour effet de négliger les autres tâches de l'employeur, ici les membres de l'ASSÉ, et de brouiller les côtés positifs que les permanentEs peuvent apporter à une association étudiante, fut-elle locale ou nationale.

En fait, la permanence assure parfois la «survie» de l'association quand l'exécutif en place n'arrive pas à assumer ses responsabilités pour quelques raisons que ce soit; division interne, surcharge de travail due à une grève ou campagne intensive, exécutif restreint à cause du manque d'implication ou de démissions subites, etc...C'est aussi parfois la permanence qui rappelle aux exécutantEs fraîchement élu-e-s les règles démocratiques de l'organisation et insiste pour qu'elles soient observées. Enfin, c'est parfois la permanence qui veille au grain en ce qui concerne le budget et les finances, pour éviter que l'association se retrouve en faillite, ou qui trouve de meilleures offres permettant de sauver de l'argent dans les dépenses courantes. C'est donc un poste qui est potentiellement un pilier de l'association, dans le sens de «soutien» et non pas *a priori* de contrôle. D'ailleurs, les balises qui selon moi doivent être clarifiées servent aussi à protéger l'association d'une telle menace.

De plus, lorsqu'il s'agit de personnes ayant une expérience significative dans les luttes du mouvement étudiant, ce qui est presque toujours le cas, elles apportent à l'association ce savoir unique et permettent ainsi aux nouveaux et nouvelles de s'y retrouver, de faire des liens entre ce qui s'est passé et ce qui se passe actuellement.

Par ailleurs, un point crucial qui est revenu souvent dans les discussions que Louis-David Lalancette-Renaud et moi avons sur le sujet avec nos employeurs directs est la distinction essentielle à faire entre unE militantE et unE employé-e. Il semble que ce soit particulièrement difficile d'établir cette différence quand la personne engagée était juste avant cela unE militantE de l'ASSÉ, mais qu'elle est dans les autres cas également très ardue à établir. Ça tient entre autres au fait que les militantEs ont souvent des conditions plus difficiles que les employé-e-s, du moins à première vue. Quand on étudie et qu'on milite sur un exécutif au national, en plus d'avoir souvent à côté un travail peu payé et exigeant, on comprend mal de quoi l'employé-e en poste peut se plaindre. On s'attend même à ce que l'employé-e en fournisse plus que ce qu'on lui demande, comme «tout le monde». En revanche, pour l'employé-e il y a contrainte, comme dans tout travail rémunéré. Son rapport est celui du salariat, donc un rapport d'inégalité, comme dans n'importe lequel des rouages de la production capitaliste, et les militantEs sont les patronNEs, qu'ils et elles le veulent ou non. Ainsi, les employé-e-s ne sont pas dans un rapport volontaire, comme les militantEs le sont. De leur activité à l'ASSÉ dépend leur pain quotidien, leur survivance. Les théories de Marx sont «monnaie courante» dans le mouvement étudiant, comment se fait-il qu'elles ne soient pas appliquées à ces travailleurs et travailleuses?

Je pense qu'il serait bien que l'ASSÉ se dote de quelques outils visant à améliorer cette situation. D'abord, j'aimerais recommander l'élaboration d'un processus d'embauche standard et objectif pour l'embauche des employé-e-s permanentEs à inclure dans les Statuts et Règlements. Le processus d'embauche devrait se faire à partir d'une grille de critères correspondant aux besoins de l'ASSÉ, et élaborée par le congrès lui-même. Cette grille devrait comprendre au moins une vingtaine de critères, et ces critères devraient émaner de la pratique réelle du travail à l'ASSÉ, et non pas de ses idéaux politiques. Plus les critères sont détaillés, plus on a de chances d'embaucher la bonne personne pour l'emploi. La première évaluation devrait se faire à partir de la vérification de ces critères dans le contenu du CV (expériences directes), et les noms des personnes qui appliquent devraient rester secrets à cette étape-là du processus. Oublions un peu *Facebook*, l'aspect symbolique¹ et les rumeurs qui courent sur un ou une telLE, et concentrons-nous sur l'aspect professionnel de l'embauche, on obtiendra de meilleurs résultats. Ensuite, l'entrevue devrait être élaborée de manière à vérifier ces critères chez les personnes retenues. Privilégiez les questions à développement autant sur l'aspect technique que sur l'aspect politique du travail. Vérifiez davantage les besoins et intérêts de la personne qui applique sur le poste.

Ensuite, je crois qu'il serait très utile de créer un comité syndical permanent dont le but serait de s'occuper des relations de travail des employé-e-s et des liens avec les exécutantEs, qui sont les patronNEs directEs. Ce comité réunirait des gens intéressés par les questions syndicales en tant que telles, et qui seraient prêtEs à encadrer les relations employeurs-employé-e-s, à aider les deux parties à établir un contrat de travail qui convienne à tout le monde, à faciliter les communications entre les deux parties, à les informer à propos des lois qui les concernent, à

¹ Je considère par exemple que ma candidature a été moussée sur des aspects symboliques de ma participation au mouvement étudiant, i.e qu'au-delà de ma connaissance du mouvement étudiant à laquelle on n'a pratiquement jamais fait appel par ailleurs, il était de bon ton d'engager quelqu'un qui avait connu l'ANEEQ et le MDE...

informer le congrès des situations qui prévalent entre l'exécutif et les employé-e-s, etc...En plus d'assurer une plus grande transparence et une diminution du risque d'abus de part et d'autre, ce comité donnerait la chance à plusieurs personnes d'acquérir des connaissances et une expérience syndicales valables. En outre, le tout serait disponible pour venir en aide aux associations locales qui doivent également engager des employé-e-s permanentEs et gérer les relations de travail avec eux et elles.

À la lumière des débats sur la question, il est apparu également que ni l'ASSÉ, ni les associations locales ne prévoient de finances adéquates (par exemple un fonds spécial) par rapport à ce qui est détaillé dans les contrats de travail, qu'il s'agisse d'assumer les vacances prévues, les congés maternité ou même les poursuites possibles de la part des employé-e-s si les associations qui les engagent manquent à leurs devoirs de «bon patron». Pourtant, un contrat de travail est un document légal et par exemple, il est clairement stipulé dans la loi qu'aucune pression ne doit être faite sur une employée qui tombe enceinte ou un employé qui se blesse au travail, ou encore qui devient gravement malade pendant son mandat. Cela démontre le peu de sérieux du mouvement étudiant dans son rôle d'employeur. Pour résumer le tout en un exemple concret, j'ai personnellement subi des pressions au tout début de mon emploi à l'ASSÉ parce que j'ai demandé qu'on me paye mes vacances de Noël. Ces vacances étaient clairement prévues à mon contrat et aucune période de probation n'était requise dans le texte pour y avoir droit. J'ai donc été payée, mais au moins un membre de l'exécutif s'en est servi pour me faire sentir coupable d'avoir réclamé mon dû parce que cela mettait supposément l'ASSÉ en péril financier (ce qui s'est révélé faux d'ailleurs). Cette pratique est déloyale et inconséquente. Si l'ASSÉ vote un contrat de travail avec quelqu'unE, elle doit pouvoir remplir les clauses qui lui sont attribuées sans faire subir de telles pressions à l'employé-e.

Comme l'ASSÉ est un syndicat, je crois que cette expérience pourrait s'avérer fort utile à l'ensemble de ses membres par l'entremise du congrès qui se verrait mieux renseigné sur les lois relatives au travail, considérant que la plupart de ses membres sont aussi des travailleurs et travailleuses en plus de leur charge d'étude. Ils et elles seraient également mieux informé-e-s des conditions de travail de leur(s) employé-e(s) et de la qualité des relations qu'ils et elles entretiennent avec l'exécutif. Il serait aussi pertinent que l'ASSÉ se dote d'une politique claire de règlement des conflits. Ce qui figure actuellement aux Statuts et Règlements n'est pas efficace, ni effectif. Dans mon cas, il ne s'est jamais constitué de comité de 3 personnes, dont une choisie par chaque partie et une par les deux. Comme je n'étais plus au Québec depuis des années et que mon âge me mettait dans un rapport dépassant le phénomène des «amilitantEs», il n'y avait pas de troisième personne commune! Pour trouver des pistes de solutions, je recommande d'aller voir du côté des associations anglophones qui, pour des raisons culturelles, ont abordé ce sujet bien avant nous et qui ont déjà une longue expérience dans ce domaine.

Par expérience personnelle, je dirais que les francophones ont à ce sujet une certaine pudeur, comme si le fait d'établir des politiques claires de résolution de conflits risquait d'envenimer ou d'encourager les conflits. On préfère souvent «laver notre linge sale en famille», ce qui revient plus ou moins à dire de laisser les conflits dégénérer jusqu'à ce que les situations les plus absurdes apparaissent, comme celles qui ont mené-e-s à la démission de mon collègue Louis-David Lalancette Renaud et à la mienne. Cela dit, il existe également des recherches du côté francophone, dont celle de Marie-Ève Quirion sur les rapports de pouvoir dans les milieux militants dont il faut absolument tenir compte pour l'établissement d'une telle politique. Je ne vois

pas pourquoi, alors que l'ASSÉ est une organisation qui se réclame de la raison et d'une certaine réflexion pragmatique quant à ses campagnes et à la conjoncture politique, elle se livrerait à la plus pure des subjectivités quand vient le temps d'aborder les problèmes internes concernant les conditions et relations de travail des permanentEs. Un grand nombre de ses membres sont des travailleurs et travailleuses intellectuelles dont la production de grande qualité peut servir à consolider et améliorer le fonctionnement de l'association, il faut s'en servir!

C'est pourquoi qu'il soit question d'embauche, de règlement de conflits ou tout simplement des conditions de travail au quotidien, je pense qu'il faut absolument bâtir des cadres clairs et applicables à tous et à toutes pour assumer cette responsabilité d'employeur tant négligée par la plupart des membres d'associations étudiantes, que ce soit au local ou au national. Ces cadres préviendront également les débordements possibles en terme de risque de contrôle et d'appropriation du pouvoir par les employé-e-s.

Résumé de mes recommandations :

- 1-Élaboration d'un processus d'embauche standard le plus détaillé et impartial possible (basé sur les réels besoins de l'ASSÉ et les réels intérêts et compétences de l'employé-e);
- 2-Création d'un comité syndical permanent responsable;
- 3-Finances adéquates par rapport au contrat de travail et de ses éventualités (création d'un fonds spécial);
- 4-Élaboration d'une politique de règlement de conflits internes avec les employé-e-s (également applicable aux conflits internes entre les membres et militantEs).

Emmanuelle Lippé

Endossé par : Louis-David Lalancette-Renaud, Justine Rouse-Lamarre, Marie-Ève Blais, Valérie Soly (permanente ASSÉ, septembre 2002 à septembre 2008), Jean-Christophe Gascon, Camille Tremblay, Étienne Simard, Eloï Bureau (secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ 2008), Guillaume Fortin (secrétaire à la coordination de l'ASSÉ 2007-2008), Julie Descheneaux (Comité à la recherche et aux affaires académiques 2007-2008 de l'ASSÉ et Secrétaire aux affaires académiques et pédagogiques universitaires 2006-2007), Francis Hamel (Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ 2006-2007 et Secrétaire aux affaires externes de 2007-2008), Geneviève Paquette

Bilan des communications médias à l'ASSÉ (2009-2010)

Depuis le congrès d'orientation de 2005, l'ASSÉ a formalisé la pratique des communications médias dans ses structures en créant le poste de secrétaire aux communications. Depuis 5 ans, l'ASSÉ a donc élaboré des outils pour les membres d'associations étudiantes locales et pour encadrer le travail des élu-es de l'exécutif national. Il importe ici de souligner l'excellent travail d'Hubert Gendron-Blais sur la question. Voici donc un bref bilan de la dernière année qui permettra, nous l'espérons, de continuer à améliorer l'approche médiatique de l'ASSÉ et la conception que nous nous faisons des médias en tant qu'organisation.

Utilisation au niveau national

Il est arrivé plusieurs fois cette année que l'ASSÉ ait à réagir à divers éléments d'actualité. L'idée, via les sorties médias, était de faire en sorte que le discours de l'ASSÉ soit systématiquement collée aux sorties gouvernementales et autres pour opposer notre discours au discours dominant et le porter plus loin en avant. Cela demande un travail constant d'analyse de la conjoncture médiatique et une certaine anticipation des événements, tout comme une capacité de réaction rapide.

Dans l'ensemble, l'ASSÉ a eu une présence relativement active dans les médias. En automne seulement, nous avons déjà atteint le total du nombre de présences médiatiques de l'année précédente. Du côté des médias écrit, de certains grands médias télé et des médias étudiants, la couverture a été passablement satisfaisante. Toutefois, les entrevues radio dans les émissions à grande écoute tout comme les entrevues sur invitation dans les émissions des grandes chaînes télévisées sont restées le monopole des fédérations étudiantes. Ceci est explicable entre autre par la grande importance (trop grande, certain-es en conviendront) que les fédérations mettent sur l'action médiatique et sur le fait que l'ASSÉ est encore au stade de "se mettre sur la map" au niveau de certains médias. Cette situation est-elle dû entre autre à un travail inconstant et pas assez agressif selon les années, ce qui nous donne du fil à retordre quand on veut se poser comme un discours incontournable sur certains enjeux sociaux dans les médias?

L'ASSÉ a également grandement profité de ses alliances à l'externe dans sa présence médiatique. La manifestation du 1er octobre contre les projets de loi sur la gouvernance avec la quasi-totalité de la Table des partenaires universitaires (TPU) sauf la FEUQ en est probablement un des plus bel exemple : l'ASSÉ a été reprise dans plusieurs médias aux côtés de quelques organisations de la TPU et la portée de notre discours s'en est vu améliorée. Les actions et sorties communes avec la coalition contre la tarification et la privatisation ont permis de faire valoir nos idées sur diverses tribunes. Une sortie sur les frais de scolarité a même été l'occasion de mettre de l'avant des lignes claires en faveur de la gratuité scolaire, sans toutefois avoir la couverture que cette sortie méritait. En marge, nous devons donc nous demander quelle est la limite à ne pas dépasser quand on dilue notre discours avec celui de plusieurs organisations.

Cette année, le discours de l'ASSÉ a été bien mis en valeur dans nos sorties communes avec d'autres organisations. Toutefois, la sortie publique avec la TACÉQ et l'UQTR sur la question du dégel des frais de scolarité a suscité des réflexions et des critiques en congrès et en exécutif, menant au retrait du communiqué sur le site internet. Avec le recul, nous avons fait le constat en exécutif qu'il sera difficile à l'avenir de faire front commun avec la TACÉQ sur cette question précise, à moins de certains changements de la part de celle-ci dans sa façon d'articuler l'Aide financière aux études et la question des frais de scolarité. En effet, la formulation de la TaCÈQ laissait entendre qu'hausser les frais de scolarité *est une bonne chose* **pourrait être matière à débat si on améliore conditionnellement à une bonification préalable** du régime de l'AFE. Par contre, nous croyons que certaines positions communes avec la TaCEQ sont possibles sur les frais de scolarité (hormis une position ferme en faveur de la gratuité scolaire), comme en démontre nos collaborations en cours sur le "Contre-Pacte". Sur d'autres dossiers comme la gouvernance, nos lignes de communication s'harmonisent très bien.

Enfin, il est arrivé quelquefois que les journalistes coupent des citations en deux pour les mettre dans leurs articles, ce qui a dénaturé le sens de notre discours. Cette situation fâcheuse arrive fréquemment dans le domaine des relations publiques. Une méthode à privilégier constamment pour contrer cette situation serait la méthode dite "du tiroir", qui consiste à lire chaque ligne prise séparément dans un communiqué de presse en rédaction.

Utilisation au niveau local

Cet hiver, les associations étudiantes membres et proches de l'ASSÉ nous ont démontré leur capacité à faire des actions régionales efficaces sur la question de dégel des frais de scolarité. Il reste toutefois un travail à faire au niveau de l'action médiatique qui encadre ce genre d'action. Est-ce au national de s'assurer que chaque région soit prête à faire face aux médias? Bien qu'un travail de support doit être fait par le national, des éléments de base comme prévoir un porte-parole, se définir 2 ou 3 lignes de communication à dire aux médias, préparer un avis de convocation et ne pas être pris au dépourvu quand ceux-ci arrivent sur place serait un réflexe à adopter de la part des associations. Certaines associations étudiantes ont déjà ce genre de réflexe et ont une certaine autonomie, mais pour d'autres du travail reste à faire.

Une formation sur les médias a été donnée au camps de formation d'hiver pour que les associations étudiantes se réapproprient leur action médiatique et que celles-ci réfléchissent à leur rapport aux médias, que ce soit pour améliorer leur utilisation ou pour établir une vision critique de ceux-ci et ne pas valoriser leur usage. Il importe que l'ensemble des associations étudiantes tiennent ce genre de débat au local et se définisse une ligne claire sur la question.

La question sensible des CNW

L'année a été parsemée de débats épiques concernant l'utilisation des CNW. Par exemple, est-ce qu'on devrait utiliser ce fil de presse, lors de sorties qui ne seraient pas accompagnées d'actions? Car CNW est un fil de presse qui coûte assez cher, mais qui est consulté par l'ensemble des rédactions des médias et par la plupart des journalistes. Cette année, l'ASSÉ a tenté de compresser le nombre de mots dans chaque envoi CNW pour que l'ASSÉ puisse en envoyer le plus possible sans dépasser le budget alloué à cette question.

Certaines personnes ne voient pas l'intérêt d'utiliser les envois CNW dans les cas où nous n'avons pas développé un rapport de force terrain (action, manifestation, occupation) qui le justifierait. Pour d'autres, simplement réagir à des éléments d'actualité touchant à nos campagnes peu amplement justifier l'envoi de CNW. Il faut savoir qu'il est possible d'envoyer nos communiqués de presse via notre liste de courriels médias et d'appuyer cet envoi par des appels aux journalistes sans avoir à débours des coûts reliés à CNW. Cette méthode fonctionne généralement pour être couvert, la sortie sur le contre-pacte en étant probablement le meilleur exemple cette année. Toutefois, l'absence de CNW à la sortie du budget Bachand 2010 ou lors du dernier Conseil général du PLQ explique-t-elle notre absence de couverture, et ce malgré un envoi courriel ciblé aux journalistes et aux rédactions? Selon certain-es, oui, selon d'autres, pas vraiment.

Les analyses de la conjoncture

Cette année, une nouvelle tradition a été mise en place par la secrétaire aux communications dans le but de dynamiser le site internet et de donner des outils aux militant-es pour analyser une conjoncture plus nationale au niveau médiatique. Plusieurs analyses critiques basées sur des articles de journalistes ont parsemé l'année. Dans l'ensemble, ce fut un bon exercice pour l'exécutif et certain-es militant-es. Trop souvent, les médias abordent les faits et les situations de façon éparpillées et font peu de synthèses globales des divers événements de l'actualité. Les analyses de conjoncture ont permis de rassembler plusieurs situations touchant l'éducation ou la société québécoise en général et d'en dégager certaines tendances plus larges. Ce genre d'exercice ne peut qu'aider à mieux situer notre action dans ses impacts et dans sa pertinence conjoncturelle.

Utilisation du web

Cette année, l'ASSÉ s'en est tenu aux trucs de base quant à l'utilisation des réseaux sociaux sur le web. Ayant des canaux officiels sur Facebook, YouTube, Flickr et Twitter, l'ASSÉ a pu se constituer une base de contacts en complément aux listes de diffusion assé-support et assé-info. Toutefois, il y a eu peu de conversation avec de simples étudiants ou citoyens et le site internet, bien que très dynamique et diversifié au niveau du contenu, ne perce pas vraiment la blogosphère québécoise. L'ASSÉ a également un site internet générique pour les campagnes d'affiliations ou de désaffiliations. Toutefois, ce site gagnerait à être modifié au niveau de la présentation du contenu et du travail est présentement fait en ce sens.

L'ASSÉ a également produit et monté quelques vidéos YouTube, qui obtiennent quelques centaines de visionnements chaque **mois**. Bref, bien que plusieurs choses intéressantes se font pour rejoindre la population via le web, il y a un manque flagrant au niveau d'un gestionnaire/animateur de communauté sur le web et par le fait même d'espaces d'échanges sur le site (on peut parler ici de permettre les commentaires sous un article, etc.).

Toutefois, la question de la priorisation du temps se pose. On peut se demander jusqu'à quel point en général les communications à l'ASSÉ doivent gruger de l'énergie sur du temps qui pourrait être mis dans la mobilisation sur des campus ou de production de matériel d'information. Nous pouvons propager des informations sur la prochaine Assemblée générale ou les prises de positions publiques de l'ASSÉ sur certaines questions, ce qui est très souhaitable pour optimiser

notre capacité de rejoindre et d'informer les gens et ce que plusieurs militant-es font de façon régulière. Toutefois, plus s'impliquer dans des discussions web et dans la création d'une communauté active autour de l'ASSÉ qui dépasse les "militants habituels" n'est pas une tâche à prendre à la légère et demande un certain travail constant.

On peut également faire la réflexion générale que trop souvent, les réseaux sociaux comme Facebook prennent le dessus sur nos instances démocratiques pour les débats, ce qui peut exclure des gens de ceux-ci. À moins d'avoir un espace web réellement inclusif et utilisé par les associations étudiantes membres de l'ASSÉ, ce genre de situation ne devrait pas arriver aussi fréquemment sur le net. Et encore, l'espace de débat premier doit rester nos Assemblées générales et notre congrès.

Anne-Marie Provost

Pour le Conseil exécutif

La situation sur le projet de loi 44, modifiant la gouvernance des cégeps

Par le Conseil exécutif

Le projet de loi 44 est présentement en étude détaillée en commission de la culture et de l'éducation. Une étude détaillée signifie, en gros, que la commission passe point par point chaque article d'un projet de loi et que des amendements y sont apportés et votés par les membres de la commission, composés d'élus de différents partis politiques. Une étude détaillée peut débiter la séance suivante suite à l'adoption de principe en chambre de député à l'Assemblée nationale. L'adoption de principe a été voté le 27 octobre dernier à 62 pour et 49 contre, le 49 contre étant l'opposition de l'ADQ, du PQ et de QS.

L'étude détaillée a débuté le 15 avril dernier et il y a eu 4 séances jusqu'au 22 avril. La Commission de la culture et de l'éducation étant en processus d'étude de crédit suite au dernier budget, la reprise des travaux sur le projet de loi 44 devrait reprendre dans une ou 2 semaines.

Suite à l'étude détaillée, la commission produit un rapport et celui-ci est déposé en Chambre. Dès la séance suivant le dépôt du rapport en Chambre, il peut être "pris en considération" par les députés. Finalement, l'adoption du projet de loi peut se produire une séance après la prise en considération.

Le Conseil exécutif a produit un tableau comparatif entre les amendements qui ont été adoptés à l'heure actuelle en étude détaillée et le projet de loi 44 tel qu'il a été déposé par la ministre Courchesne. Les éléments qui retiennent le plus l'attention sont :

- L'ajout au projet de loi initial de Courchesne d'un siège sur le conseil d'administration pour les employé-e-s de soutien et les employé-e-s professionnel-le-s non-enseignant. C'est donc un rétablissement de la situation qui a actuellement cours dans nos cégeps.
- Hausser de 2 sièges le nombre de membres sur le conseil d'administration, le portant à 19 membres en tout. Cette situation avait déjà cours avant le dépôt du projet de loi 44. Il y aura donc 11 administrateurs indépendants et 8 membres internes, ce qui est présentement le cas dans nos cégeps.
 1. Le rétablissement du siège du directeur des études sur le conseil d'administration, alors que celui-ci avait été enlevé préalablement dans le projet de loi 44.
- La ministre nommera 4 des administrateurs "indépendants" et administratrices "indépendantes" (membres externes) et le conseil d'administration nommera les 7 autres restant. Avec le projet de loi 44 initial, la ministre souhaitait en nommer 8, et la situation actuelle lui permet d'en nommer 7. Une parcelle d'autonomie supplémentaire est ainsi accordée aux conseils d'administrations dans le choix de ses membres externes.

- Le nombre de membres du conseil d’administration peut être augmenté de 4, lorsque le collège met en œuvre des programmes d’études collégiales sur plus d’un site. Ces 4 membres sont un étudiant ou une étudiante, un enseignant ou une enseignante et 2 membres devant se qualifier comme administrateur « indépendant » ou administratrice « indépendante », dont un ou une est nommé-e par le ou la ministre et l’autre par le conseil.
- La réhabilitation de la recherche fondamentale dans la mission des cégeps, alors que le projet de loi 44 initial réduisait sa portée à la seule vocation de recherche appliquée.
- Afin que les membres « indépendants » ne soient pas exclusivement en provenance du milieu des affaires, il a été ajouté que le profil des diverses candidatures doit refléter la diversité sociale de la région et la prise en compte des enjeux sociaux, culturels et économiques.

Ainsi, alors que le projet de loi 44 visait à accroître le contrôle des membres externes dit “indépendants” sur les CA, nous devons reconnaître que nous aurons empêché qu’une telle situation se produise par le retour au statu quo à ce chapitre. Évidemment, nous aurions espéré ultimement renverser la tendance majoritaire de membres sur les CA mais c’est une bataille que nous devons reprendre dans l’avenir.

De plus, nous pourrions croire que nous serons à l’abri d’une prédominance de membres externes provenant du milieu des affaires alors que la “diversité des profils” devra être prise en compte au moment de la sélection. Mais cela prévalait déjà dans la loi sur les UQ et cela n’a pas empêché bon nombre de CA d’être sous l’emprise d’une majorité d’hommes ou de femmes d’affaires. Ainsi, entre l’idée formelle et la réalité de fait, il peut souvent y avoir un fossé.

Dans l’ensemble, il n’y a pas grand chose de neuf sous le soleil même si certaines améliorations ont été apportées. Enfin, le pire est que la philosophie de gestion sous-jacente au projet de loi, elle, est restée relativement intacte. Le seul fait que l’on maintienne l’idée fallacieuse que les membres externes seraient “indépendants”, et donc mieux habilités à administrer une institution d’enseignement que les membres de la communauté collégiale elle-même, en est la preuve exemplaire.

Que ce soit concernant les indicateurs de performance ou le maintien du nombre élevé d’administrateurs “indépendants” par exemple, la nouvelle gestion publique (NGP), qui vise à considérer les institutions publiques, tels les cégeps, comme des entreprises privées et devant donc être gérées comme telles, reste ainsi triomphante. *et la privatisation et la modification de la mission des cégeps. C’est pour ces raisons que nous pouvons affirmer que l’idéologie marchande derrière le projet de loi n’a pas vraiment subi de critiques et de modifications,*

Malgré que l’on peut qualifier de « relative victoire » l’issue actuelle du PL 44, l’enjeu de fond reste à gagner, et c’est pour cette raison que la suite des choses semble peu reluisante pour le projet de loi 38 sur la gouvernance des universités...

NB : Les modifications sont intégrées en gras souligné ou rayé dans la colonne Articles amendés. Les amendements sont présentés en ordre d’apparition sur le document Amendements adoptés disponible sur le site de l’Assemblée nationale, section de la commission de l’éducation et de la culture. Le tableau des amendements est en annexe 6.

Contribution au débat sur les orientations de la campagne 2010-2011

par le Conseil exécutif

Sans faire à l'heure actuelle des recommandations explicites en terme de propositions, l'exécutif tenait à vous partager certaines réflexions et considérations embryonnaires sur des orientations possibles de notre campagne l'an prochain. En espérant qu'elles sauront alimenter vos réflexions, malgré le court délai avant le congrès d'un tel texte. Sur ce, bonne lecture.

Campagne contre les tarifications et la privatisation des services publics

De toute évidence, cela doit demeurer notre priorité de campagne nationale. Par contre, nous devons raffiner notre discours sur les compressions budgétaires, alors que la « droite populaire et populiste » s'organise autour du mouvement des « Cols rouges », qui prône davantage de compressions budgétaires en parlant de « ménage gouvernemental ». Conséquemment, un immense travail d'éducation populaire reste à faire afin d'éviter cette désolidarisation entre les gens au bas de l'échelle et les travailleurs et travailleuses issu-e-s de la « classe moyenne ». Ainsi, nous devons répandre encore davantage notre discours sur les alternatives fiscales, trop peu connu encore dans l'espace public. En ce sens, la tenue d'une tournée nationale d'assemblées publiques régionales pourrait servir un tel objectif, telle que mentionnée dans le plan d'action à adopter de la Coalition.

Sur le plan d'action proposée par la Coalition, l'exécutif croit qu'il est dans l'ensemble excellent. Évidemment, les perspectives de grève sociale s'avèrent les plus prometteuses, mais un travail de réflexion immense reste à faire sur cette question et l'exécutif manque encore trop d'informations pour trancher la question.

D'emblée, nous pouvons tout de même admettre que les obstacles les plus importants concernent le mouvement syndical, qui est guetté par un code du travail limitant le droit de grève aux seules négociations de conventions collectives. En d'autres mots, une grève est illégale en dehors des périodes de négociation de convention. Mais approximativement 500 000 employé-e-s de l'État sont actuellement en négociations. Ainsi, une grande inconnue concerne les orientations voire l'issue de ces négociations du secteur public et parapublic, le pire étant un décret gouvernemental, comme en décembre 2005. Mais avec un nombre grandissant de syndicats membres du Front commun, et également membres de la Coalition, pouvons-nous espérer une politisation du conflit à court ou moyen terme, avec des mandats de grève qui iraient au-delà de la négo, dans ses orientations politiques? Rien de moins sûr...Mais nous devons rappeler que l'option d'une grève illégale avait été envisagée sérieusement en 2003 alors qu'un mandat d'une journée de grève sociale intersyndical avait été adopté par une large proportion d'assemblées générales dans les centrales...

Et concernant le mot d'ordre de notre mouvement, surtout s'il s'oriente vers une perspective de grève sociale, nous croyons malgré tout qu'il sera très difficile de faire reculer le gouvernement sur l'ensemble des mesures régressives du dernier budget. En ce sens, le mot d'ordre

de notre mouvement devrait tendre vers la démission du gouvernement, aussi éloigné cet objectif soit-il encore pour le moment. Il faudra donc être très prudent avant de lancer un tel mot d'ordre. Ce n'est qu'au point culminant de notre combat que celui-ci devrait être lancé.

Afin d'enraciner plus concrètement ses réflexions, peut-être qu'une première grève sociale d'une journée devrait avoir lieu sur nos mêmes bases de revendications à l'automne, avec une immense manifestation nationale, couplée à des actions de perturbation économique si possible. Si le gouvernement ne recule pas suite à cela, bien que l'on promette plusieurs jours de grève sociale à l'hiver, avec peut-être (et nous disons bien peut-être!) la possibilité que le mouvement étudiant déclenche une grève générale illimitée, n'étant pas exposé à une répression juridique du type que celui que pourrait vivre le mouvement syndical. Ces idées ne visent qu'à lancer le débat sur la stratégie du plan d'action pour l'année à venir, qu'il est très difficile à prévoir à l'heure actuelle.

Sinon, à défaut de réussir une grève sociale d'une journée dès l'automne, nous croyons que la prochaine manifestation nationale de la Coalition devrait se tenir un jour de fin de semaine, afin que cette fois, soit favorisée la participation massive des travailleurs et travailleuses. Il est évident que cela affectera la participation étudiante, mais ce sera un défi que nous devons être prêts et prêtes à relever, malgré que le « travail étudiant » de fin de semaine sera un grave obstacle à une telle participation.

La place spécifique de l'éducation dans cette campagne

Nous entendons déjà circuler le fait que la Coalition n'intervient pas suffisamment sur la question de l'éducation spécifiquement. Évidemment, elle est liée à un discours beaucoup plus général, alors que ses interventions publiques ne portent pas davantage sur la contribution santé ou les hausses d'Hydro-Québec. Mais peut-être certaines sorties plus spécifiques de la Coalition pourraient être envisageables, comme dans le contexte de la consultation bidon du gouvernement à l'automne.

L'exécutif tient par là à souligner qu'il est sensible à cette critique. D'autant plus que parmi l'ensemble des hausses de tarifs, la question des hausses en éducation n'est sûrement pas la plus impopulaire. Rappelons-nous le cuisant échec de 2007. C'est pourquoi l'exécutif croit qu'à ce niveau, la stratégie doit aller au-delà de la Coalition.

Ainsi, l'ASSÉ devrait, avec ses alliés plus spécifiquement en éducation, préparer des actions et des interventions publiques sur ce thème plus précis. La perspective d'un contre-sommet à l'automne sur l'éducation s'avère la plus prometteuse à ce niveau.

Maintenant, quelle forme ce contre-sommet devrait prendre? Déjà, les propositions en faveur d'un boycott ferme circulent et cela augure d'un bon oeil. Par contre, une première rencontre de la TPU à ce sujet laisse croire que la majorité des organisations souhaiteront davantage une formule mixte, « dans et contre l'État », c'est-à-dire participer critiqueusement à la consultation, tout en organisant un contre-sommet à l'extérieur.

Néanmoins, un travail acharné afin que les organisations présentes consultent leurs membres en premier lieu sur un boycott ferme a été fait. Et la majeure partie des organisations se sont relativement engagées à le faire, mais sans grande conviction malheureusement. Ainsi, un long et patient travail externe reste à faire pour rallier une majorité à cette position. Mais les chances sont minces à notre avis que ça passe.

Néanmoins, cette formule « mixte » peut avoir un succès politique très important, défendent ces organisations. À titre d'exemple, lors du Forum sur l'avenir collégial en 2004, un contre-sommet avait été organisé, en même temps que des délégué-e-s faisait la navette entre le forum officiel, et le « forum populaire sur les cégeps ». Il est à rappeler que cette stratégie avait tout de même fait reculer le gouvernement sur son projet de restructuration majeure des cégeps, dont on menaçait à l'époque d'abolir le DEC national.

Évidemment, dans le contexte de la formule actuellement proposée par le gouvernement (qui est encore très flou par ailleurs, malgré que certaines sources nous disent qu'elle sera seulement d'une journée au mois d'octobre!), et de l'ébullition sociale envers ce gouvernement, nous aurions tout intérêt à boycotter fermement cette consultation. D'autant plus qu'une commission parlementaire sur le financement des universités avait déjà eu lieu en 2004, à laquelle l'ASSÉ avait participé et qui est de toute évidence, n'a rien donné.

Parlant de cette commission, nous vous invitons à vous familiariser avec le mémoire que l'ASSÉ avait produit à l'époque, qui est d'une grande qualité au niveau du discours et des revendications qui y sont amenés, et dont plusieurs mériteraient d'être débattues à nouveau. Ce mémoire devrait être un document de référence afin d'approfondir notre discours sur la question de « l'économie du savoir »

Sinon, nous pensons que c'est aussi surtout dans le travail d'éducation populaire (tracts, dépliants, journaux) que la question spécifique de l'éducation devra sortir, dans le cadre d'une campagne plus générale contre les tarifications et compressions budgétaires.

Enfin, nous souhaitons appeler à la plus grande prudence quant à un appel à la grève générale illimitée. Si cela doit demeurer dans nos cartes, il ne faudra pas la déclencher trop rapidement, et demeurer très attentif aux développements du plan d'action de la Coalition. Car devant de telles attaques, nous devons à tout prix éviter de faire cavalier seul et sortir la grosse artillerie lourde alors que le mouvement communautaire et syndical n'est pas encore suffisamment mobilisé. De toute manière, nous ne le sommes pas tellement plus encore, sous toutes réserves.

Cela dit, il faut garder en tête que si notre mouvement ne réussit pas à contester l'ensemble des tarifications et compressions budgétaires, voir à démissionner le gouvernement, nous serons peut-être contraints et contraintes à combattre cette fois seul-e-s (le mouvement étudiant) contre le dégel et la différenciation des frais. Et si nous avons déjà épuisé l'appel à la GGI trop rapidement, cette erreur pourrait nous être fatale.

Car nous pourrions imaginer le scénario que le gouvernement recule sur la contribution et le ticket modérateur, les mesures les plus impopulaires à l'heure actuelle. Et que nous nous trouvions alors seul-e-s dans la mobilisation par la suite, sur la question de l'éducation. Cela est une autre situation à prévoir, qui pourrait remettre à plus tard le déclenchement d'une GGI étudiante.

Enjeux de campagnes secondaires en éducation

Ainsi, il faudra poursuivre notre mandat de vigilance sur le PCBÉ. S'il s'avérait que des sommes supplémentaires étaient dégagées, il faudrait s'assurer que celles-ci aient intégralement dans l'AFÉ, en rappelant au gouvernement que cela ne vise aucunement à cautionner le dégel en cours et à venir.

De toute façon, nous n'aurons pas le choix de parler d'aide financière aux études, alors que le gouvernement nous propose le RPR, en rappelant que des investissements dans l'AFÉ compenseront pour le dégel annoncé. Toute intervention sur le PCBÉ devra tenir compte évidemment d'un discours plus général, comme cela a été le cas cette année.

Au niveau de la gouvernance, continuer à dénoncer les projets de loi, malgré les amendements cosmétiques (qui sont également à prévoir au niveau universitaire), particulièrement lors du contre-sommet sur l'Université.

Sur l'intégration des « enfants de la réforme », voir à ce que l'intégration au collégial n'implique guère un nivellement du contenu des programmes vers le bas. En espérant que Nadia Lafrenière et Francis Chartrand auront le temps d'ici le Congrès de tenir avec d'autres acteurs en éducation avant le Congrès. Sinon, ces rencontres devraient avoir lieu nécessairement avant l'automne afin de déployer un plan de match commun. Des réunions intersyndicales locales seraient souhaitables afin de réfléchir et mettre sur pied des comités d'intégration locaux sur cette question.

Enfin, et cela dépasse l'éducation, la question des pensions alimentaires. Évidemment, le dernier budget aura été des plus décevant à ce niveau et nous devrions continuer à nous impliquer au sein de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires, afin de maintenir et espérer augmenter la pression. Plus généralement, cela devrait également s'inscrire dans une volonté de participer à des actions entourant le Plan de lutte à la pauvreté.

Conclusion

De toute évidence, c'est une année très chargée qui s'annonce et en ce sens, nous devons être prudents et prudentes afin de ne pas surcharger notre calendrier d'actions diverses que nous ne pourrions être en mesure d'assumer. Nous devons être à l'affût de l'évolution de conjoncture, en étant prudents et prudentes dans l'élaboration d'une escalade des moyens visant à maintenir ou plutôt, à élargir la base populaire de notre mouvement. Si la grève sociale peut nous faire rêver à l'heure actuelle, nous sommes encore très loin d'une telle réalisation, alors qu'un immense travail reste à faire pour que cela soit possible. Ainsi, la prudence, la patience et la détermination doivent être plus que jamais au rendez-vous.

Sur ce, l'exécutif vous encourage à produire de tels textes de réflexions afin qu'un débat s'engage dès maintenant, avant même la tenue du congrès. Nous vous encourageons également à nous poser des questions, à vous appeler entre associations, et à nous confronter mutuellement sur nos idées respectives. Si cela est une évidence, nous tenions à la rappeler, car cela arrive encore trop peu souvent, il nous semble.

Bon congrès et au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Explication au sujet de nos avis de motion

Par le Conseil exécutif de la SOGÉÉCOM

Au cours de la présente année scolaire, les délégué-e-s de la SOGÉÉCOM et autres étudiant-e-s de Maisonneuve impliqué-e-s à l'externe ont relevé à plusieurs reprises certaines tensions quant au fonctionnement de l'ASSÉ. Au-delà de divergences d'opinions plutôt normales entre militant-e-s du mouvement étudiant se sont confirmés des problèmes d'ordre structurel qui ne datent pas d'hier. Les associations membres de l'ASSÉ, en votant pour la tenue d'un Congrès d'orientation, ont certes démontré leur intention commune de revoir les façons de faire de leur syndicat national. Nous croyons cependant qu'il est possible de régler facilement quelques-unes de ces questions dès le Congrès annuel afin de mieux nous concentrer sur l'essentiel en prévision du Congrès d'orientation. C'est pourquoi nous avons déposé cinq avis de motion à la fin du dernier Congrès, dont nous traiterons dans les prochains paragraphes.

Notre premier avis de motion cherche à reporter la tenue des Congrès annuels de l'ASSÉ de la mi-avril à la mi-mai. Nous avons en effet constaté une importante disparité dans les intervalles entre les Congrès : quatre mois entre les Congrès d'automne (octobre) et d'hiver (février), deux mois entre celui d'hiver et l'annuel (avril) et six mois entre l'annuel et celui d'automne. La translation d'un mois du Congrès annuel dans le calendrier permettrait un meilleur équilibre (4-3-5 au lieu de 4-2-6) en plus de donner un mois de plus aux associations membres pour soumettre les propositions nationales aux instances locales. Cette solution nous semble plus pertinente que l'ajout permanent d'un Congrès au calendrier. Il demeurera évidemment possible d'organiser un Congrès extraordinaire lors d'annonces gouvernementales scandaleuses et nous aurions alors davantage de temps pour obtenir des mandats clairs sur tout plan d'action qui y serait alors discuté. Nous n'étonnerons personne en affirmant que des tensions entre certaines associations – dont la SOGÉÉCOM – et certaines personnes élues à l'exécutif de l'ASSÉ cette année ont nui à l'atteinte de nos objectifs communs.

C'est pour rehausser la légitimité des membres du Conseil exécutif que nous avons déposé un deuxième avis de motion, ayant pour but l'élection aux deux tiers de l'exécutif de l'ASSÉ. En effet, nous avons tout à gagner en privilégiant l'élection de militant-e-s ayant l'appui d'une grande majorité des associations étudiantes, tant dans l'intérêt de celles-ci que dans celui des personnes élues qui agiraient ainsi avec une légitimité supplémentaire à l'interne comme à l'externe. C'est d'autant plus pertinent considérant le pouvoir que l'exécutif possède entre deux instances, comme on l'a vu l'automne dernier lorsqu'il a initié le report du Congrès d'automne. Il ne s'agirait d'ailleurs pas d'une barrière extravagante dans la mesure où toutes les personnes élues à l'exécutif aux Congrès annuels depuis 2006 l'auraient été même aux deux tiers ! Cette majorité supplémentaire nous semble cependant nécessaire aujourd'hui comme incitatif à l'adoption par les exécutant-e-s (en poste ou potentiel-le-s) d'attitudes qui tendent à l'unité de l'ASSÉ plutôt qu'à sa division.

Notre troisième avis de motion a un objectif double. D'une part, interdire aux employé-e-s de l'ASSÉ de se présenter à ses postes élus, une politique relativement banale déjà en vigueur dans bien des assos. D'autre part, trancher une fois pour toutes le débat sur les avantages financiers auxquels certain-e-s militant-e-s devraient ou ne pas avoir droit en tant qu'élue-e-s. La SOGÉÉCOM est farouchement contre une telle mesure et il nous est apparu au dernier Congrès que c'est également le cas d'une grande majorité d'associations membres. Notre proposition ne s'oppose en

rien à la Politique de dépenses, qui permet déjà le remboursement de dépenses justifiées, et n'écarte pas la possibilité d'aller chercher des subventions quelconques améliorant le budget général de l'ASSÉ. Pour nous, cette question est le parfait exemple de débats qu'il serait impertinent de traîner jusqu'au Congrès d'orientation et que nous devrions régler dès maintenant.

Le quatrième avis de motion provient de la volonté de rendre permanent et obligatoire un mandat de Congrès souvent réitéré mais rarement appliqué dans l'histoire récente de l'ASSÉ : que le Conseil exécutif fasse régulièrement rapport de ses activités. Une proposition en ce sens avait émané suite au Congrès d'orientation de l'automne 2005 et depuis, ce mandat fut respecté de façon plus qu'intermittente... À notre avis, il s'agit pourtant d'un principe important puisque les rapports - qui seraient pour ainsi dire mensuels - faciliteraient non seulement le suivi par les assos membres des activités au national mais également par le Conseil de coordination, dont une des tâches est de « s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif » selon les Statuts et règlements. Même l'exécutif de la FEUQ le fait, pourquoi pas nous ?

Exemple de calcul pour vote ajusté :

Assos	# membres	# votes
AECS	6546	3
SOGÉÉCOM	5774	3
AGEECLG	5000	3
AGECTR	4400	2
AFESH	4373	2
SECMV	3815	2
AGES	3781	2
AECSL	3453	2
AGECD	2021	2
AECM	649	2
AEMSP	455	2
AEMSS	270	2
AEEA	260	2
AECSSP	260	2
AEHUM	200	2
RÉÉSUM	70	1
AESPEP	30	1

Moyenne 2432,76

Écart-type 2233,44

Borne inférieure 199,32

Borne supérieure 4666,21

Le cinquième et dernier avis de motion mérite peut-être davantage d'explications puisqu'il fait appel à des notions mathématiques que tout le monde ne connaît pas nécessairement, en plus d'aborder un certain tabou de l'ASSÉ : le principe « une asso, un vote ». Si nous souscrivons d'emblée à cette idée en général, force est d'admettre qu'il mène à des distorsions ridicules à l'ASSÉ. Nous n'avons pas de problème à défendre le fait que Maisonneuve possède le même poids décisionnel que Matane ou Drummondville (par exemple) en Congrès, mais qui peut sérieusement argumenter en faveur qu'une asso de programme universitaire de moins de 50 personnes ait le même nombre de votes en Congrès qu'une asso de cégep de 6000 membres ? Il ne s'agit pas tant d'un problème quant à la grosseur absolue des associations mais plutôt de leur importance relative les unes par rapport aux autres. Nous rejetons cependant la solution des fédérations étudiantes fondée sur des barèmes arbitraires et proposons plutôt un fonctionnement basé sur une analyse de variance du poids des assos et expliqué dans l'avis de motion lui-même. Nous incluons ici-même un exemple de tableau de calcul pour assigner les votes, en fonction des données les plus récentes disponibles au bureau de l'ASSÉ. Notons par ailleurs que l'avis de motion ne concerne que les votes sur les propositions ordinaires et que tout autre type de proposition continuerait d'être traité sur la base du principe « une asso, un vote ».

Nous espérons que le présent texte a su répondre à quelques interrogations au sujet de nos propositions, mûrement réfléchies au cours des derniers mois, et qu'il marquera le début d'un échange rationnel à leur sujet. Nous comptons d'ailleurs les présenter au CRAM précédant le Congrès d'hiver mais un imbroglio local a malheureusement fait en sorte que personne de la SOGÉÉCOM ne s'y est présenté. Nous sommes évidemment plus que réceptifs et réceptives à poursuivre cette discussion avec quiconque, publiquement ou de manière bilatérale. Nous ne pouvons qu'espérer que ces réflexions alimenteront l'ASSÉ à plus long terme, notamment dans le cadre de la tenue prochaine du Congrès d'orientation.

Fond d'activité de l'ASSÉ

Par Alex Desrochers

Une hausse de cotisation à l'ASSÉ :

De plus en plus, des voix se font entendre afin de réclamer une hausse des cotisations à l'ASSÉ dans le but de lui donner « les moyens de nos ambitions ». Afin de réellement déterminer si l'ASSÉ manque de fonds, il faudrait non seulement voir les dépenses et si elles concordent avec la vision du Congrès, mais aussi déterminer quelle est la séparation entre les dépenses relevant du national et les dépenses devant être assumées par les associations locales débat que nous laisserons à d'autres textes. Toutefois, dans l'optique que les membres de l'ASSÉ semblent de plus en plus tendres vers une hausse des cotisations et que nous ne croyons pas une telle hausse possible, pour les raisons ci-dessous, nous vous proposons ce que nous croyons être une alternative à cette dernière.

Bien que selon les Statuts et règlements de l'ASSÉ seul les 2/3 des associations sont nécessaires afin d'adopter une hausse des cotisations, le scénario où moins de la totalité des membres seraient en accord avec une telle hausse n'a rien d'attrayant. En effet, advenant le refus d'une association d'augmenter ses paiements de cotisations, l'ASSÉ n'aurait que deux choix : soit renvoyer l'association (ce qui serait complètement absurde comme le fait de la poursuivre devant les tribunaux), soit faire une exception et avoir une cotisation inégale d'une association à l'autre (situation à laquelle nous préférons notre proposition).

Toutes les associations ont des façons différentes de fonctionner, des quorums différents et cette diversité fait qu'il n'est pas toujours facile de tenir des consultations de certains types. Une hausse de cotisation prend un an au moins de travail et de consultation. Surtout que généralement, ce point passe toujours derrière les points réguliers de l'association comme les élections ou bien le plan d'action, ce qui est tout à fait logique. Lors de la dernière hausse de cotisation, l'AECS c'était d'ailleurs abstenu lors du vote en Congrès, car elle n'avait pas eu le quorum lors de leur consultation sur ce point. Au moment de l'adoption de la hausse des cotisations à la session

suivante, la question sur l'affiliation à l'ASSÉ a été posée, car tant qu'à hausser notre cotisation, aussi bien consulter notre affiliation. C'est donc un risque à prendre, surtout à l'aube d'une lutte qui pourrait être déterminante sur la solidarité sociale et nécessiter tout notre temps.

Cotisation optionnelle :

La proposition serait que les associations bénéficiant de plus grands moyens financiers (et de la volonté) adoptent des cotisations supplémentaires (dont elles détermineraient le montant) qui seraient directement versées dans un fond budgétaire fermé. Il serait aussi possible pour une association de faire des dons spécifiquement à ce fond. De plus, cinq % du budget de l'ASSÉ iraient aussi dans le fond étant donné que le *fond d'entraide* actuel (qui représente 5 % du budget de l'ASSÉ) y serait déplacé ce qui assurerait son financement dans un premier temps.

Ce fond serait divisé en cinq enveloppes selon les pourcentages suivants :

- 40 % grève
- 15 % juridique
- 20 % femmes
- 15 % projets spéciaux
- 10 % fonds d'entraide

Fond grève : principal fond, il servirait à mettre des sous de côté en prévision de grèves générales illimitées. La grève de 2005 avait mis l'ASSÉ « carrément dans le rouge » et l'association qui avait alors repris grandement la dette (l'AFESH-UQAM) est présentement sans un sou. En 2007, l'ASSÉ a aussi engrangé un manque à gagner (qui a été comblé par les dons de diverses associations étudiantes suite à une « campagne » de financement), et ce, malgré que la tentative de GGI n'avait pas l'ampleur de 2005 et que l'ASSÉ avait plusieurs membres de plus qu'à l'époque. Le budget pourrait être ouvert à majorité simple une fois une proposition de grève générale adoptée (de campagne ou de déclenchement reste à voir) -et l'exécutif pouvant à ce moment intégrer à sa proposition budgétaire les montants accordés par le congrès).

Fond juridique : Ce fond servirait principalement à soutenir les personnes arrêtées de manière abusive lors d'activités organisées ou appuyées par l'ASSÉ. Les « profits » provenant du photocopieur seraient automatiquement ajoutés au fond afin de respecter la décision précédente du congrès (soit que les dons provenant des personnes utilisant le photocopieur soient alloués à un « fond des arrêté-e-s »). Le fonds pourrait être utilisé par le conseil exécutif et le conseil de coordination afin de permettre de soutenir rapidement des militantes et militants en situation d'urgences.

Fond féministe : Le fond féministe servirait à majorer les moyens financiers dédiés aux luttes féministes à l'ASSÉ et non pas à les remplacer (le fond n'ayant sans doute pas suffisamment d'argent dans un premier temps pour couvrir les activités féministes de l'ASSÉ. Advenant que le fond devienne mieux garni, le congrès pourrait toujours revoir cet élément). Par exemple, il aurait pu permettre cette année d'acheter rapidement les collants féministes pour par la suite demander un

remboursement (ou don qu'importe) aux associations intéressées simplifiant le travail et réduisant le temps nécessaire pour avoir finalement les collants. Le fond pourrait être utilisé par le Conseil de coordination sous proposition du Comité femmes s'il est considéré « actif ».

Fond projets spéciaux : Ce fond ne pourrait être ouvert que par le Congrès ou le Conseil de coordination avec l'accord des deux tiers des membres présent. Il servirait à divers projets qui sortent du plan d'action habituel de l'ASSÉ (le fameux livre qu'on devait produire ou les états généraux du syndicalisme étudiant de 2005 qui n'ont pas eu lieu). Il pourrait aussi servir à financer des dépenses que l'ASSÉ n'a pas les moyens d'assumer en temps normal comme des autobus.

Fond d'entraide : Ce fond aurait le même mandat qu'il a actuellement (pas renflouer les finances de l'ASSÉ...).

Avec l'accord des deux tiers du congrès, les sommes pourraient être utilisées à d'autres fins que celles définies dans les Statuts et règlements.

Les enveloppes seraient fermées et se cumuleraient d'année en année.

Les instances continueraient d'être soumises aux politiques de dépenses de l'ASSÉ qui restreignent le pouvoir du Conseil exécutif et du coco de dépenser de l'argent.

Critique :

La principale critique qui a été apportée est qu'une telle cotisation créerait deux catégories d'association membres : celles faisant des dons ou ayant une cotisation optionnelle et celles n'ayant pas les moyens ou ne désirant donner plus d'argent à l'ASSÉ. Une association participant plus que les autres aux finances de l'ASSÉ pourrait considérer que son opinion devrait être plus considérée que celle d'une autre ou qu'elle devrait recevoir plus d'aide du national. Toutefois, cela nous semble moins problématique que de nous retrouver avec des associations ayant des cotisations « obligatoires » inégales ou décidant de désaffilier à cause d'une hausse de cotisations.

Une autre critique apportée est la possibilité que peu d'associations y participent (que ce soit parce qu'elles n'y voient pas l'intérêt personnel pour elles ou par paresse) et que le fond n'accumule pas suffisamment d'argent pour rendre utile la démarche. Mais en même temps ce serait un bel exemple de solidarité de la part des associations les plus fortunées.

Finalement, il faudrait se questionner si le processus n'est pas trop bureaucratique et s'il n'est pas possible d'appeler les associations à faire plus de dons ainsi que de prévoir à plus long terme et de manière plus large lorsque nous adoptons les budgets. Toutefois, en 2007 et 2005 c'est énormément de temps qui ont été nécessaires pour solliciter les associations et l'ASSÉ ayant tendance à percer son budget systématiquement, il est peu probable que la tendance se renverse d'un coup de baguette magique.

Vers l'élection de non-membres

Philippe Ethier, membre de l'Association facultaire de sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Le présent texte a comme but la remise en question d'un des critères définissant l'éligibilité d'un candidat ou d'une candidate au conseil exécutif de l'ASSÉ. C'est-à-dire du fait de devoir « provenir d'une association membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection ». Un réel débat est nécessaire sur cette question. D'autant plus qu'un avis de motion a été déposé par le SECMV (Marie-Victorin) afin de permettre à des non-membres d'être élu-e-s au conseil exécutif.

En premier lieu, la logique derrière le principe d'être membre pour être élu-e c'est de s'assurer que seuls des membres aient accès aux instances exécutives de l'ASSÉ sans quoi cela mènerait à une déconnexion entre le national et les associations locales et que présenter des candidates et candidats sur un exécutif est un droit exclusif aux membres. Pour soutenir ces arguments, on ressort parfois l'exemple du Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), dans lequel des individus pouvaient devenir membre de cette organisation nationale étudiante, avoir droit de parole et de soumettre sa candidature au conseil exécutif. Avec la mort du MDE, plusieurs personnes ont affirmé que cette organisation était déconnectée des associations locales à cause du fait que des membres des instances nationales ne faisaient pas partie d'associations locales ou n'étaient même pas étudiants ou étudiantes.

La notion de membre

Cet avis de motion fait appel à une définition claire du concept de membre. Si dans le cas de l'ASSÉ, les membres sont les associations locales, pour ces dernières le concept est moins clair et diffère selon chaque institution. Par exemple, à la SOGÉÉCOM, jusqu'à tout récemment, était membre toute personne ayant payé sa cotisation, via le paiement de sa facture, pour l'année. Ainsi, on était étudiant ou étudiante seulement à la session d'automne mais on était encore considéré comme un membre à la session d'hiver. C'est cette ouverture dans la charte qui a permis à Mathieu Melançon de se présenter sur l'exécutif de l'ASSÉ. Dans le cas de l'AFESH, sans être inscrit à un cours donné par la faculté des sciences humaines de l'UQAM, on peut devenir membre volontaire de l'AFESH et voter pour des grèves sans avoir à subir les conséquences de ce vote. C'est ce statut particulier – et même fortement critiqué - qui a permis à Alex Desrochers de se présenter 2 années de suite à l'ASSÉ.

Avoir une organisation c'est aussi avoir des règles communes et des définitions communes de ce qui est inclus dans la notion de membre: c'est-à-dire les droits et devoirs reliés à ce concept. Une de mes interrogations principales reste de savoir si une candidature venant d'un ou d'une membre volontaire de l'AFESH serait plus valide que celle d'une personne qui ne serait pas membre d'une association membre et qui n'aurait pas le privilège d'avoir accès à un membership de type volontaire? Dans une autre sens, si une association locale permet aux non-étudiants et non-étudiantes de devenir membre, est-ce que l'on doit accepter sa candidature sous le prétexte qu'il est membre d'une association locale? Un mouvement ne peut se bâtir avec l'addition de définitions particulières; c'est-à-dire que nous devons établir des balises communes plus universelles.

Être membre c'est faire partie d'une organisation. « Faire partie » renvoi à quelque chose de plus large qu'un simple appui, mais à une participation. On peut aussi séparer cette participation en prise de décision et application de ces décisions. De plus, si on regarde la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*, il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement pour être membre de l'association représentant la totalité d'une institution, dans le cas d'une association facultaire, il faut être inscrit à la faculté ou pour une association modulaire, il faut être inscrit dans le module,... L'étudiant inscrit et automatiquement membre reste la définition la plus répandue. Si cette loi apporte certains avantages financiers, elle fait en sorte que les associations doivent conjuguer avec la défense de principes claires et la représentation. Car l'adhésion n'est pas volontaire et ne se fait pas uniquement sur la base de principe. Ce qui peut avoir comme conséquence, à cause de ton domaine d'études, d'avoir une association qui défend très peu tes intérêts. Par exemple, si je me retrouve à l'école de gestion de l'UQAM, en Urbanisme par exemple, est-ce que je dois abandonner l'idée de jouer un rôle et de participer à un mouvement étudiant progressiste et simplement, me contenter des partys et de bières. Si la participation d'un ou d'une non-membre à l'instance suprême (Assemblée générale ou congrès) d'une organisation me pose problème au niveau démocratique -c'est-à-dire à la prise de décision-, je ne vois pas de problème à ce qu'un ou qu'une non-membre qui voudrait participer à appliquer les mandats décidés dans cette instance suprême y participe. Il ou elle reste lié-e à cette instance qui l'a élu et qui peut le ou la démettre de ses fonctions. Le pouvoir exercé par les associations locales reste le même que sur un ou une membre ordinaire.

Ce débat soulève aussi un autre élément: l'élection de non-étudiant-s-es. Autant pour les associations locales que pour le national, la base reste la même. La base c'est les étudiantes et les étudiants. Ce que nous voulons c'est « défendre les intérêts matériels et moraux des étudiantes et des étudiants ». Comme pour un syndicat ouvrier: la base c'est les travailleurs et les travailleuses. Dans ce sens, il m'apparaît nécessaire, afin de rester cohérents et cohérentes avec notre rôle premier, que seulement des étudiants et étudiantes puissent participer au sein de l'organisation, ce qui n'empêche pas l'appui d'acteurs ou actrices externes. Que dirait-on d'un syndicat dans une usine dont l'exécutif n'est pas composé de travailleur-s-euses? Ou d'un syndicat de professeur-e-s où l'exécutif est composé de personnes n'exerçant pas le rôle de professeur-e-s? Certes. on peut soutenir la lutte étudiante sans être aux études. Mais pour participer aux prises de décision dans l'organisation, il faut connaître la réalité étudiante, la vivre. Le contraire pourrait mener à une organisation déconnectée de sa base.

Les droits des membres en jeu?

On m'a déjà dit que l'accès à des postes élus devait rester un droit réservé aux membres, car le contraire pourrait nuire à des affiliations. Que certaines associations étudiantes pourrait perdre tout intérêt à affilier. Tout en ajoutant que si ces gens veulent s'impliquer, ils n'ont qu'à travailler à faire affilier leur institution. Sérieusement, cela n'a jamais été un réel argument lors de campagnes d'affiliation. Ce donner une voix au national ne se résume pas à élire des gens (vision qui serait d'ailleurs très parlementaire). C'est pouvoir participer aux prises de décisions permettant de coordonner au niveau national les orientations à donner à notre lutte. C'est avec cet argument que c'est fait toute campagne d'affiliation. Comme dit précédemment, nous avons beau y rêver, mais jamais toutes les associations vont être regroupées sous la bannière de l'ASSÉ. Devons-nous

alors eclure leurs membres qui voudraient s'impliquer au sein de notre organisation? N'oublions pas que l'acceptation de leur implication pourrait aussi permettre un rapprochement avec certaines associations.

On pourrait me répondre qu'il est faux de prétendre que le conseil exécutif n'est doté d'aucun pouvoir décisionnel dans l'orientation de l'organisation. Alors dans ce cas, le débat devrait plutôt être au niveau de la situation de la démocratie à l'ASSÉ; car il est faux de prétendre, avec un exécutif doté d'un grand pouvoir décisionnel, que l'ASSÉ est sous le contrôle direct de ces membres. L'instance de contrôle direct ne doit être et ne peut être cette instance, car de cette manière en sombrant dans la démocratie représentative, on se retrouverait en contradiction avec nos principes de bases. C'est-à-dire le fondement de notre organisation.

« au moment de l'élection »

Dans le critère d'éligibilité pour un poste, le terme « au moment de l'élection » me semble plutôt contradictoire. Autrement dit, on applique cette règle le temps d'une fin de semaine et après, l'application de la logique qui sous-entend cette règle ne s'applique plus. Or si logique est-elle, sa validité devrait être maintenue tout au long du mandat. Et la réalité est que si cela avait été appliqué après les élections, dans les dernières années, plusieurs personnes auraient dû quitter l'exécutif au courant de leur mandat.

La chaise: C'est mieux que le non-membre!

Certes, l'élection de non-membres doit être encadrée et si jamais ils deviennent majoritaires, nous allons devoir nous questionner sur l'implication des membres dans leur organisation nationale. Je reste convaincu que si nous voulons créer un réel mouvement étudiant progressiste et général, nous ne pouvons refuser l'apport de non-membres et d'ainsi se contenter du cadre associatif des membres pour déterminer si une personne peut aller au-delà d'un simple appui extérieur et dans ce sens, de pouvoir avoir une réelle participation au sein de l'organisation. Cette participation doit être encadrée; il reste notamment du pouvoir des associations de contrôler son orientation. D'autant plus que si des postes au conseil exécutif restent vacants et qu'un non-membre veut contribuer à la lutte en prenant en charge ce poste, se contenter de la chaise plutôt que d'accepter sa participation me semble une avenue ridicule.

En guise de conclusion, le principal critère sur lequel nous devrions nous baser pour juger si une personne peut être exécutant-e ou pas; ce n'est pas tant son statut de membre ou pas, mais plutôt la qualité de la personne par rapport aux tâches qui sont à accomplir.

Plus qu'une position : faisons une vraie lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme à l'ASSÉ

Bruno Laprade, Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie

Philippe Ethier, membre de l'Association facultaire de sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Camille Tremblay-Fournier, Comité femme de l'ASSÉ²

Lors du congrès des 24 au 26 avril 2009, la résolution suivante « Que l'ASSÉ se positionne contre l'homophobie. » a été adoptée. En tant qu'association étudiante, nous avons un grand rôle à jouer dans cette lutte. Et il nous faut dès maintenant matérialiser cette résolution en actions concrètes afin qu'elle ne soit pas reléguée sur les tablettes comme bon nombre de nos revendications.

Dans la dernière année, plusieurs cas flagrants d'homophobie ont défrayé les manchettes : que ce soit cette église donnant des cours sur « comment développer le potentiel hétérosexuel de son enfant », ces professeurs de philosophie à la retraite postant une lettre d'opinion scandaleuse contre la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie où l'homosexualité est présentée comme étant contre-nature ou ces commentateurs sportifs dénigrant le patineur artistique Johnny Weir pour les costumes qu'il portait. Des propos semblables circulent encore à l'intérieur des murs de nos institutions.

En effet, les récentes recherches de Line Chamberland sur l'homophobie en milieu scolaire (tant au secondaire qu'au collégial), démontrent que notre milieu d'étude n'est pas exempt de discriminations et de préjugés. En plus, l'environnement scolaire ne démontre généralement pas son ouverture face à la diversité sexuelle en affichant clairement qu'il s'agirait d'espaces sécuritaires pour affirmer son orientation sexuelle et son identité de genre.

Nous constatons que les contours de l'homophobie sont mal connus. Pourtant, à la base, l'homophobie est une forme de sexisme. Les insultes tapettes, fif, pédé associent le féminin chez l'homme à une marque de faiblesse. C'est pourquoi plusieurs hétérosexuels seront victimes d'homophobie dans leur vie, tandis que certains gais répondant à des standards de masculinité n'en vivront jamais. Les femmes ne sont pas exclues de ces préjugés puisqu'on attend souvent d'elles qu'elles aient besoin d'un homme pour être complète. C'est aussi pourquoi l'homophobie devrait être une cause défendue par tous: elle continue d'instaurer une inégalité entre les sexes, demandant que l'on se conforme à des stéréotypes de genre pour obtenir la dignité d'être humain et éviter d'être violenté.

Il existe différentes barrières à l'intégration des gais, lesbiennes, bisexuel-le-s et transgenres dans la société, considérant la pluralité des formes d'oppressions que peuvent prendre l'homophobie et l'hétérosexisme. Si quelques cégeps et universités ont des associations lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT), la plupart de celles-ci ont de la difficulté à survivre et à poser des actions concrètes pour enrayer l'homophobie dans leurs milieux. En effet, ces

2 Camille appui la lettre, mais n'a pas participé à la rédaction.

associations sont souvent isolées et peinent à recruter des membres dû aux stigmates de l'homophobie et au manque de contacts. Pourtant, pas besoin d'être gai ou lesbienne pour faire la lutte aux préjugés.

Il faut plus que des campagnes d'affichage, souvent mal adaptées à la réalité étudiante, ou des politiques administratives pour faire taire les préjugés. Par conséquent, nous croyons qu'il est du rôle des associations étudiantes, et donc de L'ASSÉ, d'aller de l'avant et de proposer des actions afin de favoriser un climat épanouissant pour la réussite scolaire des étudiants québécois. La lutte à l'homophobie et l'hétérosexisme fait partie de ces actions. Si L'ASSÉ a su s'imposer comme acteur social de la société québécois c'est, entre autres, par sa capacité à parler d'enjeux allant au delà de l'éducation. Dès maintenant, les associations étudiantes doivent se saisir de cette enjeu: en prendre acte, informer leurs membres sur la diversité sexuelle et devenir un réel recours pour lutter contre les préjugés.

C'est pourquoi nous proposons les trois propositions suivantes :

Qu'en collaboration avec la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie:

Que l'ASSÉ se dote d'un discours développé et clair sur l'homophobie et l'hétérosexisme;

Qu'une brochure soit produite sur l'homophobie et qu'un volet sur la diversité sexuelle soit inclus à l'Ultimatum;

Que l'ASSÉ organise, en collaboration avec les associations locales, des événements de réseautage dans les institutions où il n'y a pas de comité LGBT.

Précisions concernant l'avis de motion aux Statuts et

Règlements du Comité-Femmes

Par Camille Tremblay-Fournier

Au congrès d'hiver 2010, un avis de motion portant sur la réécriture des statuts et règlements de la section *Chapitre 9 Comité-Femmes* a été déposé. Les tenants et aboutissants de celui-ci ont d'abord été discutés dans le cadre de caucus non-mixtes pour ensuite être mis en commun lors une plénière mixte. Les éléments de discussion qui ont davantage capté l'attention des militantes et militants dans les deux caucus seront ici exposés afin de possiblement répondre à certaines interrogations. Ainsi, seront présentés le budget avec une perspective de genre, la non-mixité du Comité femmes et le pouvoir d'appui de celui-ci en congrès.

1. Budget avec une perspective de genre

D'abord, l'élément nouveau que propose cet avis de motion est le pouvoir octroyé au Comité femmes de gérer un budget. Tel que stipulé dans l'article 43 de l'avis de motion concernant les pouvoirs du Comité femmes, celui-ci pourra *administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.*

Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et aux besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. L'avis de motion propose que le Comité femmes se voie allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5% des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet. Ce 5 % des cotisations annuelles représente les dépenses entourant les activités du comité soit les déplacements des tournées, le matériel de mobilisation, les camps de formation féministe, les actions, les impressions, etc. Le pourcentage alloué n'est toutefois qu'un paramètre et peut être réévalué dans les prévisions budgétaires en cas de difficultés financières de l'organisation.

Ce nouveau pouvoir qui pourrait être octroyé au Comité femmes constitue ce qu'on appelle un budget avec une perspective de genre.³ De plus en plus d'organisations progressistes se dotent de cet outil, car il constitue une occasion pragmatique de procéder à une intégration transversale d'une analyse de genre afin de la rendre plus sensible aux besoins d'une population spécifique. Le postulat de base de cette approche est que l'attribution des ressources n'est pas neutre et qu'un budget n'est pas qu'un simple outil technique dont les implications sont comparables pour tous. Un budget reflète une vision sociale et économique, des orientations et des priorités d'une organisation, ainsi que les relations de pouvoir sous-jacentes. Ce n'est donc pas un hasard si les secteurs marginaux sont ceux qui sont le plus affectés par les budgets et ceux qui ont le moins de possibilités d'exercer une influence politique sur l'établissement des budgets. La logique sous-tendue est qu'un budget qui ignore les différences entre les hommes et les femmes ne peut que reproduire ou maintenir les relations d'inégalités de genre existantes et ne pourra que difficilement avoir des effets positifs sur l'ensemble de l'organisation. Ainsi, les budgets avec une perspective de genre peuvent être une réponse à la nécessité de mettre en place des stratégies plus efficaces pour contrôler et favoriser l'égalité sociale et économique entre les hommes et les femmes

Soulignons que les budgets avec une perspective de genre ne sont pas établis spécifiquement pour les femmes. Il s'agit d'une analyse différenciée selon les sexes des dépenses qui permet d'élaborer des budgets en tenant compte de leurs conséquences sur la vie des hommes et des femmes. L'objectif est donc d'intégrer la perspective de genre dans toutes les étapes des projets, des campagnes ou des stratégies syndicales en se demandant si les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes y sont véritablement inclus par l'attribution de ressources suffisantes. Il faut éviter de tomber dans le piège de l'argument qui veut que par l'instauration d'un budget de genre, les femmes deviennent un groupe d'intérêt qui entre en concurrence avec d'autres

3 Cette présentation des budgets de genre est fortement inspirée du texte de Veronica Zabadua Yanez, «Une introduction aux budgets avec une perspective de genre», *Cahiers genre et développement*, L'Harmattan, 2003.

groupes pour les ressources limitées dont dispose une organisation. Ce point de vue supposerait que toutes les femmes ont les mêmes demandes et les mêmes besoins et d'autre part, que les budgets de genre aient pour seul but d'affecter une part plus importante des dépenses exclusivement aux programmes en faveur des femmes. Les questions de genre doivent être un critère transversal dont le but est l'égalité entre les hommes et les femmes. Aussi, assimiler les budgets avec une perspective de genre à des budgets pour les femmes peut sembler renforcer l'image des femmes en tant que groupe vulnérable. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'il existe des différences dans l'attribution des ressources par rapport à l'âge, l'ethnie, la classe sociale, la situation géographique et aussi le genre.

Les budgets avec une perspective de genre contribuent donc à définir la valeur réelle des ressources qui sont affectées aux femmes et aux hommes. Le genre étant un des axes les plus persistants de l'inégalité, les budgets de genre peuvent devenir des outils pour aider le renforcement du pouvoir et pour l'avancement des droits des femmes. Il s'agit d'un renforcement du pouvoir à l'égard des règles institutionnelles et des ressources puisque ces budgets permettent entre autres d'évaluer les résultats d'engagements qu'une organisation prend à l'égard des questions d'égalité des sexes. Les budgets avec une perspective de genre permettent aussi une plus grande efficacité et efficacité dans les diverses luttes par la réduction de conflits permanents sur la question de l'attribution des ressources.

L'objectif ultime des budgets de genre est donc la prise en compte des besoins et des intérêts des hommes et des femmes, celles-ci y étant traitées non pas comme des exceptions, mais comme des participantes à part entière dans l'organisation.

2. La non-mixité organisationnelle du Comité femmes

Également, un autre élément qui a porté à débat est la non-mixité des élues au Comité femmes. Dans l'article 40 des statuts et règlements de l'avis de motion concernant la composition du Comité femmes, il est spécifié que *le Comité femmes est une instance non-mixte*. Bien que le Comité femmes n'ait été constitué que d'élues femmes depuis sa création⁴, plus récemment, la tendance semble être à critiquer cette posture organisationnelle au profit d'une mixité hommes-femmes. Cette mention de l'avis de motion n'a donc que pour but de refonder cette caractéristique spécifique du Comité femmes au sein du conseil de coordination.

Pour revalider la nécessité d'une non-mixité organisationnelle au Comité femmes, je reprendrai brièvement certains propos qui ont été soulevés par Stéphanie Mayer dans l'article de réflexion *La bouffée d'air de certaines féministes : la non-mixité « femmes »*⁵, parue dans le dernier journal Ultimatum de mars 2010. Ainsi, la non-mixité organisationnelle est une liberté politique et un mode d'organisation précieux pour différents groupes minoritaires. S'organiser en non-mixité femmes permet de mettre en commun des réalités discriminatoires et oppressives, des comportements, attitudes, et structures qui (re)produisent des inégalités en vue de constituer un mode d'action visant des transformations radicales des rapports sociaux. Il s'agit d'un espace politique non-mixte qui a pour objectif de se retirer de façon ponctuelle (caucus non-mixtes durant une assemblée mixte) ou de s'organiser à plus long terme à l'extérieur ou en parallèle d'une structure, d'un groupe jugé oppressant, et ce, dans une visée de transformation des rapports de

4 Voir l'historique du Comité femmes depuis 2001 : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1342&lang=fr>

5 http://www.asse-solidarite.qc.ca/IMG/pdf/Ultimatum_special_femme_mars_2010_web.pdf

pouvoir. Cette tactique permet donc d'accumuler les forces nécessaires pour effectuer une action politique dans les espaces mixtes. En effet, ce mode d'action permet de faire valoir des analyses spécifiques souvent occultées dans les instances mixtes. La non-mixité se veut ici un moyen nécessaire pour certaines (et non pour toutes) qui ne doit pas tomber dans la ghettoïsation des femmes ou dans la posture confortable des clubs féminins. Il s'agit donc d'un espace qui se veut «temporaire», afin de préserver sa spontanéité et sa force politique.

Il semble alors impérieux que les militantes-femmes de l'ASSÉ puissent demeurer les détentrices privilégiées du pouvoir décisionnel sur les enjeux les concernant spécifiquement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de soutien des militants-hommes aux diverses batailles menées par le Comité femmes par l'exécution de multiples tâches périphériques facilitant le travail des militantes. Par exemple, il peut s'agir de faire de l'affichage, du tractage, des déplacements de personnes ou de matériel, la mise en ligne de documents web, la préparation de nourriture, la correction orthographique de textes, etc. Rare sont les lieux de pouvoir où les femmes sont présentes en plus grand nombre que les hommes. Il est important que le Comité femmes demeure un de ces lieux en gardant l'exclusivité des processus décisionnels entourant l'organisation politique du Comité femmes pour les femmes féministes.

3. Le pouvoir d'appui du Comité femmes

Finalement, le dernier élément qui portait à discussion dans l'avis de motion était la réaffirmation du pouvoir d'appui du Comité femmes au congrès présent dans l'article 43 concernant les pouvoirs. Cet article permet au comité de *siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote*. Bien que représentant un ajout textuel aux statuts et règlements de la section Comité femmes, cette mention de pouvoir d'appui n'accorde pas un nouveau pouvoir au comité. Ce dernier peut déjà appuyer des propositions conformément au chapitre 3 concernant le congrès, article 9, point 2 des présents statuts et règlements : *Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition*. Ainsi, si le Comité femmes a le droit de proposition, il a par le fait même le droit d'appui. La réécriture des statuts et règlements de la section Comité femmes ne fait que mieux redéfinir les pouvoirs de cette instance.

Par ailleurs, des critiques ont été amenées quant au potentiel de centralisation du pouvoir autour de l'exécutif national qu'entraînerait le pouvoir d'appui du Comité femmes. Cependant, cette critique semble un peu faible, étant donné qu'un Comité femmes a presque toujours la particularité d'être créé dans un contexte de conflit avec le pouvoir institutionnel en place et non en concertation avec celui-ci. Cette caractéristique teinte de manière profonde les pratiques, les idées et les modes d'action de ce comité, qui vont habituellement dans une perspective de contestation des rapports de pouvoir inégaux dans la société en général ainsi qu'au sein de l'organisation. À certains moments, il se peut que le Comité femmes soit plus favorable aux positions prises par l'exécutif, mais de manière générale, les risques que le Comité femmes utilise son pouvoir pour appuyer de manière délibérée des propositions venant de l'exécutif autre que de nature féministe sont peu probables.

Le pouvoir d'appui peut par contre être très pratique dans le cas où par exemple une association étudiante membre apporte une proposition faisant ressortir des aspects pertinents à traiter d'une perspective féministe, qu'aucune association ne veut appuyer. Le Comité femmes peut

à ce moment utiliser son pouvoir d'appui pour permettre minimalement qu'il y ait une discussion à propos de la proposition. De toute manière, au final, ce sont les associations étudiantes membres qui votent sur des propositions et non le Comité femmes. L'idée est alors d'éviter la restriction des propositions recevables qui sous-tendent des enjeux féministes pertinents et non la concentration du pouvoir d'influence et décisionnel dans les mains de l'exécutif national ou plus largement du conseil de coordination.

En espérant que ces considérations auront répondu à certaines interrogations concernant l'avis de motion aux statuts et règlements présenté par le Comité femmes.

Candidatures Conseil exécutif

Arnaud Theurillat-Cloutier – Candidature au poste de Secrétaire à l'information

Montréal, le 10 avril 2010

La démocratie n'est ni cette forme de gouvernement qui permet à l'oligarchie de régner au nom du peuple, ni cette forme de société que règle le pouvoir de la marchandise. Elle est l'action qui sans cesse arrache aux gouvernements oligarchiques le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies. - Jacques Rancière

Camarades,

Après de nombreuses tergiversations, j'ai pris la décision de me présenter sur l'exécutif de l'ASSÉ pour cette bouillonnante année qui s'annonce. Après la peur, l'abattement, la tourmente, c'est la rage qui a pris le dessus : s'engager politiquement, c'est faire un pari, un pari incertain et dangereux, mais le plus lucide possible. Un calcul rationnel déconseillerait à tous et toutes de faire ce saut. On décide de militer suite à une impulsion du cœur, on lutte avec les tripes.

Implications précédentes

Impliqué depuis la grève de 2005 alors que j'étais au secondaire à l'école Sophie-Barat, je me suis toujours dévoué au mouvement étudiant, bien que cette participation ait varié en degrés selon les années. Dès mon arrivée au Collège de Bois-de-Boulogne en 2006, je me suis présenté comme coordonnateur aux affaires externes de l'AGEBdeB. Avec le comité de mobilisation, nous avons mené cette session-là une campagne d'affiliation à l'ASSÉ des plus épiques. L'année suivante, j'ai occupé le poste de coordonnateur général jusqu'en janvier, avant de démissionner suite à la désertion du Conseil exécutif de l'AGEBdeB et l'échec de la grève contre le dégel. Même si j'ai continué de militer avec le comité de mobilisation, j'ai été atteint d'une profonde culpabilité en voyant la droite prendre le contrôle de l'association et fragiliser notre affiliation. La session suivante, après une campagne de désaffiliation qui fut sûrement aussi tumultueuse que celle de l'affiliation, nous avons finalement perdu notre statut de membre de l'ASSÉ. Néanmoins, je suis tout de même heureux de constater que Bois-de-Boulogne répond toujours «présent» dans la lutte; la journée de grève du 1er avril en témoigne avec force. De même, la présence d'anciens et d'anciennes de Bois-de-Boulogne dans le mouvement étudiant est sans aucun doute un apport appréciable découlant de cette courte lune de miel entre l'ASSÉ et Bois-de-Boulogne. Depuis l'année dernière, je m'implique au Comité journal, parallèlement à ma participation au Réseau des universitaires en sciences et humanités (RUSH, sorte de comité de mobilisation de l'UdeM). Cette année fut riche d'enseignements autant sur le journalisme étudiant que sur le climat général d'un campus affilié à la FEUQ. Avec ce maigre et modeste bagage, je pense avoir assez bien affûté mes armes pour affronter une année chaude sur un exécutif déterminé.

De l'étincelle au brasier

Évidemment, les candidatures de qualité déjà connues pour les comités et conseils de l'ASSÉ me font croire que, collectivement, nous serons à la mesure des défis qui nous attendent. L'année dernière ne fut qu'un pas vers un combat aux horizons des plus inspirants. Le Budget 2010-2011 sera notre fossoyeur ou le tremplin d'une lutte de classes des plus prometteuses. Pour ma part, je fais le pari que nous serons au rendez-vous. L'ASSÉ est l'organisation qui me paraît être la plus à même d'être au premier plan de ce ralliement en germe des classes populaires. Le défi reste entier : le gouvernement joue sur la division, en bon lecteur de Machiavel. L'union de la cause étudiante et de celle des travailleurs et travailleuses du secteur public me semble être la seule avenue permettant de faire reculer le gouvernement, autant sur la question des tarifs en général que sur celle plus particulière des frais de scolarité. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut commencer à parler de grève sociale. Le gouvernement pliera ou nous forcerons sa chute.

Un discours à articuler, des idées à défendre

Mes implications passées me permettent de penser que je serais en mesure de remplir les mandats qui attendent le futur Secrétaire à l'information. Depuis mon entrée au cégep, je réalise régulièrement du matériel d'information, du tract aux affiches, en passant par les journaux et feuillets. Sans être suffisant en soi, un matériel d'information rigoureux, convaincant et unitaire est une condition nécessaire à une mobilisation de qualité. Il faudra pour cela planifier un calendrier serré et précis de nos outils à produire, en adéquation avec notre escalade des moyens de pression. Animé par un souci de développer une esthétique unitaire et fidèle à l'esprit d'un syndicat étudiant, je me ferai un devoir de participer également à la mobilisation sur les campus afin, entre autres, d'évaluer la portée de notre discours couché sur papier. En ce sens, ma collaboration avec le comité journal et le comité recherches et affaires académiques sera cruciale à une réflexion sur notre stratégie à adopter pour développer une conscience de classe. Malheureusement, je ne me suis pas encore penché concrètement sur la forme que devra prendre tout cela. Je me réserve l'été pour cette tâche.

Des critiques à mener, des débats à élargir

Mon désir de coordonner la production du matériel d'information va de pair avec le souci de vouloir ouvrir les débats au sein des instances de l'ASSÉ. Trop de camarades nous suivent de loin, sans prendre part à notre organisation. Beaucoup évoquent un certain dogmatisme à l'origine de cette distanciation. Je partage en ce sens plusieurs critiques qui ont été émises plus tôt sur la culture militante autoréférentielle du mouvement étudiant. Cette tendance est pernicieuse pour un syndicat qui se réclame de la démocratie participative. L'ASSÉ n'est pas un groupe affinitaire, ni un groupe politique d'extrême gauche. Nous formons un syndicat combatif, mais qui se doit d'être rassembleur. Nous croyons fondamentalement, contrairement aux fédérations étudiantes, que chaque être humain est doté d'une conscience politique qui peut l'amener à influencer sur le devenir collectif : le politique n'est pas affaire de professionnel-le-s. Les débats que l'ASSÉ doit avoir mériteraient en ce sens d'être plus ouverts et respectueux des différentes tendances inhérentes à notre mouvement.

Je terminerai en m'excusant d'avoir escamoté quelque peu cette réflexion et cette lettre. J'espère pouvoir poursuivre mon cheminement avec vous l'année prochaine.

Pour les détails techniques, je ne suis effectivement pas membre de l'ASSÉ à ce jour. Je compte l'être pour me présenter au congrès d'automne. D'ici là, je travaillerai tout de même avec l'équipe qui sera élue au Congrès annuel, si les membres veulent bien de moi évidemment. Je dois aussi vous avouer avec malaise que je ne serai pas présent au pays durant les mois de juillet et août. J'avais prévu ce voyage avant de prendre la décision de m'impliquer sur l'exécutif de l'ASSÉ. Cependant, je pourrai effectuer à distance une partie de mes tâches sans problème. J'espère que les délégué-e-s seront compréhensifs et compréhensives, et qu'ils et elles ne douteront pas pour cela de ma détermination à remplir pleinement le poste pour lequel je me présente. Je ne serai pas infaillible, mais ma volonté est de fer. De surcroît, comme l'écrivait Hegel «qui a peur de l'erreur, a peur de la vérité».

Solidairement, Arnaud Theurillat-Cloutier

Christian Pépin – Candidature au poste de Secrétaire aux relations externes

Montréal, le 23 avril 2010

À l'attention des délégations et observatrices présentes et des observateurs présents au Congrès annuel 2010 de l'ASSE

*« L'engagement révolutionnaire a inévitablement la forme d'un pari, d'un pari raisonné certes, le plus lucide possible, mais il n'y a pas de science exacte des révolutions. Pour changer le monde – ce qui est le plus urgent que jamais – nous sommes condamnés au bricolage, sans certitude de réussir; mais avec la certitude que si nous n'essayons pas, nous serons condamnés à mourir de honte avant même d'être anéantis par une éventuelle catastrophe nucléaire ou par une catastrophe climatique » **Daniel Bensaïd***

Bonjour à vous camarades,

c'est avec une grande détermination que je pose à nouveau ma candidature sur le conseil exécutif, cette fois-ci au poste de secrétaire aux relations externes. Ma décision est le fruit d'une longue réflexion⁶, prise bien avant les attaques sans précédents du dernier budget. Néanmoins, elle demeure largement tributaire d'une colère insatiable contre le dernier budget du Québec, l'exemple par excellence d'un saccage qui se profile sous nos yeux. Mais son plus grand souffle est motivée

⁶ Cette longue réflexion est le fruit de nombreuses expériences politiques au sein du mouvement étudiant québécois. Étant donné que celles-ci ont déjà été exprimées dans ma lettre de l'an dernier, j'invite les camarades à s'y référer pour en savoir plus sur mon passé militant, voulant éviter les redondances. Aussi, je vous réfère à un texte présent dans le cahier de congrès l'an passé, que j'ai co-signé intitulé « Entre réalisme et idéalisme: quel syndicalisme? », auquel je souscris encore totalement.

par un espoir grandissant qu'une contestation populaire de taille prend forme; que cette contestation renferme des possibilités politiques inouïes, et que l'ASSÉ a une responsabilité de premier plan à jouer quant à la réussite ou l'échec de ce mouvement progressiste, qui n'est qu'à ses débuts encore.

Évidemment, les nombreuses candidatures de qualité au sein des comités et conseils alimentent ma décision au plus haut point. Mais sans plus tarder, je souhaite exposer certaines perspectives au sein desquelles j'envisage situer mon implication l'an prochain, les raisons qui me poussent à me présenter cette fois à ce poste précis, et le bilan que je tire de mon implication cette année à l'exécutif national.

La guerre idéologique est loin d'être gagnée

De toute évidence, la lutte contre les tarifications *et* les compressions budgétaires annoncées dans le dernier budget doit demeurer le fer de lance de notre mobilisation. Je tiens à souligner que la liaison du « *et* » est importante plus que jamais, alors qu'un vent de droite souffle parmi la « grogne » populaire. Si un certain consensus social se profile quant à l'injustice des nombreuses tarifications du dernier budget, les solutions proposées, elles, ne pointent pas toutes dans la même direction. Ainsi, le mouvement des « Cols rouges »⁷, malgré qu'il s'enracine notamment, et avec raison, dans une lutte à la corruption dans l'allocation des contrats pour les travaux publics, celui-ci a une définition beaucoup plus extensive de la « mauvaise gestion gouvernementale ». Les appels à faire le « ménage gouvernemental » signifie ni plus ni moins pour une large frange de ce mouvement, à couper davantage dans les services publics, mais tout particulièrement dans les programmes sociaux, perçus souvent comme des dépenses injustes qui « privilégient ces parasites sociaux au bas de l'échelle ».

Ainsi, un immense travail d'éducation populaire reste à faire afin d'éveiller une réelle conscience de classe au sein du peuple québécois et d'orienter la colère vers nos véritables ennemis de classe: les riches en tous genres et leurs corporations. Conséquemment, nos alternatives fiscales sont encore trop peu connues, trop peu propagées et nous devons redoubler d'efforts afin de les faire connaître partout où nous pourrons, sans compter le raffinement notoire que nous devons faire entre les « bonnes dépenses publiques » et les « mauvaises dépenses publiques ».

Se « coaliser »: c'est possible et c'est nécessaire!

La Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics est ainsi l'espoir le plus prometteur pour accomplir une telle chose. Les liens de solidarité qu'elle met en oeuvre entre les mouvements étudiant, syndical, communautaire et féministe sont cette conscience de classe en acte mais qui doit par contre élargir sa base populaire réelle, telle que le prescrit les fondements de notre tradition syndicaliste de combat. Car ce n'est pas l'ensemble des organisations membres de cette coalition qui ont autant à coeur que nous le travail à la base nécessaire à la formation d'un mouvement de contestation d'envergure...

Mais malgré que cette coalition regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'organisations et que beaucoup pouvait afficher une certaine méfiance quant à la capacité de l'ASSÉ de s'y retrouver, la manifestation du 1er avril a prouvé avec grand succès comment cela était possible, lorsqu'une implication dévouée était au rendez-vous, et que de solides alliances se bâtissaient, petit

⁷ <http://www.colsrouges.ca>

à petit. Sans nous, celle-ci aurait probablement pas vu le jour. Les alliances représentent une question épineuse qu'il faut prendre avec le plus grand des sérieux. Mais à titre de leçon, le sectarisme ne doit jamais guider nos orientations et nos décisions et l'exemple de la Coalition cette année est ce qui confirme le mieux cette vérité fragile.

Face à cette nouvelle « Grande Noirceur », en route vers la grève sociale?

Quant à l'an prochain, des espoirs immenses se profilent à l'horizon. Si des actions de plus en plus populaires et visant à compromettre la paix sociale devront être engagées l'an prochain, la perspective la plus prometteuse de ces actions pointe vers l'horizon d'une possible grève sociale. C'est avec enthousiasme que je vous annonce dès aujourd'hui qu'un comité de réflexion sur la grève sociale a été mis sur pied lors de la dernière réunion de la Coalition, composé de gens du milieu syndical, communautaire et étudiant, afin de se pencher sur les formes qu'un tel projet politique aussi ambitieux pourrait prendre. *Quel mot d'ordre doit avoir ce mouvement? Croyons-nous pouvoir faire reculer le gouvernement sur l'ensemble des tarifications et des compressions du dernier budget? Ou la démission du gouvernement ne représente pas notre meilleure perspective politique possible à moyen terme? Comment faire pour que le mouvement syndical, tant dans le public que dans le privé, soit partie prenante d'un tel mouvement, alors que la répression politique et juridique les guette? Comment le mouvement communautaire pourrait perturber réellement le « bon fonctionnement » de nombreux secteurs de la santé et des services sociaux? Comment voir le rôle du mouvement étudiant dans une telle lutte, sans précipiter le recours à nos meilleurs munitions dès le départ (GGI...)? Et quand déclencher cette grève, et selon quelles conditions?* Autant de questions auxquelles j'espère être en mesure d'apporter des débuts de réponses, alors que le comité doit se réunir pour une première fois avant notre congrès. Pour l'instant, je tiens à vous rappeler qu'un mandat de grève sociale intersyndical avait été adopté en 2003⁸, au sommet de la contestation populaire contre le gouvernement Charest, peu après sa première élection et qu'ainsi, ce projet ne repose pas sur un pur fantasme de l'esprit...

Et la question spécifique de l'éducation dans tout cela?

Malgré les enthousiasmes légitimes que nous pouvons avoir quant à une lutte de contestation générale du peuple québécois contre les nombreuses attaques en cours, nous devons demeurer très actif sur le terrain que nous connaissons *relativement*⁹ le mieux: celui de l'éducation. L'annonce dans le dernier budget d'une prolongation des frais de scolarité après 2012, et la précision de la nature de la hausse par le PLQ la fin de semaine passée, positionnée pour une différenciation des frais de scolarité et leur hausse à la moyenne canadienne, doit nous faire craindre le pire. Cela, d'autant plus que la bataille est encore moins gagnée à ce niveau, alors que

8 CHAREST, René, *Le mouvement syndical québécois à la croisée des chemins*, Nouveaux cahiers du socialisme, numéro 2 « Leur crise! », 2009, p.175-183

9 Je dis *relativement* car comme les candidatures de Martin Robert et celle de Nadia Lafrenière l'expriment si bien, un travail immense reste à faire au niveau des recherches et réflexions nécessaires à l'articulation d'un discours théorique et politique cohérent et conséquent sur les transformations en cours dans le domaine de l'éducation post-secondaire, et plus largement en général. Je me range donc absolument derrière leurs ambitions à ce niveau, auxquelles j'espère modestement pouvoir contribuer.

nous avons à nous souvenir du cuisant échec de la grève de 2007. Car ce n'est pas l'ensemble des tarifs qui connaissent le même taux d'impopularité et les hausses de frais de scolarité ne sont loin d'être les premiers dans la liste de la « grogne populaire »¹⁰.

Face à la *fausse* démocratie à laquelle nous convie le gouvernement à l'automne, nous devons riposter par un boycott ferme. Car la forme, de même que le contenu de cette consultation, est à distinguer de la commission parlementaire à laquelle nous avons participé cette année. Une consultation aux conclusions écrites aussi explicites d'avance, ne peut qu'être perçue comme un affront pur et simple et des plus anti-démocratique.

Afin de donner forme à ce boycott, nous nous devons de bâtir des alliances en faveur de cette option. En ce sens, un *Forum sur l'avenir des universités* sur nos propres bases, tel qu'en gestation à la Table des partenaires universitaires (TPU), s'avère des plus prometteurs. Cet espace de réflexion politique et réellement démocratique s'avère crucial alors qu'au-delà du nouvel affront au droit à l'éducation qui pointe à l'horizon, c'est une accélération notoire de la marchandisation des universités que veut proposer le gouvernement à cette consultation, alors que les universités sont vues comme étant une *stratégie* clé de la relance économique au Québec, dans le contexte de la globalisation des marchés.

Mais cette lutte contre la différentiation et l'augmentation des frais, en respect de tout le travail d'éducation populaire et d'actions propres à cet enjeu spécifique que nous devons faire, doit tout de même cette année être prioritairement menée à l'intérieur de la lutte plus générale contre la tarification et les compressions budgétaires. Si par malheur nous échouons à mener une telle lutte cette année, serons-nous alors obligé de mener cavalier seul l'an prochain, voir à l'hiver 2012, dans une bataille plus spécifique contre cette logique tarifaire et marchande en éducation? Devant de telles considérations, l'appel à la grève générale illimitée étudiante devra être choisi avec la plus grande des prudence afin de ne pas l'épuiser trop rapidement.

Les relations externes: un enjeu crucial en ces temps qui courent...

Conséquemment aux perspectives politiques exprimées plus haut, je souhaite attirer l'attention sur l'immense travail de relations externes qui sera nécessaire cette année, tant au niveau étudiant, syndical, que communautaire et féministe. Mes implications majeures au sein de la Coalition et auprès de la TPU cette année par exemple, me prédisposent à être un candidat idéal et averti du travail qui peut et doit être accompli auprès de ces organisations.

Sinon, je tiens à affirmer que les relations externes auprès du mouvement étudiant québécois, voir même à l'échelle canadienne ou ailleurs¹¹ va demeurer pour moi une priorité majeure. Si cette année, ces relations ont été beaucoup pour moi à un niveau national, Alex D. et Rémi D. ayant davantage assurés des liens avec des associations étudiantes indépendantes sympathisantes, il n'en demeure pas moins que je souhaite m'investir sérieusement dans ce type de

10 Je mets entre parenthèses « grogne populaire » car il faut se rappeler que c'est les animaux qui grognent, et que cette expression masque souvent un déni de rationalité à nos revendications, tel que Bachand aime se plaire à le faire en disant qu'il croit au « bon jugement et au bon sens » des gens, qui avec le temps comprendront les choix du gouvernement. Pour en savoir plus, lire l'oeuvre de *Jacques Rancières*

11 Lors de la manifestation du 1er avril, Marie Blais de la FNEEQ-CSN m'a introduit à des camarades enseignants très sympathiques, de tendance marxiste, aux États-Unis avec qui j'entends rester en contact. Un exemple parmi d'autres de relations internationales à bâtir...

travail nécessaire, d'autant plus à la lueur d'une possible formation d'une Coalition étudiante autour de l'ASSÉ, en lien avec l'autre Coalition. Cela, dans la perspective aussi de voir la famille de l'ASSÉ grandir de manière permanente, en tirant les leçons des récents échecs relatifs tant au Vieux-Montréal qu'à Trois-Rivières ou à l'UQAM en langues et communication.

Place à la critique et à l'auto-critique

Mon année passée sur l'exécutif de l'ASSÉ fut des plus stimulantes et des plus enrichissantes, auquel je tiens à remercier l'exécutif toujours en poste pour les nombreux conseils, réflexions, et sans oublier, les inoubliables conflits néanmoins forts enrichissants. Je suis dans l'ensemble fier du travail que j'ai pu apporter à l'ASSÉ cette année, mais surtout fier du travail que **NOUS TOUS ET TOUTES** avons accompli, la vaste majorité des associations étudiantes de l'ASSÉ étant en bien meilleure position à la fin de cette année qu'à celle de l'an passée. Je tiens par contre à souligner que ce bilan n'est pas sans taches et je reconnais que des positions, des questionnements ou des décisions auxquelles j'ai pu prendre part ont pu par moment être amenées de manière maladroite, et ont miné la cohésion de notre organisation cette année, malgré moi. Celle dont j'ai le goût le plus amer concerne les bourses aux exécutants et exécutantes, un débat qui fut particulièrement précipité et surtout mal présenté par ceux et celle qui les défendait à l'époque. Je tiens à dire aujourd'hui que le prisme matérialiste des « conditions matérielles d'existence » des militants et militantes était trop réducteur dans la problématisation de l'implication au national, et que j'ai été grandement confrontée par la profondeur de l'analyse du texte « Donnons-nous les moyens de nos ambitions: pour un véritable syndicalisme de combat ».

Aujourd'hui, je tiens à affirmer que je m'opposerais à l'adoption de telles bourses, malgré que j'entretiens certaines réserves quant au texte publié l'automne passé. Ce qui est certain, c'est que l'idée d'un congrès d'orientation est un projet des plus prometteur afin de faire ces questionnements de fond sur notre organisation, auxquels je tiens si ardemment et qui sont si peu souvent posés. Par contre, je doute de sa réalisation possible l'an prochain alors que c'est une des années les plus chargées politiquement qui s'annonce. Car si nous voulons faire cet exercice adéquatement et avec toute la profondeur que cela mérite, comment pensons-nous pouvoir nous consacrer à un tel exercice de réflexion, avec tout le temps de lecture et de rédaction de textes que cela implique, alors qu'une campagne politique d'une aussi grande envergure devra se préparer? De toute évidence, c'est soit ce congrès d'orientation qui sera peu bien préparé, ou soit notre campagne de l'an prochain et tout ce que cela implique. Et nous ne pouvons nous permettre de telles erreurs. Malheureusement, je crois que nous devons attendre encore avant de mettre en branle un tel projet, ce qui ne doit pas dire que ces réflexions ne doivent pas être posées et entamées lors de nos divers congrès réguliers, qui doivent demeurer des lieux de débats importants, malgré leurs limites intrinsèques.

Quelle durée pour mon mandat?

Je tiens à dire qu'une des questions qui me travaillent le plus est à savoir si je ferai mon mandat pendant une année entière, alors que je connais une situation financière des plus précaires (mais dont je n'ai pas l'exclusivité j'en conviens!) et que j'entame ma sixième année de bacc.! Le questionnement intellectuel a toujours été pour moi une ferveur sans limites, et le fait de retarder mon entrée à la maîtrise par des implications très exigeantes me travaille de plus en plus. Ainsi, il se pourrait donc que j'entre à la maîtrise à l'hiver prochain, alors que je pourrais promettre déjà une

implication plus modeste au CLS, afin d'exclusivement me concentrer sur la Coalition et autres liens externes d'importance. Mais cela reste évidemment hypothétique à l'évolution de notre mouvement car si une session hivernale des plus explosives se profile de plus en plus à l'horizon tout l'automne, je remettrai mes réflexions plus en profondeur sur la société, l'humain et l'avenir du monde à plus tard évidemment. Les enseignements de la lutte seront dans ce contexte probablement beaucoup plus féconds à ce niveau...

Des remerciements chaleureux

Avant de terminer, je tiens à remercier toute ma famille et mes ami-e-s qui m'ont apporté souvent espoir et réconfort. Je tiens aussi tout particulièrement à remercier mon amoureuse Véronique Martineau (qui a tant donné à l'ASSÉ!), sans qui j'aurais jamais pu continuer à m'impliquer autant cette année, avec tout le support moral, affectif et financier qu'elle m'a apporté. Du fond du coeur, je lui dis merci et en espérant pouvoir lui rendre la pareille un jour, afin que ce soit elle qui puisse être militante à temps plein dans une organisation au sein de laquelle elle puisse se retrouver autant qu'à l'ASSÉ, si cela existe...

Malgré nos différends passés, tendons vers l'unité!

Sur ce, j'espère que malgré certains désaccords que nous avons pu avoir par moments, vous reconnaîtrez en moi un camarade prêt à se dévouer au combat qui s'annonce, et avec qui vous souhaitez lutter toute l'année j'espère. En tout cas, pour moi, c'est un souhait que je chéri et j'espère pouvoir le partager avec vous et être encore plus à la hauteur de vos attentes, et des défis qui nous attendent tous et toutes. Je vous encourage à soumettre à débat ma candidature et à me poser des questions ou critiques *publiquement*¹² afin de pouvoir avoir de débats sains, fructueux en vue du prochain congrès.

Osons le dire, osons l'affirmer, osons espérer que...

NOUS VAINCRONS!

Christian Pépin, étudiant au baccalauréat en sociologie à l'UQAM, et présentement secrétaire à la coordination de l'ASSÉ

12 Je tiens à dire « publiquement » car trop souvent, j'ai dû apprendre ces critiques par le biais de rumeurs, de jeux de corridors, alors que la confrontation honnête et publique demeure le meilleur moyen de procéder à la critique, et à l'auto-critique, et ainsi, à une évolution saine de notre organisation, et de ses pratiques.

Gabriel Nadeau-Dubois- Candidature au poste de Secrétaire aux communications

Montréal, le 10 avril

Mes mots sont des balles de fusil.

- Jean-Paul Sartre

Camarades,

C'est suite à une longue réflexion que cette lettre vous parvient, ma candidature au conseil exécutif ayant été le fruit de longues hésitations dans les derniers mois. Le dernier budget aura abruptement mis fin à ces tergiversations: l'attaque sans précédent à laquelle nous faisons face appelle à une mobilisation sans précédent, à une implication accrue de la part de ceux qui ont l'opportunité de le faire. Ainsi, c'est avec détermination que je pose aujourd'hui ma candidature au poste de secrétaire aux communications. Cette lettre sera aussi brève que son importance le permet, son but étant d'être lu.

Expérience militante

Bien qu'ayant toujours frayé dans les milieux syndicaux, mon implication ferme dans le mouvement étudiant débute quelque temps avant la désaffiliation de l'AGEBdeB à l'ASSÉ. Les premières fois que je parlai de l'ASSÉ, ce fut pour la défendre dans le cadre de cette campagne. Inutile de dire que ma vision de l'organisation fut modelée par cette expérience. Au cours de mon passage à Bois-de-Boulogne, mes énergies militantes furent investies dans l'exécutif (en tant que coordonateur aux affaires externes), dans le comité de mobilisation, ainsi que dans la mise sur pied, avec mon camarade Arnaud, d'un journal étudiant progressiste. Suite à ces expériences, je me présentai il y a de cela un an au comité journal de l'ASSÉ.

C'est d'ailleurs avec un peu de tristesse que je quitte l'Ultimatum. Non pas que j'aie des regrets, bien au contraire. Le bilan que je tire du travail du comité est globalement positif. Contrairement à ce que certains en disent, je crois que des changements importants et bénéfiques ont été apportés à l'Ultimatum cette année. Je suis bien conscient que plusieurs de ces changements, que plusieurs des décisions prises par le comité n'ont pas fait l'unanimité. Malgré les faux-pas, je constate aujourd'hui que l'Ultimatum est en train de devenir un authentique journal étudiant national. C'est donc avec enthousiasme et espoir que j'aperçois une relève motivée qui se prépare à poursuivre ce travail. Malgré mon implication à l'exécutif, j'assure au futur comité journal que je resterai disponible pour participer à l'Ultimatum, parution après parution si telle est la volonté du comité.

L'ASSÉ

L'ASSÉ est une organisation en laquelle je crois profondément. La manifestation du 1er avril dernier en est la brillante illustration: sans le leadership de l'ASSÉ, qui sait si la manifestation aurait eu lieu, qui sait si la coalition aurait même existée. Ce rôle de catalyseur sera appelé à s'intensifier dans les prochaines années. Malgré nos débats, et sans tomber dans le fétichisme de

l'organisation, il est important de garder confiance en notre syndicat national étudiant. Toutefois, les défis restent nombreux. En ce sens, je re-signerais demain le texte que j'ai co-signé l'an dernier et intitulé *Au-delà de l'opposition entre réalisme et idéalisme : quel syndicalisme?*. L'année qui vient de passer a parfaitement démontrée, à deux reprises, l'importance d'articuler nos revendications selon la conjoncture politique. Le début de campagne sur la gouvernance, et, plus récemment, la réorientation de la campagne sur la question de la tarification illustre bien la nécessité de rester constamment à l'affût de la conjoncture politique et d'y réagir intelligemment, autant dans les médias que sur les campus. Plus que jamais, l'importance d'une analyse minutieuse de la conjoncture politique doit guider le choix de nos campagnes et, surtout, de nos revendications.

De plus, je tiens ici à souligner mon appui ferme envers la « courte réflexion sur l'expression du phénomène de contre-culture militante » envoyée sur ASSÉ-Support en février dernier par un de mes camarades de l'AFESH-UQAM, Jean-Christophe Gascon. Ce texte souligne une situation profondément problématique dans l'ensemble du mouvement étudiant, tant dans les campus locaux que dans les instances nationales de l'ASSÉ. Jean-Christophe y met en lumière un phénomène répandu: l'auto-référentialité et la « prédominance de la contre-culture militante sur l'organisation politique de masse que nous visons à bâtir ». Bien qu'ayant des divergences politiques avec Jean-Christophe, je partage entièrement son analyse. Il est tout à fait normal, sain même, que des liens d'amitié se créent dans le cadre de notre militantisme: il serait bien triste que ce soit le contraire. Toutefois, ces relations amicales, avec leur lot *d'inside jokes*, de potins et d'autres codes culturels doivent rester à l'extérieur de nos assemblées générales et de nos instances nationales. Leur prépondérance sur le discours politique que plusieurs constatent actuellement n'est pas étrangère à la baisse de mobilisation que nous connaissons actuellement. Et que l'on n'assimile pas ces réflexions à de superficielles préoccupations sur « l'image du mouvement ». Ce dont il est question ici, c'est de l'existence réelle de la démocratie étudiante. Connaissant si bien la distinction classique entre libertés formelles et réelles, nous devrions comprendre que ce phénomène est un véritable obstacle à la démocratie, et surtout, à l'implication étudiante. L'ensemble des débats actuels concernant la démobilité, notamment celui sur les bourses aux exécutants et exécutantes, peuvent selon moi être liés en partie à cette problématique. En ce sens, un travail monumental s'impose, tant au niveau personnel qu'organisationnel, afin d'être à la hauteur de nos idéaux de démocratie, de transparence et d'ouverture.

L'espace me manque, le temps file et je ne pourrai exposer ici en détail et avec exhaustivité mes réflexions sur l'ASSÉ. Si je devais, à la lumière des deux paragraphes précédents, souligner un défi fondamental que doit relever l'ASSÉ, ce serait celui de la déconnection entre la population étudiante et les associations étudiantes. L'échec retentissant de la grève de 2007 en fut l'exemple le plus flagrant et je fus aux premières loges afin d'en concevoir l'ampleur. Tout comme mon camarade Philippe Éthier, il me semble plus important que jamais de garder cet échec en tête et d'en tirer des leçons. Ce qui se produisit cette année là ne peut être réduit à de simples questions *pratico-pratiques*: il s'agit pour moi d'une défaite absolument politique, dans ses moyens comme dans ses fins. L'ASSÉ, dans les prochaines années, aura un choix bien simple: retenir les sévères leçons de cet échec ou en subir d'autres. Pour moi, il est clair que la gravité des attaques actuelles nous interdit d'emprunter la voie du déni.

Une guerre idéologique à mener

Le dernier budget provincial, les publications du comité consultatif de Raymond Bachand et la sortie du *Pacte pour un financement concurrentiel de nos universités* ont démontrés à ceux qui en doutaient encore que le Québec entre dans une nouvelle ère. Ce qui restait encore des maigres acquis des luttes passées disparaît sous nos yeux, sous les attaques féroces d'une machine de propagande bien huilée. Le discours de légitimation produit par l'élite politique et économique du Québec pour justifier ses politiques néolibérales est bien rodé et fait de sérieux dommages. L'idéologie de l'économie du savoir gagne du terrain: plus que jamais, sur les campus, on entend parler de « retour sur l'investissement », de débouchés, de la nécessité pour tous et toutes de « faire leur part ». « Rentabilité, compétitivité, efficacité »: les catégories néolibérales prennent de plus en plus de place dans l'espace public et les campus de nos cégeps et universités ne font pas exception. Laisserons-nous nos ennemis avoir le monopole du discours social?

La guerre que nous aurons à mener dans les prochaines années sera aussi idéologique. Et, qu'on le veuille ou non, le champ de bataille privilégié de cet affrontement sont les grands médias. Impossible, aujourd'hui, de penser l'espace public en ignorant ceux qui, malheureusement, le contrôle de plus en plus. Tout en continuant de développer des canaux alternatifs comme l'Ultimatum, il est primordial de monter au front et de combattre nos ennemis sur le terrain du discours. Ne l'oublions pas: avant de lire l'Ultimatum, les étudiants et étudiantes ont lu *La Presse* et écouté *LCN*. Les médias, petits et grands, doivent faire partie de notre stratégie politique. Attention! Nous devons employer toutes nos énergies afin que notre relation avec les grands médias reste unidirectionnelle: c'est-à-dire de l'ASSÉ, vers les journalistes. Jamais l'inverse. Nous ne devons pas laisser les impératifs médiatiques dicter nos revendications et moyens d'actions, jamais. Mais soyons lucides (nous aussi): si nous ne nous occupons pas des médias, ce sont les médias qui s'occuperont de nous. Que nous le voulions ou non, les médias parleront de nous: les laisserons-nous dire ce qu'ils veulent ou tenterons-nous d'infléchir leur propos?

Ma candidature au poste de secrétaire aux communications découle de ma prise de position ferme envers la deuxième option. Je souhaite ainsi continuer le travail admirable amorcé cette année par ma camarade Anne-Marie Provost.

Outre le travail médiatique, je souhaite que mon potentiel mandat à l'ASSÉ soit placé sous le signe du travail de terrain. La mobilisation a toujours été à la fois une passion et une force pour moi et je compte bien continuer sur cette voie. Si notre contre-discours doit être présent dans les salles de presses, il se doit de l'être surtout dans les cafétérias et les cafés étudiants: j'y serai tout au long de l'année.

En terminant, je dois malheureusement annoncer que je ne pourrai être présent au congrès annuel. J'avais en effet planifié un voyage aux lendemains du congrès: le report de celui-ci fait en sorte que ma date de départ le précède. Ainsi, j'invite ceux et celles qui désireraient réagir à ma lettre à me contacter ou à le faire sur ASSÉ-Support. J'ai toujours cru en la discussion ouverte et franche et je regrette déjà mon absence. Je serai de retour à Montréal dès le 1er juillet afin d'entamer mon mandat.

D'ici mon départ, je suis disponible afin que ma candidature fasse l'objet de sérieux débats. Si ma candidature est controversée, je souhaite plus que tout avoir l'occasion d'en discuter dans les assemblées générales et les exécutifs des associations étudiantes. Loin d'être un appel à la confrontation, j'en lance un au débat franc et réellement politique.

Que je soit élu ou non, je suis convaincu que l'année prochaine sera une grande année pour l'ASSÉ. Pour une première fois depuis plusieurs années se profile à l'horizon une contestation politique large. Un mouvement qui porte en lui l'espoir d'une remise en question de notre système économique. Si j'ai pris la décision de poser ma candidature, c'est en désirant me mettre au service de ce mouvement. À vous, maintenant, de décider si je le servirai ou non, à vous de juger si je suis le mieux placé pour le faire, dans le cadre des fonctions que je propose humblement de remplir.

Si étudier est un droit, résister est un devoir,

Solidairement, Gabriel Nadeau-Dubois

Étudiant en Histoire, Culture et Société et membre de l'AFESH-UQAM

Philippe Ethier- Candidature au poste de Secrétaire aux relations internes

Rabattons notre suffisance, critiquons sans relâche nos propres défauts, tout comme, chaque jour, nous nous lavons la figure pour rester propres et balayons pour enlever la poussière.
- Mao Zedong

La présente lettre a comme objectif de vous soumettre ma candidature au poste de secrétaire aux relations internes¹³. Mes raisons sont doubles : la campagne historique qui s'annonce et l'importance d'avoir une réflexion profonde sur notre organisation.

Brièvement, je vais vous faire part de mon expérience. Mon implication dans le mouvement étudiant a débuté avec l'échec de la grève de 2007 au poste d'adjoint aux affaires externes au Cégep de Maisonneuve. Cet échec fut pour moi une double prise de conscience. J'ai compris la nécessité d'avoir une association nationale fonctionnelle, solide, à l'intérieur de laquelle les étudiant-e-s s'impliquent, de la nécessité de s'unir sur des bases démocratiques, combatives et solidaires et, au niveau de mon association locale, de l'importance de mettre un terme à notre statut d'indépendant¹⁴; statut qui ne nous permettait aucunement de jouer un rôle réel au sein du mouvement étudiant. Ainsi, la session suivante, j'ai fait parti de l'équipe (cette fois, à titre de délégué aux affaires externes et de coordonnateur du camp pour l'affiliation) qui a travaillé à ce que Maisonneuve retrouve sa voix légitime au national. Par la suite, j'ai occupé différents postes : coordonnateur à la SOGÉÉCOM et aujourd'hui, externe à l'AFESH. Je considère avoir bien fait mon travail avec quelques exceptions¹⁵.

13 Ce terme est vraiment affreux. Délégué serait plus approprié.

14 La SOGÉÉCOM a réaffilié en avril 2008

15 Pour l'écriture de ce paragraphe, je me suis grandement inspiré de ma lettre de candidature déposée l'an dernier pour le comité aux luttes sociales. Mon expérience reste la même, alors je ne vois pas l'intérêt de changer intégralement le

Un combat historique s'annonce

Nous nous retrouvons aujourd'hui à l'aube d'une des plus grandes attaques contre non seulement le droit à l'éducation, mais contre tous les droits sociaux que nous avons acquis au fil des luttes. En se servant de la crise comme prétexte pour nous présenter un budget avec des hausses de tarifs généralisés, c'est toute l'élite économique¹⁶, les grandes banques et les grandes entreprises – avec comme véhicule le parti libéral du Québec — qui ont décidé de charger contre les plus précaires et d'en finir avec tout l'héritage de la Révolution tranquille. Seule la droite, les chambres de commerce et le conseil du patronat applaudissent le budget, alors que la majorité de la population québécoise s'y oppose. Et seulement 2 jours après son annonce, la réaction populaire se faisait entendre dans la rue. Cette manifestation ne fut qu'un avant goût – je l'espère — de la mobilisation de la prochaine année : continuons le combat. Dès le mois de novembre, nous avons su bien analyser la conjoncture pour nous organiser rapidement contre ces hausses de tarifs : en appelant à la formation d'une coalition et en orientant notre mobilisation pour contrer ces mesures. Bref, nous étions prêts à réagir à ce budget. J'espère grandement que pour le restant de cette lutte nous allons savoir de cette même manière lire la conjoncture et nous y adapter.

Ne pas oublier 2007

Ainsi, nous nous retrouvons devant un enjeu de taille. Cette fois, les mouvements sociaux québécois, le mouvement étudiant, vont-ils être en mesure de bloquer ces attaques? Pour leurs faire barrage, nous nous retrouvons face à l'élite économique québécoise et la question qui se pose est celle du rapport de force. En 2007, pour différentes raisons, ce rapport de force était presque inexistant. Et en n'ayant pas su bloquer le dégel, nous avons ouvert la brèche à la hausse de 2012. Cette fois, nous n'avons pas le droit à l'échec. Une réflexion stratégique s'impose dès maintenant. Nous avons dressé différents bilans de la tentative de grève de 2007: il serait important de ne pas les oublier. Nous pouvons penser notamment à comment nous devons articuler une plateforme de revendications adaptée au contexte, à la formation d'une coalition d'associations étudiantes, à l'établissement d'une réelle escalade des moyens de pression permettant aux étudiant-e-s de s'approprier les revendications... Il va être impératif d'être en mesure d'analyser le contexte, le niveau d'appui au local et dans la société, pour savoir si nous avons la capacité de passer à l'attaque ou pas et de ne pas tomber dans une euphorie généralisée qui nous empêcherait de mesurer nos effectifs réels, bref notre rapport de force.

Afin de gagner cette lutte, une bonne coordination s'impose autant avec toutes les associations étudiantes ayant refusé de sombrer dans le « syndicalisme de clients » et voulant s'organiser autour de l'ASSÉ et bien sûr, avec les organisations communautaires et syndicales avec lesquels nous avons réussi à tisser des liens au courant des dernières années. La formation d'une coalition d'association étudiante doit être envisagée dès maintenant. De plus, il importe de ne pas sombrer dans le corporatisme et de rester conscient que l'attaque que constitue le budget n'est pas seulement envers les étudiant-e-s, mais elle est dirigée contre l'ensemble de la société. Et ce, tout en n'oubliant pas que si nous ne parlons pas d'éducation personne ne le fera à notre place, que c'est notre rôle en tant que syndicat étudiant de parler de cet enjeu. L'éducation devient un enjeu corporatiste si nous l'articulons qu'en fonction des intérêts étudiants/la clientèle, comme le font les

contenu.

16 On m'a conseillé de changer le terme pour bourgeoisie. Fermez les yeux et le terme va peut-être changer.

fédérations étudiantes, rejetant ainsi toute inclusion dans un combat pour la justice sociale et la démocratisation de notre société et remise en question des finalités de nos institutions du savoir. Dans ce sens, toute coalition étudiante doit restée membre d'une coalition plus large; c'est-à-dire de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Pour la prochaine année, nous nous devons d'avoir une organisation nationale forte et capable de réagir à la conjoncture : l'attaque que constituent le budget et la nouvelle hausse de frais de scolarité. Dans ce sens, l'élection d'une équipe solide, respectant ses mandats et respectant les principes de base de l'ASSÉ, est nécessaire.

Pour sortir de l'impasse¹⁷: vers un congrès d'orientation

Or, malgré le combat historique qui s'annonce, un constat s'impose : plusieurs problèmes et débats perdurent depuis longtemps à l'ASSÉ (démocratie à l'ASSÉ, féminisme à l'ASSÉ, bourses aux exécutant-e-s,...) et procéder à une réflexion critique sur notre organisation s'avère nécessaire.

Entre autres, la tendance actuelle à voir l'ASSÉ d'une manière extérieure m'inquiète beaucoup. Ce phénomène se reflète notamment par le peu d'implication des CEGEPs dans la structure. Par exemple, comment se fait-il, à l'aube d'un combat historique, qu'il y ait si peu de personne qui se présente au national? Cette année, plusieurs tensions ont eu lieu, qui sont toujours non réglées, et nuisent au bon fonctionnement de notre organisation. Et ce qui me pousse aujourd'hui à me présenter est une envie de contribuer à faire avancer l'ASSÉ via l'organisation d'un congrès d'orientation, moment opportun pour régler ces débats et tensions.

Sur la question de la rémunération des exécutants, même si je crois que cette question doit être réglée dans un congrès d'orientation, comme candidat à un poste d'exécutant, je tiens à me prononcer contre ces bourses. Si je crois que le débat les entourant a été mal fait, qu'il a souvent sombré en procès d'intention contre l'exécutif actuel et que certaines personnes ont été incapables de voir que cette question soulevait aussi d'autres problèmes vécus dans certaines associations locales (comme la *permanentocratie*), le problème de la distanciation avec la base soulevé par le texte « Donnons-nous les moyens de nos ambitions : Pour un véritable syndicalisme de combat! » reste un argument majeur. Sans déficit sur le plan mobilisation et avec une réappropriation de l'ASSÉ par ses membres, la question des bourses ne se poserait pas.

Il m'apparaît nécessaire de faire un réel débat sur la démocratie à l'ASSÉ. Dans les conditions actuelles, trop de place est laissée au conseil exécutif. Ce problème remet en question la possibilité d'avoir une organisation étudiante fonctionnant sous le contrôle de ses membres. Mais il reste qu'il est difficile de faire autrement quand on se réunit qu'une fois dans une session entre membres pour décider de l'orientation et de la stratégie que nous devons prendre, que l'ASSÉ doit prendre, et ce, alors que des décisions doivent être prises à tous les mois. Pour l'année 2009-2010, nous avons seulement eu 3 congrès, et ce, en comparaison à 6 pour la FECQ¹⁸.

17 Terme utilisé par Jean-Marc Pottie, professeur émérite en science politique à l'UQAM

18 Je reste quand même conscient qu'au total, même avec 6 congrès, les membres des fédérations doivent discuter beaucoup moins que nous des questions qui les concernent.

De plus, je tiens aussi à saluer la SOGÉÉCOM pour avoir su proposer une solution pour régler la distorsion sur le plan du poids décisionnel entre les associations membres. Par contre, puisqu'il s'agit d'un changement structurel majeur, je crois nécessaire que l'on prenne le temps nécessaire à la consultation de nos membres respectifs.

Il me paraît aussi évident qu'une réforme de nos statuts et règlements s'impose, pour non seulement mieux encadrer le rôle d'exécutant, mais pour renforcer la démocratie au sein de l'ASSÉ. On gagnerait à mieux séparer les pouvoirs entre les différentes instances. Beaucoup de règles restent non définies. Par exemple, qu'est-ce qu'on entend par « autonomie face aux organisations politiques, notamment les partis politiques et l'État, au niveau du discours et de l'organisation ». Est-ce que cela veut dire qu'il ne faut pas participer à aucune commission parlementaire, de boycotter l'État? Est-ce que ça veut dire que les exécutants ne peuvent occuper aucune responsabilité au sein d'une organisation politique? De plus, sur quelle base nous critiquons des affiliations et des désaffiliations, quand nous-mêmes nous avons aucune règle commune sur laquelle baser ces critiques?

Le travail d'interne: un travail de terrain

Pour moi, il est clair que le travail d'un exécutant ne doit pas être celui d'une bureaucrate dans un bureau, mais bien d'un exécutant présent dans les associations locales afin de participer aux plans d'action adoptés. De plus, de partager l'information sur TOUT ce qui se passe au national, de respecter ses mandats et de demander l'avis de ses membres me semble être des règles qui s'imposent. Bref, si vous ne voulez pas me voir dans votre association étudiante, alors ne votez pas pour moi.

En guise de conclusion, l'année prochaine s'annonce historique et j'espère que cette fois nous aurons la capacité de faire barrage aux mesures imposées par le gouvernement et l'élite économique. Le combat ne fait que commencer.

Solidairement, Philippe Ethier, étudiant en sociologie à l'UQAM

N.B. Comme tous les internes m'ayant précédé, je ne sais pas écrire. C'est ma mère qui a écrit cette lettre.

Nadia Lafrenière – Candidature au poste de Secrétaire aux affaires académiques

Montréal, le 9 avril 2010

Militantes, militants,

C'est au terme d'une longue réflexion que j'écris cette lettre. Certaines conséquences m'ont fait douter, alors que la possibilité de vivre une expérience nouvelle au sein de l'ASSÉ m'a plutôt fait pencher en ce sens. En effet, j'ai pris la décision de me présenter, dès le congrès d'automne, au poste de secrétaire aux affaires académiques.

J'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement étudiant dès mon arrivée à Bois-de-Boulogne, il y a un peu moins de deux ans. D'abord au poste de communications pour une durée se rapprochant d'un an, c'est à l'externe que j'ai rempli mon deuxième mandat à l'AGEBdeB. Mon implication au local m'a permis d'aller bien au-delà des mandats qui m'étaient donné d'office, me permettant de toucher tant au côté politique qu'à l'administration d'une association étudiante. Toutefois, mon implication à Bois-de-Boulogne tire à sa fin alors que j'étudierai à l'université dès l'an prochain. C'est une des raisons qui m'a encouragée à concentrer mes efforts militants ailleurs. Bien que plusieurs possibilités s'offrent à moi, j'ai choisi de m'investir davantage au sein d'une organisation que, d'une part, je connais relativement bien, mais surtout, qui défend mes valeurs. Une expérience m'ayant été particulièrement motivante fut la recherche sur la réforme de l'enseignement primaire et secondaire.

En effet, le travail pour élaborer un discours défendable tant par l'ASSÉ que par les militantes et militants au local me fit comprendre l'importance de la pédagogie au sein d'une organisation nationale et comment cette dernière pouvait s'articuler. Si grand nombre d'entre nous sommes capables de défendre l'importance de l'accessibilité aux études, il reste que l'ASSÉ s'est fondée sur, notamment, des principes de maintien de la qualité de celles-là, et que très peu de gens cherchent à comprendre comment on peut y arriver, et sur quels enjeux on peut mobiliser. Car il n'en reste pas moins que les étudiantes et étudiants se sentent touché-e-s par les questions pédagogiques, bien que cet aspect soit probablement le plus délaissé à l'ASSÉ.

Je reste cependant réaliste : je ne pense pas faire que de l'académique devant les menaces qui planent sur le système d'éducation postsecondaire pour la prochaine année. Je suis consciente des implications d'être membre de l'exécutif, et sais particulièrement comment le poste d'affaires académiques a été utilisé au cours des dernières années (à l'exception de cette année, où il était vacant).

Finalement, une dernière considération à soulever est que je ne suis pas membre présentement. Par contre, je le serai dès la session prochaine, en tant qu'étudiante de l'UQÀM. Bien que le SECMV ait déposé un avis de motion qui me permettrait de poser ma candidature dès maintenant en supposant qu'il soit adopté, c'est plutôt parce que la présence de non-membres sur l'exécutif est une situation que je critique et qui m'apparaît illogique; il serait donc incohérent de ma part de profiter d'une opportunité pour aller à l'encontre des principes que j'aspire à défendre. Ainsi, je prévois commencer à travailler avec l'exécutif sans être élue au cours de l'été pour me présenter finalement dès le prochain congrès.

Je reste toujours disponible pour quelque question que ce soit. Vous pourrez évidemment me voir au congrès annuel, mais aussi dans diverses activités militantes.

Solidairement, Nadia Lafrenière

Keena Grégoire- Candidature au poste de Secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ

Camarades,

Cette présente lettre a pour but de vous soumettre ma candidature au poste de Secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ. Cette décision fait suite à une longue réflexion quant à l'endroit où je serais le plus utile dans la lutte pour l'an prochain. Plusieurs facteurs m'ont poussé à prendre cette décision, notamment le budget déposé par Raymond Bachand le 30 mars dernier, qui m'a véritablement fait prendre conscience de l'urgence d'agir.

Je crois que les perspectives de lutte à l'ASSÉ seront très intéressantes l'an prochain et je compte bien mettre l'épaule à la roue. Entre autre chose, la manifestation du 1^{er} avril m'a véritablement fait ressentir l'effervescence qui semblait habiter les différentes associations étudiantes. C'est dans ce contexte et dans une volonté de concrétiser l'énergie qui commence à se faire sentir dans l'ensemble de la société et dans le mouvement étudiant que je dépose aujourd'hui ma candidature.

En ce sens je dois dire que j'appuie entièrement les propos de Philippe Éthier, ayant également déposé sa candidature comme interne. Le fait de partager une lecture commune de la situation et les mêmes motivations pour l'exécution de notre mandat, alors que nous aurons constamment à travailler conjointement si nous sommes élus, ne fait que renforcer ma volonté de travailler au sein du conseil exécutif de l'ASSÉ.

Pour parler brièvement de moi, je suis actuellement étudiant au Cegep Bois-de-Boulogne en sciences humaines. Lors de ma première année au Cegep, en 2008-2009, j'ai passé l'année à m'impliquer au CALEB, le comité de mobilisation de BdeB. Ma première réelle expérience de mobilisation et mon premier contact avec l'ASSÉ s'inscrit dans le cadre de la campagne de désaffiliation que nous avons vécue en automne 2008. Bien que cette campagne fut, au final, un échec, celle-ci fut extrêmement formatrice pour moi, et c'est par le biais de celle-ci que j'ai commencé à connaître et à percevoir le véritable potentiel de l'ASSÉ. Par la suite, j'ai mené différentes campagnes politiques au sein du comité de mobilisation, avant d'être coordonnateur général (après un bref passage en tant que pédago) sur le C.E. de l'AGEBdeB. D'une part, la tenue d'une dizaine d'assemblées générales en une année a permis une véritable démocratisation et prise de conscience politique par l'ensemble de nos membres. De l'autre, le tout s'est réellement concrétisé lors de la grève du 1^{er} avril. Nous avons eu un vote massif en faveur de la grève (près

de 800 votes pour , avec un taux de participation de 42%), en plus d'être près de 300 personnes au plus fort des lignes de piquetages! Tout ça alors que, rappelons-le, l'AGEBdB n'avait pas été en grève depuis 2005.

Alors que certain-e-s pourraient dire qu'il importe d'avoir une association étudiante forte avant de se lancer dans des actions politiques, mes expériences nommées plus haut me portent à croire que c'est, au contraire par l'action et la démocratisation de nos associations étudiantes que nous arriverons à les rendre plus actives et vivantes. C'est dans cette perspective que je compte mener mon mandat si je suis élu.

Une guerre à mener de front...

Nous vivons actuellement l'une des plus grandes attaques à l'accessibilité des services publics dans l'histoire du Québec. La riposte doit s'organiser dès maintenant et l'ASSÉ a jusqu'à maintenant bien fait à ce niveau lors de la dernière session. Toutefois, le combat vient à peine de commencer. C'est une lutte de longue haleine qui nous attend et nous nous devons de continuer à nous organiser. L'organisation doit impérativement se faire dans les associations étudiantes locales d'abord et avant tout. Dans ce contexte, ma responsabilité sera d'apporter un soutien constant afin que l'ensemble des assos locales soient à même de mener cette campagne sur le campus. Il ne faut pas que l'exécutif ou le comité de mobilisation de l'ASSÉ agisse comme substitut à des associations étudiantes fantômes au niveau local, mais que l'on s'assure que chacune de ces associations étudiantes aie les ressources organisationnelles et logistiques pour mener ces campagnes.

En plus de consolider les perspectives de lutte dans les différentes associations étudiantes membres, il sera impératif de porter le combat dans les associations étudiantes ne faisant pas partie de notre organisation. Il est faux de croire que les 16 associations étudiantes membre de l'ASSÉ au moment de l'écriture de cette lettre pourront mener le combat contre les tarifs de manière isolée. En plus de continuer de travailler avec la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, il est impératif d'aller chercher des appuis dans des associations étudiantes qui ne sont pas actuellement membres de l'ASSÉ.

...Et une réflexion interne

À mon sens, la tâche d'interne comporte, certes, un volet de travail de terrain dans les différentes associations étudiantes qu'il ne faut pas négliger. C'est et ce demeurera la tâche première d'un exécutif que de faire du travail de terrain. Toutefois, il sera également de ma responsabilité, selon la vision que j'ai du poste d'interne, de stimuler les réflexions locales sur notre fonctionnement en tant qu'organisation, particulièrement alors qu'un congrès d'orientation approche. En effet, afin de mener la lutte le plus efficacement possible, nous nous devons de mener une réflexion sur nos structures internes. Certains problèmes qui refont constamment surface devront être réglés pour être à même de mener le combat qui se pointe à l'horizon.

Entre autre, il m'apparaît clair et net qu'il existe un laxisme démocratique quant à la consultation des associations membres en dehors des trois congrès de l'ASSÉ. L'ajout d'un deuxième congrès lors de la session d'automne ainsi qu'une refonte du fonctionnement du Conseil de coordination laissant plus de places aux assos membres seraient deux bonnes mesures pour permettre une plus grande participation des associations étudiantes dans les processus décisionnels

de l'ASSÉ. Ce genre de réforme ne pourrait qu'être bénéfique pour l'ASSÉ, alors qu'il m'apparaît évident qu'une plus grande participation des associations étudiantes dans la prise de décision entraînera inévitablement une plus grande responsabilisation de celles-ci.

Au-delà de ces questions, il en existe un paquet d'autres qui devront être tranchées lors du prochain congrès d'orientation. La tâche des deux internes sera primordiale dans ce contexte, afin de s'assurer que l'ensemble des assos membres prendront le temps et les moyens nécessaires pour mener à terme les réflexions préalables à ce type de congrès. Croyant énormément en la pertinence de ce processus, j'ai une grande motivation à travailler sur cette question, puisque ce congrès d'orientation aura des impacts majeurs sur notre syndicat.

Structurellement parlant

D'un point de vue structurel, il est effectivement possible que ma candidature soit irrecevable. Dans tous les cas, je me plierai à la décision du congrès quant à l'avis de motion déposé par le SECMV. Il reste que je ne crois pas que l'endroit et/ou le programme d'étude dans lequel une personne se trouve devrait limiter ses possibilités d'implications. C'est davantage sur la motivation et les compétences qu'une personne devrait être élue ou non. Je n'élaborerai pas davantage sur cet avis de motion puisque ce n'est pas l'objet de ce texte, mais vous pouvez lire le texte signé par Philippe Éthier dans le cahier de congrès à ce sujet qui explique très bien les motivations et le bien-fondé de l'avis de motion du SECMV.

En terminant, je résumerai cette lettre en disant que ma volonté première si je suis élu sur le conseil exécutif sera de stimuler la lutte et les réflexions dans les différentes associations étudiantes locales, afin de s'assurer que nos luttes soient menées de façon démocratique et avec de réels appuis dans les associations étudiantes locales. Ce n'est pas tout d'amener les gens à voter pour une grève ou un moyen de pression quelconque, encore faut-il que le tout s'accompagne d'une réelle réflexion politique afin d'assurer d'une part une participation forte aux différentes actions et, de l'autre, que le travail ne sera pas à refaire à chaque étape d'une escalade des moyens de pressions lors de la prochaine campagne nationale de l'ASSÉ. La lutte contre la tarification des services publics ne sera pas aisée et nous nous devons de connaître une participation historique à la mobilisation pour arriver à nos fins. Et pour connaître une participation historique à la mobilisation, nous nous devons de mener une lutte historique.

Solidairement, Keena Grégoire

PS: N'hésitez pas à appeler à l'AGEBdeB ou à m'écrire un courriel si vous avez des questions sur l'avis de motion du SECMV, sur mes positions par rapport à l'ASSÉ ou sur tout autre point que vous voudriez préciser avec moi.

Associations membres appuyant la candidature de Keena Grégoire :

- Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines à l'UQAM (AFESH-UQAM)
 - Syndicat Étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV)
 - Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM)
 - Association Générale Étudiante du Cégep de Drummondville
 - Association Étudiante des Cycles supérieurs en sciences politiques de l'UQAM (AECSSP-UQAM)
 -
-

Élise Carrier-Martin – Candidature au poste de Secrétaire à la coordination

Bonjour,

S'impliquer sur le conseil exécutif de l'ASSE n'est certainement pas un choix qui se prend à la légère. C'est donc après une longue réflexion que j'ai pris la décision de me présenter au poste de secrétaire à la coordination.

Pour parler un peu de moi, je suis présentement étudiante en histoire et civilisation au Cégep Marie-Victorin. J'ai commencé à m'impliquer sur le *comité mobilisation* du SECMV en automne 2007 à la suite de l'échec du vote de grève générale illimitée. Dès la session suivante, j'ai été élue sur le conseil exécutif au poste de coordonnatrice à l'externe ce qui m'a permis d'avoir un premier contact avec l'ASSE. Durant les deux années suivantes, j'ai poursuivi mon implication au sein du conseil exécutif en occupant les postes de coordonnatrice générale, coordonnatrice à l'interne et à nouveau de coordonnatrice à l'externe. Au fil de mes années d'implication au SECMV, j'ai réalisé à quel point l'ASSE jouait un rôle important dans le mouvement étudiant en tant que seule association nationale pouvant vraiment faire une différence.

À la veille d'un combat qui s'annonce historique...

Le dernier budget provincial est une des plus grandes attaques jamais portée aux services publics au Québec et l'escalade des moyens de pression enclenchée cette année pour s'y opposer doit impérativement se poursuivre dans les mois qui viennent. L'année prochaine en est une de lutte. Si nous voulons faire avancer les choses, il est primordial que le mouvement étudiant soit organisé et que notre plan d'action prenne en compte les erreurs commises dans le passé pour qu'elles ne soient pas reproduites. En tant que seule association nationale étudiante prônant le syndicalisme de combat, c'est à nous de faire bouger les choses!

À la veille de ce combat qui s'annonce historique, je crois que la tâche la plus cruciale que devra mener le conseil exécutif de l'ASSE sera d'aider les associations membres à être fortes et combatives. Il est donc impératif que chaque exécutantE prenne la responsabilité d'aller voir les associations et de faire du travail de terrain pour que la campagne de l'année prochaine soit une réussite. On dit que le conseil exécutif de cette année en a été un de terrain et il faut absolument continuer en ce sens pour l'année qui s'en vient. La base d'un mouvement fort est la mobilisation et, pour que nos campagnes et nos actions fonctionnent bien, un des rôles du conseil exécutif est justement de soutenir les associations étudiantes qui en ont besoin.

Une réflexion à entreprendre

À la veille du dixième anniversaire de l'ASSE, il me semble évident qu'un travail de réflexion s'impose sur nos structures, notre façon de voir le syndicalisme de combat, la radicalité de nos revendications et sur les différents autres problèmes que l'on peut rencontrer. C'est d'ailleurs dans ce sens que l'on a décidé de tenir au congrès d'orientation durant la prochaine année. Ainsi, bien que la priorité pour l'année prochaine doit rester la campagne contre la tarification, une certaine remise en question est nécessaire. On dit sans cesse que l'ASSE, c'est ses membres : il sera donc nécessaire que ces discussions et réflexions commencent le plus tôt possible pour permettre une bonne consultation dans les assemblées générales.

On milite par passion, avec notre cœur, pour faire changer les choses et c'est certainement dans ce sens que je compte effectuer mon mandat sur le conseil exécutif si je suis élue.

Solidairement, Élise Carrier-Martin

Rémi Desrochers-Guérin – Candidature au poste de Secrétaire aux finances

Mes salutations, camarades,

La présente est pour annoncer ma candidature au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ. Je commencerai par traiter de mon expérience dans le mouvement étudiant, ensuite je traiterai de ce qui me motive à me présenter. Étant pour diverses raisons à la dernière minute, je ne m'éterniserai pas.

J'ai occupé pendant deux sessions des postes d'adjoint à la SOGÉÉCOM, plus spécifiquement adjoint à l'information et adjoint à l'externe, en plus d'être membre du comité « Pour » lors de l'affiliation de mon cégep à l'ASSÉ en 2008. Ce n'est peut-être pas une expérience extraordinaire, mais je gravite autour du mouvement étudiant depuis maintenant plus de deux ans. Je connais donc bien les structures, le fonctionnement et les dynamiques de l'ASSÉ. Il y a également eu deux grèves à Maisonneuve dans lesquelles j'ai participé à l'organisation des lignes

de piquetage. De plus, même si je n'ai jamais fait de finances, j'ai une très bonne aisance avec les chiffres et c'est un travail que je sais que je vais apprendre rapidement. Je vais d'ailleurs m'inscrire en mathématiques à l'UQAM la session prochaine, si ça peut vous convaincre.

Cela fait un bon moment que je réfléchis sur une façon de m'impliquer à l'ASSÉ qui respecte à la fois mes capacités et ma volonté d'agir. C'est dans ces conditions que j'ai constaté que le poste de secrétaire aux finances était le plus approprié. Je tiens par contre à préciser que je suis tout à fait ouvert à exécuter des mandats hors du spectre des finances lorsque ce sera nécessaire. Le retrait récent de la candidature de Didier au poste qui m'intéresse a été une autre raison de me présenter. Je crois qu'avec l'année qui nous attend, il est des plus nécessaire que l'exécutif de l'ASSÉ soit le plus rempli possible car les autres exécutantes et exécutants auront beaucoup d'autres tâches pressantes à faire que s'occuper de la finance.

Je me présente à l'ASSÉ dans l'espoir d'avoir un exécutif rempli et complémentaire, en mesure de faire face à la conjoncture qui s'annonce.

Solidairement, Rémi Desrochers-Guérin,

Étudiant à l'UQAM et membre volontaire de l'AFESH

Candidatures Comités et comités de travail

Martin Robert - Candidature au Comité recherche et réflexion

Camarades,

Par cette lettre, je pose ma candidature au comité recherche et réflexions de l'ASSÉ. Je termine par la même occasion mon mandat au sein du comité journal, au cours duquel j'ai eu la chance de participer au projet de refonte de l'Ultimatum que nous avons proposé, mes collègues et moi, lors de notre élection. Je crois d'ailleurs pouvoir affirmer sans me tromper que notre travail fut satisfaisant et généralement bien reçu.

Or, je souhaite maintenant consacrer mes énergies à un autre aspect de notre organisation politique, qui à mon sens est fondamental: l'élaboration de notre discours. Ma volonté s'accompagne d'un projet, que je défends d'après mes observations et réflexions quant à ce qui fait la force et la cohérence d'un mouvement politique. Je tenterai ici d'en esquisser les grandes lignes. Sur la base de ce projet, vous serez à même, je l'espère, de juger de la pertinence de ma candidature sur ce comité.

Le comité recherche

Pour la courte expérience que j'en ai, je résumerai le rôle actuel du comité recherche de la façon suivante. D'abord, un appel de recherche sur un sujet en lien avec la campagne en cours est fait par le congrès. Puis, le comité produit un document de recherche exhaustif sur le sujet (je me base ici sur l'exemple de la recherche sur l'Aide financière aux études) qui est mis à la disposition des membres. Les faits saillants de celui-ci sont ensuite réintégrés dans du matériel de mobilisation sous ses diverses formes (tracts, dépliants, collants, etc.) sur lesquels les exécutants et exécutantes d'associations locales se basent pour faire de la mobilisation sur leur campus.

Bien que cette façon de faire soit fonctionnelle, j'y vois deux insuffisances principales. D'une part, elle ne permet pas de tirer parti du plein potentiel du comité recherche et, d'autre part, elle demeure unidirectionnelle dans son déploiement. Le projet que je présente ici est mû par la volonté de combler ces insuffisances.

Aller au-delà de la recherche

Je crois que la production de recherches ne doit être qu'un des aspects du travail exécuté par le comité recherches et réflexions. En effet, bien que leur valeur soit importante du point de vue de l'établissement d'un contre-discours, je constate que la portée de tels documents est limitée. Le travail d'exécutants et d'exécutantes demandant une grande implication en temps, il n'est pas toujours facile de s'arrêter pour lire et analyser une recherche de plus de 80 pages. De même, je crois pouvoir affirmer que les étudiants et étudiantes membres n'ouvrent que rarement de tels documents, d'autant plus que pour beaucoup d'entre eux et elles, un manque d'intérêt pour la chose politique restreint l'attention qu'ils ou elles pourraient y porter. Voilà pourquoi il manque à mon sens un travail conjoint à celui de produire des recherches, c'est-à-dire celui d'en extraire un argumentaire succinct, de quelques pages tout au plus.

Il s'agirait d'une façon pour tous les exécutants et exécutantes d'avoir accès à une argumentation plus substantielle que celle du matériel de mobilisation. Il s'agirait également d'un moyen d'enrichir notre discours tout en l'uniformisant, de façon plus directe que par l'Ultimatum ou les camps de formation. Par la même occasion, ces courts documents pourraient eux-mêmes être distribués à ceux et celles de nos membres qui voudraient s'informer davantage sur la campagne en cours et sur les propositions que nous mettons de l'avant.

Instaurer un rapport dynamique entre la théorie et la pratique

Je crois qu'il existe à l'ASSÉ, comme dans toute organisation politique sérieuse, une tension entre les considérations d'ordre pratique (les stratégies à adopter lors des campagnes, la conservation et l'élargissement du *membership*, l'élaboration d'actions, l'opposition aux fédérations) et l'approfondissement théorique du discours. Mon but n'est pas ici de chercher à déterminer en quoi ces deux pôles d'action peuvent se nuire, mais plutôt en quoi ils peuvent s'entre-alimenter. Je crois que le comité recherche peut être, à ce titre, un endroit de convergence.

Posons d'abord ceci, tout discours, si élaboré et vrai soit-il, restera lettre morte sans un important travail de mobilisation réel. À l'inverse, un million de tournées de classes et de mobilisation un à un n'auront aucun impact fort s'ils ne s'appuient pas sur un discours fort. Il existe donc une interdépendance nécessaire entre un discours fort et les aspects pratiques et stratégiques de nos campagnes.

Partant, je souhaite que les membres du comité recherche ne soient pas simplement des chercheurs/chercheuses, mais également des «rechercheurs». J'entends par là que le travail de ceux-ci et celles-ci ne s'arrête pas suite à la production d'une recherche, mais qu'ils et elles soient des personnes ressources pour toute information utile aux militants et militantes et ce, dans un rapport dynamique et constant. Autrement dit, les membres du comité recherche se chargeraient de connaître toute information pertinente à la campagne actuelle et se rendraient disponibles pour répondre à tout moment aux interrogations des militants et militantes. Également, l'aspect de «rechercheur» signifie que les membres du comité ne feraient pas uniquement de la recherche en vue de l'élaboration de longues recherches, mais également au jour le jour, pour dénicher toute information pertinente à la demande des militants/militantes et des membres. Plus de temps serait ainsi disponible sur les campus pour le travail de mobilisation et d'organisation des campagnes.

Par ailleurs, dans le but d'instaurer un rapport dynamique entre les recherches faites par le comité et la mobilisation réelle sur les campus, un processus de rétroaction (*feedback*) serait mis en place pour enrichir constamment l'argumentaire. Effectivement, il ne suffit pas de produire un discours, il faut également le mettre à l'épreuve. La mobilisation un à un est exactement le moment propice à une telle chose. De toute évidence, les personnes qui mobilisent sont les plus à même de relever les questions pour lesquelles l'argumentaire ne fournit aucune réponse. En faisant part au comité recherche de ces failles, il serait alors possible de faire les recherches nécessaires pour les colmater. Ensuite, par le biais d'asse-support, toutes les associations membres pourraient profiter de ces enrichissements dans le but de solidifier et d'homogénéiser le discours.

Une fois l'argumentaire bien rôdé, le comité recherche pourrait enfin se charger de synthétiser les résultats de ce travail sous la forme F.A.Q. (*Frequently Asked Questions* ou Foire Aux Questions). Attention, il ne s'agit pas ici d'une volonté de créer un discours unique et

centralisé, mais bien de faire parvenir à tous et toutes une version facilement utilisable dans un contexte de mobilisation des arguments façonnés aussi bien par la recherche que par les expériences de terrain des militants et militantes.

L'importance des contre-arguments

Je couvrirai un dernier aspect qui ne concerne pas le fonctionnement actuel du comité recherche, mais le contenu des documents qu'il produit. En me basant sur la recherche concernant la gratuité scolaire, il me semble que nous omettons trop souvent une partie importante de l'argumentation, celle des contre-arguments. Manifestement, nos recherches passées se sont beaucoup attardées à forger des arguments positifs soutenant une thèse idéologique (par exemple: la gratuité scolaire est réalisable et souhaitable). Or, il manque à mon avis l'évocation des arguments qui soutiendraient la thèse inverse et leur réfutation systématique.

Il ne faut pas faire l'erreur, particulièrement lorsque l'on fréquente en majorité des personnes qui ont des positions politiques similaires aux nôtres, que nos ces positions sont des évidences. Pour beaucoup et peut-être même la majorité de nos membres, il est loin d'en être le cas. Lorsque nous sommes confrontés à des positions diamétralement opposées aux nôtres, notre réflexe (légitime) peut être de classer notre opposant comme réactionnaire et de ne pas tenir compte de ses propos. Cela peut fonctionner lorsque nous sommes entre militants/militantes qui partagent des opinions communes, mais ne peut en rien permettre l'inclusivité que nécessite l'exercice de la démocratie directe que nous prônons. Soyons clairs: notre travail n'est pas de tourner en dérision, mais de convaincre.

Voilà pourquoi je trouve aussi important que l'élaboration du discours inclue autant l'étude de ce qui justifie nos positions que de ce qui cherche à les invalider. Un argumentaire ne devient pas une arme quand on en montre *que* les points forts. Il le devient lorsqu'on cherche à mettre en évidence ses failles pour y trouver une réponse juste et adéquate. En somme, le comité recherche devrait, selon moi, décortiquer le discours adverse jusqu'à être en mesure de le défendre aussi bien que le nôtre. C'est le seul moyen de prévenir les attaques et d'être fort et cohérent devant la population étudiante. Dans cet ordre d'idées, j'ajouterais que le plus réactionnaire de nos opposants, s'il est le moins de bonne foi, a au moins une chose que nous n'avons pas: la facilité de nous mettre face à nos propres contradictions. Nous devons utiliser cette capacité à notre avantage et non fuir le contre-discours.

L'esprit de ce projet

La volonté qui sous-tend ma candidature est donc double. D'une part, je souhaite rendre dynamique la relation que le comité recherche entretient avec les membres, les militants et militantes, l'exécutif et les autres comités de l'ASSÉ. D'autre part, je souhaite pouvoir fusionner de cette façon les considérations pratiques et vulgarisatrices de la mobilisation aux considérations théoriques d'un discours complexe et rigoureux.

Cela étant dit, je conclurais en affirmant ma croyance en la force du langage dans tout mouvement politique. Le discours n'est pas seulement un moyen rhétorique pour augmenter la participation à nos diverses actions; il est en lui-même le changement que nous voulons réaliser. La démocratie est un système basé sur la croyance selon laquelle, par le langage, par le débat, nous avons le pouvoir réel de transformer notre société et nos vies. Voilà pourquoi je crois que l'ASSÉ se doit d'élaborer un discours fort et pourquoi je souhaite travailler à son élaboration. Nous qui sommes les représentants et représentantes de cette organisation, nous ne pouvons pas et ne devons pas négliger cette force du langage et la place qu'elle prend dans notre action politique. Car pour être cohérente avec elle-même, toute organisation qui aspire à être démocratique doit s'en réclamer.

Solidairement, Martin Robert

Alex Desrochers – Candidature au Comité journal

Camarades,

L'heure est grave. J'ai attendu jusqu'à la toute dernière journée pour écrire cette lettre de candidature et je dois avouer que, plus que jamais, ma candidature est le fruit d'une longue réflexion. Je m'implique à l'ASSÉ depuis l'hiver 2006 et j'espère encore contribuer au maintien et à l'élargissement d'un mouvement étudiant uni, fort et combatif. J'ai longuement hésité entre quitter le pays, aller au comité de mobilisation ou de recherche. Certaines personnes m'ont aussi fait pression pour le Conseil exécutif, encore une fois, ou bien pour le poste de Secrétaire général, un poste qui n'a de sexy que le nom. En fin de compte, la lutte qui s'en vient contre toutes les attaques du dernier budget provincial, me donne encore envie d'en être.

Pourquoi le comité journal ?

J'écris très mal. Je fais des fautes comme on ne peut l'imaginer et j'ai très peu d'habiletés pour le montage, mis à part mettre du texte dans des boîtes. Alors, pourquoi aller au comité journal? En fait, je voudrais bien coordonner les parutions de l'*Ultimatum*. Augmenter le nombre d'abonnements, augmenter la fréquence de parution tout en réduisant le nombre de copies et de pages - le tout dans le but de faire de l'*Ultimatum* un journal attendu par la population étudiante.

La refonte de l'*Ultimatum*

Je trouve que les *Ultimatum* de l'année 2009-2010 ont pris du mieux. Je n'ai pas vu de refonte majeure, au-delà du logo et du fait qu'il était le résultat d'une équipe de travail presque complète et surtout, motivée. Il y avait aussi un meilleur traitement de l'actualité, avec quoi je suis en complet accord. Mais selon moi, la refonte qui aurait les impacts les plus positifs pour l'*Ultimatum* n'est pas tant au niveau du traitement de l'actualité par rapport aux textes de propagande, mais bien au niveau de la longueur et la lourdeur des textes. Cela doit faire maintenant

cinq ans que je dis que l'*Ultimatum* est un bon journal mais que les textes ne sont pas adaptés aux gens qui le lisent - non pas que je crois que les gens sont des caves, loin de là, mais on y fait toujours référence à des concepts ou à des termes qui sont peu, voire pas connus de la majorité de la population. De plus, il serait intéressant de continuer l'idée des brèves, que l'on retrouvait fréquemment lors de la session d'automne 2009. Je trouve ça bien car les longs textes, tout comme ma lettre de candidature, saoulent vraiment les gens.

Aussi, je crois que l'*Ultimatum* doit servir à faire connaître d'autres luttes progressistes que l'ASSÉ appuie. C'est pourquoi j'ai envie de travailler à produire un maximum de format quatre pages. La une servirait à faire l'état de la lutte que mène l'ASSÉ, tandis que les pages centrales seraient des « spéciales » sur différentes luttes progressistes. L'écologisme, le féminisme, l'anti-impérialisme ou l'anti-racisme sont des thématiques que je croirais intéressantes pour amener un point de vue de gauche. Bien sûr, les pages spéciales pourraient aussi traiter de dossiers liés à l'éducation ou à la campagne annuelle, surtout en début de session.

Je vois trop souvent, à mon grand désarroi, des copies de l'*Ultimatum* traîner dans les locaux d'associations. Les journaux doivent être passés rapidement si on veut optimiser minimalement la couverture de l'actualité qui est faite. J'invite les associations qui ne veulent pas distribuer massivement et régulièrement des journaux à ne pas voter pour moi. Si je ne suis pas élu, je ne vous en voudrai pas. Je vais finir mon BAC paisiblement.

Alex Desrochers

Paul-Émile Auger – Candidature au Comité journal

Lettre de motivation

À l'attention des délégué-e-s des associations,

Par la présente, je souhaite postuler à titre de membre du comité du journal de l'ASSÉ. Je suis étudiant à l'Université Laval, et j'entamerai l'automne prochain ma troisième année en Science Politique. Je participe activement dans le mouvement étudiant depuis 2007, date où j'étais membre actif du comité de mobilisation du mon cégep. Ces dernières années, j'ai été actif au sein de l'association des étudiant-e-s en sciences sociales de l'UL (AÉSS-UL). Certains membres de l'association étant également membres de l'ASSÉ, c'est ainsi que je pus, durant les dernières années, mieux connaître les véritables revendications de votre organisation. Toutefois, je confesse mieux connaître les membres, les principes et les représentants de l'ASSÉ que ses structures établies.

Je souhaite m'impliquer au niveau du journal parce que je crois apporter une contribution de qualité. Plus important encore, je crois qu'écrire dans le journal permettra de diffuser un point de vue critique et progressiste peu repris dans la presse au Québec. Finalement, j'ose espérer pouvoir, par mon implication, aider l'ASSÉ et le véritable mouvement étudiant à parvenir à ses objectifs fondateurs.

D'un côté plus personnel, j'ai une prédilection sur les sujets politiques ayant trait à l'administration publique, à l'éducation ou aux mouvements sociaux. Ma formation aidant, je publie présentement dans IMPACT CAMPUS, le journal des étudiant-e-s de l'Université Laval. Je suis également impliqué à CHYZ 94,3 FM, la plus grande station de radio universitaire au Canada. La photographie est aussi une de mes passions. Pour ce qui est de la communication en milieu associatif, je mets à jour le site internet et le flickr de l'AÉSS-UL, en plus d'écrire et de réaliser communiqués, affiches et textes explicatifs à la population étudiante. J'ai le talent et la flexibilité voulue pour m'adapter et travailler au sein d'une équipe dynamique.

La communication est un élément crucial pour notre cause. En ce sens, je comprends mon mandat comme étant plus étendu que simplement publier des articles. Je compte collaborer, si possible, avec le comité exécutif, les comités de mobilisation, et le comité de recherche. Je me présente avant tout comme un individu fiable, intègre et honnête. L'implication politique est pour moi un devoir. C'est par le travail rigoureux et intègre que nous parviendrons à bien s'organiser. Je suis confiant que Messieurs Daigle et Desrochers ainsi que les étudiant-e-s de l'AÉÉA peuvent se porter garants de ma motivation et de mes convictions.

Paul-Émile Auger

Vincent Plourde-Lavoie – Candidature au Comité journal

Mon implication

Pour être honnête, je n'ai pas été particulièrement actif au sein du mouvement étudiant jusqu'à ce jour. Cependant, j'ai participé à plusieurs grèves et manifestations étudiantes durant lesquelles je prenais toujours des photos, que j'envoyais par la suite aux associations étudiantes concernées par les activités. Ainsi, la SOGECOM s'est servie de mes photos pour les diffuser cette année. Sinon, je me suis récemment impliqué dans la campagne d'affiliation à l'ASSÉ au cégep du Vieux Montréal et j'ai déjà écrit pour l'Ultimatum (volume 9, numéro 4, mars 2010) sur l'augmentation des frais de scolarité de la maîtrise en administration des affaires à l'université McGill.

Pourquoi le journal?

Pourquoi m'impliquer dans le journal de l'ASSÉ? Étant étudiant en communications depuis deux ans, je connais plutôt bien les rouages des médias comme nous les connaissons présentement. Un ramassis de mensonges au service de l'idéologie dominante, voilà ce qu'on entend et ce qu'on lit dans les journaux au temps de la convergence et de la concentration. L'Ultimatum s'impose dès lors comme un contre-discours essentiel à la survie d'un contre-courant qui peine à se faire entendre. La lutte de l'Ultimatum ne se résume donc pas à informer les étudiant-e-s, mais bien à diffuser une voix qui s'oppose à ce que les médias, courroies de transmission du pouvoir, nous font avaler.

Il me semble évident qu'un mouvement, quel qu'il soit, se doit de diffuser son message et ses idées. Même avec la volonté la plus noble, créer un mouvement avec des gens qui ne connaissent pas les causes de ce contre quoi ils se battent est très difficile, voire impossible. À mon sens, l'information est un des piliers du progrès social et de ce fait, de la lutte étudiante. Pour un mouvement qui défend l'éducation pour tous, il incombe d'informer, d'éduquer. L'Ultimatum s'impose de ce fait comme un moyen idéal pour informer les étudiant-e-s, les militant-e-s et le reste de la population. Enfin, le journal de l'ASSÉ est ce qui m'intéresse le plus dans le mouvement étudiant et de mon point de vue, un-e militant-e informé-e en vaut deux.

Le journal

En ce qui a trait à au journal en soi, je crois qu'il serait intéressant d'aller chercher des invités pouvant appuyer notre cause. Inclure des entrevues avec des chercheurs et des chercheuses, des militant-e-s de causes sociales, des personnes impliquées dans le milieu culturel, des acteurs sociaux qui pourraient élargir la vision et la portée de l'Ultimatum. De plus, publier plus d'Ultimatum à quatre pages permettrait d'aller rejoindre une catégorie d'étudiant-e-s qui ne désirent pas lire de longs articles, mais qui désirent tout de même s'informer.

Autrement, certains sujets pourraient selon moi être plus développés et c'est pourquoi il serait intéressant d'ajouter des articles de fond qui creuseraient plus en profondeur. Leur laisser plus de place permettrait aux journalistes d'analyser une situation plus en profondeur afin d'en dresser un portrait complet, détaillé et pertinent.

Vincent Plourde-Lavoie

Mathilde Létourneau – Candidature au Comité journal

Montréal, le 3 mai 2010 – En direct d'une occupation

Moi j'aime pas les citations

- Schtroumpf Grognon

Camarades,

J'ai attendu au-delà du délai «préférable» prescrit par les statuts et règlements (voir l'Annexe B – Procédures d'élections des comités), et, franchement, il est inutile de spécifier que la présentation d'une candidature à l'ASSÉ est le fruit d'une longue et mûre réflexion. C'est donc aujourd'hui que je vous fait part de mon désir de travailler au sein du comité journal de l'ASSÉ.

Une toute petite présentation

J'ai appris les rudiments du syndicalisme dès mes premiers mots, et j'étudie au Cégep du Vieux Montréal depuis l'automne 2007 - où j'y défend la gratuité scolaire, le syndicalisme de combat, l'ASSÉ et la grève générale illimitée depuis ma première visite guidée. Toutefois, ayant

été trop banlieusarde et snob pour m'impliquer, je n'ai fait que participer aux actions et aux Assemblées générales. C'est au lendemain du fameux *Mardi de la matraque* que j'ai pris conscience de l'ordre établi, de la répression, de la désinformation et de l'importance de l'implication. J'ai alors repris en main le journal étudiant avec mes camarades snobinardEs des écoles privées, dans des conditions plutôt grotesques – le SPVM avait brisé nos ordinateurs. Une fois réglés les problèmes techniques, j'ai été déléguée à la coordination, la rédaction et la correction, travaillant à la parution régulière du Journal le Bagou pendant un an. C'est à la fin de mai que j'ai mis les pieds dans le local de l'AGECVM afin d'y faire le ménage du réfrigérateur, et je n'en suis jamais sortie depuis.

Une période sombre – d'octobre à novembre 2008 – m'a fait connaître la FECQ. Depuis ce temps, je souhaite travailler à sa destruction. C'est au sortir de cet enfer que j'ai compris l'importance de l'information et de la mobilisation de qualité auprès de la population étudiante, pour susciter le débat et construire un rapport de force efficace. J'ai donc délaissé l'implication bourgeoise pour m'impliquer à l'exécutif, d'abord comme Responsable à l'information, puis comme Secrétaire générale. J'ai ainsi pris part à la campagne de l'ASSÉ contre la privatisation, qui s'est exprimée, sur notre campus, par la volonté de mettre sur pied une coopérative de solidarité à la cafétéria du Cégep.

Cette année, j'ai travaillé activement à faire connaître l'ASSÉ et la campagne contre la hausse des tarifs au Vieux Montréal contre la hausse des tarifs, campagne qui a commencé dès la session d'automne avec une saveur locale de campagne de grève contre la hausse des frais afférents, avec laquelle nous avons fait reculer l'administration. La campagne d'affiliation qui a suivi à l'hiver n'a été malheureusement que le plus bel échec que l'ASSÉ ait subi à l'AGECVM depuis 2001 – à ce sujet, un bilan devrait suivre au courant de la semaine sur ASSÉ-support, et peut-être même dans le Cahier de congrès, intégré à un bilan local plus global de la campagne annuelle. Nous avons tout de même, en fin de compte réussi à mener une grève le 1^{er} avril. En cette fin de session plutôt déprimante, je peux affirmer que, si l'AGECVM reste indépendante, le syndicalisme de combat et la démocratie s'y portent, du moins, mieux qu'il y a un an.

L'année à venir

Trêve de nostalgie, je serai brève pour la suite. Si je n'ai plus de motivation à m'investir dans l'AGECVM, je n'en ai que davantage à le faire au sein de l'ASSÉ, en laquelle je crois fortement. La campagne à venir, qui répondra aux attaques capitalistes du dernier budget provincial, sera cruciale. Nous devons travailler sur le terrain dans l'optique de ne pas subir une défaite à la 2007. Si c'est sur le terrain que cela se joue, nous en serons les principales actrices et les principaux acteurs et nos seuls accessoires seront les tracts et les journaux que nous produirons. C'est en ce sens que j'entends travailler à l'*Ultimatum*, que je souhaite plus démocratique (l'idée des appels de textes sur ASSÉ-support me plaît bien) mais tout aussi haut en qualité, et peut-être plus coloré (au sens figuré du terme, lire ici une plus grande place pour les campagnes féministes et autres luttes sociales que l'ASSÉ appuie).

J'ai participé aux tournées de mobilisation de l'ASSÉ dans les associations locales depuis cet hiver, et je compte bien continuer. Ma vision idéale de l'ASSÉ est celle d'une organisation bien plus décentralisée, et je pense que les priorités de mobilisations devraient servir le maintien et l'élargissement de l'ASSÉ. Je m'explique : le maintien, pour aider les associations membres qui

ont de la difficulté à s'organiser, et l'élargissement, pour faire connaître l'ASSÉ au sein des associations non-membres qui s'y intéressent. Dans cette optique, les associations membres de l'ASSÉ bien organisées et dynamiques devraient «faire plus d'externe» et aider celles qui ne le sont pas, en faisant par exemple des tournées d'initiative locale, et en utilisant les Conseils régionaux à bon escient – le bilan du Vieux Montréal qui suivra devrait expliquer cette vision plus en détail.

Comme je n'aime pas les longues lettres, je vais cesser de déblatérer à l'écran dès maintenant. Vous pourrez me contacter à tout moment si vous avez des questions, par courriel ou à l'AGECVM. Sinon, on se verra au congrès. D'ici là, continuons le combat!

Solidairement, Mathilde Létourneau

Camille Tremblay-Fournier – Candidature au Comité-femmes

Bonjour,

J'aimerais soumettre ma candidature pour un poste au comité «Femmes» de l'ASSÉ. Pour appuyer celle-ci, voici une brève présentation. Je suis présentement étudiante en sociologie avec une concentration en études féministes à l'UQAM. Précédemment, j'ai étudié à l'Université du Québec en Outaouais où j'ai été membre de l'exécutif de l'Association étudiante du module des sciences sociales (AEMSS) en 2007, lors de l'affiliation de celle-ci à l'ASSÉ. Depuis septembre 2009, je participe à la rédaction d'articles dans le journal *Ultimatum*, où je présente une analyse féministe de la condition des étudiantes et les luttes féministes actuelles. Depuis l'automne 2009, je travaille avec un groupe de femmes à la coordination de la campagne féministe de l'ASSÉ 2009-2010, qui a pour but d'offrir des ateliers féministes dans les différents cégeps et universités. Je m'implique également plus activement dans le comité-femmes depuis janvier et j'y ai été élue par intérim. J'estime que ma participation et celles des collaboratrices au comité-femmes ont permis une coordination plus directe et efficace de cette campagne. Divers projets parallèles à la campagne ont également vu le jour durant l'hiver, tels que le retour des collants «Sale Pub Sexiste» et d'un dépliant les accompagnants. Pour la période du printemps-été 2010, j'aimerais entre autres travailler au rafraîchissement de la section «Femmes» du site Internet de l'ASSÉ, en collaboration avec la permanence. Lors de tournées dans les universités et cégep pendant hiver, les groupes de femmes rencontrés ont évoqué à l'unanimité leur besoin et leur intérêt de consulter davantage de documents de formation, de réflexion et de mobilisation féministes à partir du site web. Nous avons aussi constaté que les activités féministes de l'ASSÉ sont de plus en plus connues par des groupes communautaires un peu partout au Québec, et que ceux-ci correspondent pour la plupart avec nous par le biais du site web. Pour l'automne, j'aimerais terminer les activités entourant la tournée d'ateliers qui ont été entamées. Cette tournée d'ateliers du Comité-femmes nous a permis de mieux connaître les besoins réels et les forces militantes pour la défense de l'égalité des sexes sur les campus. Toutefois, beaucoup de travail de mobilisation reste à faire, afin de consolider une base militante féministe et pro féministe solide. Il m'apparaît donc primordial que des représentantes de l'ASSÉ continuent à être présentes sur les campus pour collaborer à la formation et à la défense des comités «Femmes», à la création d'ateliers d'éducation populaire et à l'organisation d'actions directes. Enfin, il importe de garder à l'esprit que la dégradation des conditions d'accessibilité aux études contribue à l'augmentation des inégalités entre les sexes. L'année à venir présente des

conditions favorables à la mobilisation des étudiantes et étudiants pour combattre les hausses de frais et défendre la gratuité scolaire. Dans un tel contexte, la mise en valeur des analyses et pratiques féministes seront d'une grande importance. La lutte n'en sera que plus radicale et combative!

Je suis disponible pour répondre à vos questions et tenir compte de vos commentaires.

Cordialement, Camille Tremblay-Fournier

Vanessa L'Écuyer – Candidature au Comité-femmes

Bonjour,

Par la présente, je souhaite présenter aux membres de l'ASSÉ ma candidature pour siéger sur le comité femmes de l'ASSÉ.

Présentation

Tout d'abord, je me présente. Je me nomme Vanessa L'écuyer. Je suis étudiante en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Je gravite autour du mouvement étudiant depuis automne 2007, lors de la campagne de grève générale illimitée contre la hausse des tarifs en éducation. J'étais sur le comité mobilisation de l'Association Générale Étudiante du Cégep Vieux Montréal, à ce moment.

Dès mon entrée à l'UQAM en 2007, j'ai milité à l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines (AFESH-UQAM). J'ai occupé le poste de secrétaire à la Vie académique sur le conseil exécutif à la session d'automne 2009 et hiver 2010. J'ai également participé activement à la campagne de mobilisation contre la tarification et la privatisation des services sociaux et à la préparation de la grève du 31 et 1^{er} avril. Je me suis également impliquée au sein du comité MOB-UQAM depuis mon arrivée à l'université. J'ai aussi participé de façon sporadique à la tournée féministe des campus, organisée par des femmes gravitant autour du comité femmes de l'ASSÉ.

Motivations

Si j'ai choisit de poser ma candidature, c'est que mon implication dans le collectif de femmes lié au comité femmes de l'ASSÉ m'a permis de prendre conscience de l'état des luttes féministes sur les campus : il y a des gens motivé-e-s et enthousiastes pour faire des actions et s'organiser. Je crois que mon implication sur le comité femmes pourrait être utile en ce sens pour encourager ces personnes et les aider au besoin. La nouvelle campagne contre les pubs sexistes me motive aussi grandement.

Mais surtout, j'ai toujours été interpellée par les luttes féministes, sans jamais m'impliquer de façon formelle. Je crois que cet année, avec le contexte actuel, où l'accès et la qualité des services sociaux sont menacés plus que jamais, et sachant que de telles menaces pèsent tout particulièrement lourdement sur les femmes, c'est le bon moment pour m'engager dans les luttes féministes.

Ma disponibilité

Je suis présentement élue par intérim en tant que secrétaire à l'information à l'AFESH-UQAM. Je compte me présenter aux élections officielles qui se tiendront en automne. Si je suis élue pour l'année 2010-2011, je sais qu'il s'agira d'une lourde tâche, étant donné le contexte. Motivée par l'idée de lutter contre les menaces actuelles, je compte cependant prendre moins de cours pour le reste de mon baccalauréat. Je considère donc pouvoir avoir du temps en quantité acceptable à consacrer au comité femmes de l'ASSÉ.

Cordialement,

Vanessa L'écuyer

N.B.: Je dois vous aviser que je serai absente du 27 avril à la fin juillet. Je vais planter des arbres en Colombie-Britannique. Je devrai être de retour dès août.

Gabrielle Desrosiers – Candidature au Comité-femmes

Montréal, 23 avril 2010

À l'attention des militant-e-s de l'ASSÉ,

Cette lettre tend à vous présenter ma candidature au comité femme de l'ASSÉ.

Mon premier contact véritable avec le mouvement féministe fut dans le cadre d'un camp de formation organisé justement par le comité femme de l'ASSÉ. Cela m'a ouvert les yeux sur le sexisme encore présent aujourd'hui, me faisant constater la nécessité du mouvement féministe. Parallèlement, mon implication bénévole au sein de Dix-miles-village, organisme qui vise le développement du marché équitable, m'a permis de mieux comprendre la condition des femmes dans les pays en voix de développement, de même que l'importance des enjeux du féminisme à l'échelle mondiale. Ainsi, quoiqu'il me reste beaucoup à apprendre sur les luttes féministes c'est à leur service que je désire m'impliquer activement au sein du mouvement étudiant dans les prochains temps.

En quelques mots mon implication au sein du mouvement étudiant se résume à celle auprès de la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve, la SOGÉÉCOM. Lors de l'année 2008-2009 j'y fus adjointe à l'interne alors que de nombreuses campagnes locales y étaient menées notamment celle contre le privé dans nos cégeps et université

qui s'est manifestée à Maisonneuve par des actions allant contre un renouvellement du contrat de la compagnie Chartwell pour le service alimentaire de la cafétéria. Par la suite, lors de la session hiver j'ai participé activement à la campagne contre l'allongement de la plage horaire. Cette année, lors de la session automne je fus déléguée à l'information et ai pris en charge le comité agenda, de même que la mise sur pied d'un SOGÉÉCOMmuniqué plus dynamique permettant de diffuser l'information concernant les activités du conseil exécutif et des organismes. Présentement j'occupe de nouveau le poste d'adjointe à l'interne, le principal dossier étant la négociation de l'entente entre l'association-étudiante et le Collège, de même que l'affiliation des étudiant-e-s en formation continue. Depuis peu, avec la collaboration de quelques autres femmes, j'organise également des ateliers féministes au sein du Collège par lesquels nous tentons de faire revivre le comité Femmes de Maisonneuve.

Si je désire m'impliquer activement au sein de l'ASSÉ, c'est avant tout parce que je considère que le mouvement étudiant, par le syndicalisme de combat, de même que le mouvement féministe sont source d'une critique sociale nécessaire. Ces mouvements dépendent tous deux d'une relève dont ils nous appartiennent de s'assurer. Les étudiant-e-s doivent se politiser et c'est dans le but de contribuer à une mobilisation et la diffusion d'une information de qualité sur les enjeux de ces luttes que je me présente au comité femme de l'ASSÉ.

Cordialement, Gabrielle Desrosiers,

étudiante en Sciences, Lettres et Arts au Collège de Maisonneuve

Maxime Larue-Bourdages – Candidature au Comité mobilisation

Bonjour,

Par la présente, je souhaite présenter aux membres de l'ASSÉ ma candidature pour siéger sur le comité mobilisation de l'ASSÉ.

Présentation

Tout d'abord, je me présente. Je me nomme Maxime Larue-Bourdages. Je suis étudiant en philosophie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Je gravite autour du mouvement étudiant depuis la grève de 2005. À cette époque, j'étais sur le comité mobilisation de l'Association Générale des Étudiants et des Étudiantes du Collège de Valleyfield (AGEECOV), qui était membre de la CASSÉE. J'ai par la suite occupé le poste de vice-président de l'AGEECOV pendant un an et demi, de l'automne 2005 à l'hiver 2007.

Dès mon entrée à l'UQAM en 2007, j'ai milité à l'Association Facultaire Étudiante des Sciences humaines (AFESH-UQAM), notamment lors des campagnes de grève de 2007, de 2008 et de 2009. J'ai également participé activement à la campagne de mobilisation contre la tarification et la privatisation des services sociaux. Pendant tout ce temps, je me suis également impliqué au sein du comité MOB-UQAM.

Motivations

Si j'ai choisi de poser ma candidature, c'est que le contexte politique au Québec laisse présager des attaques sans précédent aux droits sociaux, notamment en éducation. Une importante mobilisation sera nécessaire pour freiner le gouvernement libéral. J'ai acquis beaucoup d'expérience dans les dernières années et je désire mettre la main à la pâte dans le cadre de la campagne nationale de l'ASSÉ.

J'ai toujours été un «militant de terrain». À mon avis c'est sur les campus que la mobilisation passe en premier. C'est pour cette raison que j'ai choisi le comité à la mobilisation pour m'impliquer dans les structures de l'ASSÉ. Comme j'approche la fin de mon BAC, j'aurai plus de temps pour la mobilisation.

Mon passé

Certaines personnes le savent sûrement : en 2008, lors des élections provinciales, je me suis présenté sous la bannière de Québec Solidaire dans le comté de Beauharnois. Mettons les choses au clair, QS a toujours constitué un sacrifice idéologique pour moi. Fondamentalement, les positions de Québec Solidaire ne sont pas toujours miennes. Cependant, je croyais que QS était une alternative viable pour faire quelques gains sociaux, aussi minimes soient-ils. Je peux assurer aux membres de l'ASSÉ que je ne tenterai pas d'arrimer l'agenda politique de QS avec celui de l'ASSÉ. J'ai toujours approuvé les politiques de distanciation de l'ASSÉ face aux partis politiques. Enfin, si je pose ma candidature au comité mobilisation, c'est parce que je compte bien y mettre mon temps à militer pour l'ASSÉ et non pour un parti politique.

En guise de conclusion

L'année qui approche sera sans doute un nouveau départ pour l'ASSÉ. La gravité des attaques nous permet d'entrevoir une large lutte. Si je pose ma candidature c'est pour mettre mon expérience et ma motivation dans la mobilisation au service de cette lutte.

N.B.: Je dois vous aviser que je serai absent du 27 mai au 4 septembre. Je travaillerai dans une colonie de vacances dans la région de Bordeaux en France. Cependant, je vous assure que j'en reviendrai frais et dispos pour m'attaquer à notre campagne nationale.

Maxime Larue-Bourdages

Jo-Annick Perrault – Candidature au Comité mobilisation

Bonjour,

Je me présente au comité de mobilisation de l'ASSÉ, ma présentation sera brève, mais je serai ouverte à toute question. J'ai déjà présenté ma candidature au même comité et j'ai travaillé au sein de ce comité durant le début de la session d'hiver 2010. J'ai commencé mon implication dans le comité de mobilisation du Vieux-Montréal et je suis ensuite devenue responsable aux affaires externes. J'ai quitté le cégep durant un an, mais j'ai continué à lutter et à me familiariser avec

l'ASSÉ principalement durant l'hiver 2009 où j'ai participé à une campagne d'affiliation à Chicoutimi et plusieurs tournées dans les divers cégeps et universités du Québec. Je me sens prête pour faire face à la mobilisation importante qui nous attend pour les sessions à venir.

Le comité de mobilisation de l'ASSÉ devra selon moi être toujours prêt à soutenir les associations étudiantes membres de l'ASSÉ pour la mobilisation nationale ou locale si celles-ci en ressentent le besoin. Des réunions hebdomadaires entre coordonateur-trices aux affaires internes et le comité de mobilisation, en invitant les associations à participer, devraient être envisagées pour permettre un bon suivi et une décentralisation du travail. Des bilans des campagnes de mobilisation devrait être faits pour qu'une analyse puisse en découler pour déceler les bons coups et les erreurs produites pour les campagnes futures. Nous devons aussi, en tant qu'instance de l'ASSÉ, faire un suivi de près de l'exécutif pour une communication facile des informations et décisions prises par celle-ci/ceux-ci pour une réaction efficace des membres de l'ASSÉ. J'avoue que je ne serai pas présente cet été, mais je serai toujours disponible par courriel pour communiquer avec les gens présents pour la préparation de la rentrée.

Au plaisir de travailler pour vous, car l'ASSÉ c'est ses membres.

Solidairement camarades, Jo-Anick Perreault

Amnay Ziani – Candidature au Comité mobilisation

Salut tout le monde,

Je vous soumetts ma candidature pour le comité de mobilisation de l'ASSÉ. Comme expérience syndicale, j'ai milité au cégep de Maisonneuve de 2008 à 2009 où j'ai activement participé aux mobilisations et aux exécutifs des deux dernières années de la SOGÉÉCOM. J'ai également été sur le comité de mobilisation de l'ASSÉ quelques mois. Dans les derniers mois j'ai souvent appuyé les tournées dans les différentes associations membres.

Le comité de mobilisation doit être prêt à aller dans toutes les associations de l'ASSÉ afin d'aider à l'organisation et la mobilisation locale et afin d'effectuer un suivi sur le plan national de la mobilisation sur les divers campus. Il faut maintenir un syndicalisme de combat fort si nous voulons défendre et revendiquer nos droits face au gouvernement et je compte m'impliquer activement dans la campagne contre la hausse des frais dans les services sociaux.

Je quitte le Québec de juin à la fin août mais je serais présent dès le début de la session prochaine. Je vous invite à me contacter d'ici le congrès annuel si vous avez des questions.

Seule la lutte paie.

Amnay Ziani

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions!

Propositions

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Présentation du déroulement du congrès et procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour en page 4 du présent cahier.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Bilans campagne 2009-2010

1. L'exécutif propose de faire une présentation de 10 minutes de son bilan annuel et de tenir une plénière de 15 minutes pour questionner le bilan de l'exécutif.

2. L'exécutif propose un tour de table des associations sur l'implication de celles-ci sur la campagne annuelle de l'ASSÉ suivi d'une plénière 30 min.

3. Le Comité femmes propose de faire une présentation de 10 minutes du bilan annuel du travail du comité.

3.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes par Julien Royal de l'AGECEM sur la recherche de l'AGECEM sur l'économie du savoir suivit d'une plénière de 20 minutes.

4.0 Plan d'action

4.1 Éducation

1. L'exécutif propose de tenir une plénière de 30 minutes afin de déterminer la stratégie de l'ASSÉ face à la consultation appelée par le gouvernement sur la prolongation du dégel après 2012 et plus fondamentalement, sur le rôle de l'Université face à l'économie (et sa relance).

2. L'AFESH-UQAM propose Que l'ASSÉ appelle à un boycott généralisé de la rencontre des partenaires universitaire organisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour fixer les modalités de la hausse des frais de scolarité,
Que l'ASSÉ continue ses démarches dans le but d'organiser ou participer à une rencontre alternative sur l'éducation de Table des partenaires universitaires (TPU) et une manifestation qui aurait lieu autant que possible durant la rencontre des partenaires universitaires du MELS.

3. Que l'ASSÉ assiste à la rencontre du Conseil supérieur de l'éducation le 27 mai sur la question de la transition entre le secondaire et le collégial. Que la personne délégué soit chargée de faire le suivi avec le congrès.

4. Le Conseil exécutif propose qu'Anne-Marie face une présentation de 10 minutes pour l'évolution des projets de lois sur la gouvernance, des amendements qui leurs ont été apportés et en face la comparaison. Que la présentation soit suivie d'une plénière de 20 minutes sur les perspectives

5. Le Conseil exécutif propose que se tienne une présentation de 5 minutes sur le suivi de l'exécutif vis-à-vis le PCBE et qu'elle soit suivi d'une période de questions de 10 minutes.

4.2 Tarifications, compressions et privatisation des services publique

1. L'exécutif propose une présentation de 10 minutes sur l'analyse en profondeur du budget et de la conjoncture politique suivi de plénière de 20 min.

2. L'exécutif propose une plénière de 45 minutes sur les perspectives de plan d'action de la Coalition.

3. L'AFESH-UQAM propose que l'ASSÉ évalue la possibilité de la création d'une coalition d'association étudiante autour de l'ASSÉ et de la perspective que cette coalition soit membre de la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation*

4. L'AFESH-UQAM propose que la plate-forme de la campagne 2010-2011 soit la suivante :

- Contre toute hausse de frais et de compressions budgétaires en éducation comme dans le reste des services publics, vers la gratuité et l'accessibilité;
- Pour un réinvestissement massif dans les services publics, pour des services de qualité et libres de l'intervention du privé;
- Contre la marchandisation des services publics, transformant nos droits sociaux en biens de consommation;
- Pour une réforme de la fiscalité afin d'assurer une plus juste contribution de la part des plus

riches et des grandes corporations

5. Le SECMV propose que la plate forme de la campagne 2010-2011 de l'ASSÉ soit la suivante :

- Contre toute hausse de frais et de compressions budgétaires en éducation comme dans le reste des services publics, vers la gratuité scolaire.
- Pour un réinvestissement massif dans les services publics, pour des services de qualité et libres de l'intervention du privé.
- Pour une réforme de la fiscalité afin d'assurer une plus juste contribution de la part des plus riches et des grandes corporations.

6. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ appui la campagne visuelle « Halte en Charest ».

7. Le Conseil exécutif propose que le plan d'action de l'ASSÉ pour l'année 2010-2011 soit le suivant :

Automne

Au courant de l'automne :

- Campagnes régionales de harcèlement systématique des députés lors de leur présence dans leurs comtés (*Coalition*)
- Tournée nationale d'assemblées publiques régionales (*Coalition*)
- Contre sommet sur l'avenir de l'éducation post-secondaire (*Table des Partenaires universitaires - TPU*)

Début d'automne : Invitation au ministre Bachand pour un débat public télévisé (*Coalition*)

17-18 septembre 2010 : Camp de formation d'automne (*ASSÉ*)

Octobre 2010 : Action contre la tarification de l'éducation dans le cadre de la semaine de l'école publique (*ASSÉ*)

1-2 octobre 2010 : Congrès d'automne (*ASSÉ*)

Fin octobre : Camp de formation de féministe (*ASSÉ*)

Début novembre : Actions de perturbation économique (*Coalition*)

4e semaine novembre : Manifestation nationale (*Coalition*)

Que la manifestation nationale de la Coalition se tienne une journée de semaine (idéalement le jeudi) à l'occasion d'une grève sociale. À défaut qu'une telle situation se produise à l'automne, que la manifestation nationale se tienne lors d'une journée de fin de semaine.

Hiver

Février : party de l'ASSÉ pour ses 10 ans (*ASSÉ*)

5-6 février 2011 : Camp de formation d'hiver (ASSÉ)

19-20 février 2011 : Congrès d'hiver (ASSÉ)

8 mars 2011 : Journée internationale des femmes

15 mars 2011 : Manifestation du collectif opposé à la brutalité policière (COBP)

1er mai 2011 : Participation aux diverses activités du 1^{er} mai

7-8 mai 2011 : Congrès annuel (ASSÉ)

L'exécutif recommande aux délégations que l'élaboration du plan d'action hivernal de notre campagne nationale soit élaborée lors de notre prochain congrès d'automne, et terminée au plus tard lors du congrès d'hiver. Ceci est dû au trop de considérations et d'informations qu'il nous manque à l'heure actuelle afin de trancher cette question.

4.3 Autres

1. L'exécutif propose que l'ASSÉ organise un camps de formation d'été au mois de juin 2010 et que l'horaire soit le suivant :

Samedi :

Avant-midi : budget 2010

Après-midi : du rôle de la militantes et du militants dans les associations locales

Soir : débat et perspectives sur la place du mouvement étudiant dans la lutte sur le dernier budget.

Dimanche :

Après-midi : analyse critique des frais de scolarité

2. L'exécutif propose qu'Anne-Marie face une présentation de 8 minutes sur le recourt collectif sur les pensions alimentaires et que la présentation soit suivi d'une plénière de 15 minutes.

3. L'AFESH-UQAM propose Qu'en collaboration avec la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie:

- Que l'ASSÉ se dote d'un discours développé et clair sur l'homophobie et l'hétérosexisme;
- Qu'une brochure soit produite sur l'homophobie et qu'un volet sur la diversité sexuelle soit inclus à l'Ultimatum;
- Que l'ASSÉ organise, en collaboration avec les associations locales, des événements de réseautage dans les institutions où il n'y a pas de comité LGBT.

5.0 Femmes

1. Considérant que les tournées de mobilisation et d'information du Comité Femmes dans les associations étudiantes locales ont permis de mieux connaître les intérêts et les besoins des militantes féministes ;

Considérant que les intérêts des groupes rencontrés au cours de ces tournées se polarisent surtout autour de la campagne sur la publicité sexiste et de la situation socio-économique des parents-étudiant-e-s ;

Considérant que beaucoup de travail de mobilisation reste à faire pour créer une base de militantes féministes solides dans les associations locales ;

Considérant que la majorité des associations étudiantes, groupes communautaires et individus communiquent avec nous pas le biais du site web de l'ASSÉ et nous on fait mention du désir d'obtenir davantage de documentations et d'informations par le biais de celui-ci ;

Le Comité femmes propose que le travail en vue de l'année prochaine soit:

- Une continuation de la campagne sur la publicité sexiste, enjeu rassembleur qui a été entamée plus tard que prévu à la session d'hiver 2010
- Une continuation des tournées de mobilisation et d'information dans les associations locales et des activités entourant les ateliers qui ont déjà été entamées
- Un travail de mobilisation, de réseautage, d'analyse des besoins des groupes de parents-étudiantes à la lueur des prochaines attaques à l'accessibilité aux études post-secondaires
- Un travail de restructuration de la section Femmes du site web de l'ASSÉ pour améliorer pour rendre son contenu plus accessible

2. Le Comité femmes propose une présentation d'une durée 20 minutes de la recherche «Le Féminisme à l'ASSÉ» d'Anne Dagenais Guertin, suivi d'une discussion en caucus non-mixte de 30 minutes ainsi qu'un retour en plénière mixte de 20 minutes avec des présentations de chaque caucus en priorité.

3. Le Comité femmes propose une présentation de 15 minutes sur la Marche mondiale des femmes suivit d'une plénière de 15 minutes.

6.0 Finances

6.1 États des résultats 2009-2010

1. Le Conseil exécutif propose que le congrès endosse l'État des résultats 2009-2010 en annexe 5

6.2 Prévisions budgétaires 2010-2011

1. Le Conseil exécutif propose les prévisions budgétaire en annexe 6

6.3 Fond d'entraide

7.0 Élections générales

7.1 Présentations

1. Le conseil exécutif propose que les candidates et les candidats aux élections fassent une présentation d'un maximum de 5 minutes suivi d'une période de question de 5 minutes.

7.2 Plénière

1. Le conseil exécutif propose une plénière de 20 min sur les candidatures

7.3 Scrutin

8.0 Employés

1. Le Conseil exécutif propose qu'Alex D. face une présentation de 10 minutes en tant que superviseur immédiat des employé-e-s de l'ASSÉ sur les situations ayant conduit aux démissions de Louis-David Lalancette et Emmanuelle Lippé. Que cette présentation soit suivie d'une plénière de 30 minutes.
2. Le Conseil exécutif propose que le Congrès reconnaisse l'embauche de Jean-François Filiatrault comme permanent pour la période estivale.
3. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ mette sur pied un comité d'embauche composé de trois personnes et que ce comité soit chargé de mener les processus d'embauches des employé-e-s étudiantEs d'été advenant que l'ASSÉ obtienne les subventions auxquelles elle a appliqué. Que le même comité soit chargé de planifier et de mener le processus d'embauche menant à l'embauche de la ou du futur employé-e.

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motions

10.0 Varia

11.0 Levée

Avis de motions

Avis de motions déposé par la SOGÉÉCOM

1. Date du Congrès annuel

- Qu'au troisième alinéa de l'article 9 des Statuts et règlements, soit remplacé « mi-avril» par « mi-mai».
- Que dans l'article 2 de l'annexe A des Statuts et règlements, soit remplacé « avril » par « mai ».
- Que dans l'article 8 de l'annexe B des Statuts et règlements, soit remplacé « avril » par « mai ».

2. Élections Conseil exécutif

Que l'on remplace le texte de l'article 6 de l'annexe A des Statuts et règlements par le texte suivant :

« Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élues poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élue, recueillir une majorité des deux tiers (2/3) des membres votants. S'il y a plus d'une candidature à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité des deux tiers (2/3), un nouveau tour de scrutin est organisé en rejetant la candidature ayant reçu le moins de votes au tour précédent. Ce processus peut être répété jusqu'à ce qu'il ne demeure qu'un candidat ou une candidate en lice, qui peut alors être élue aux deux tiers (2/3) des membres votants. »

3. Implication bénévole à l'ASSÉ

Que soit ajouté à la fin des articles 28, 31, 38, 41 et 46 des Statuts et règlements le texte suivant :

« Les personnes élues à cette instance ne peuvent être des employées rémunérées de l'ASSÉ. Ces mêmes personnes ne peuvent non plus bénéficier d'aucun salaire, bourse ou autre avantage financier que ce soit dû à leur statut d'élue.»

4. Rapports obligatoires du Conseil exécutif

Que l'on remplace le texte du quatrième alinéa de l'article 29 des Statuts et règlements par le texte suivant :

« 4. déposer par écrit un rapport d'activités détaillé avant chaque Congrès et chaque Conseil de

coordination; »

5. Vote ajusté au Congrès

- Que l'on remplace la première phrase du deuxième alinéa de l'article 9 des Statuts et Règlements par le texte suivant :

« Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et de vote. »

- Que l'on ajoute l'alinéa suivant à l'article 9 des Statuts et règlements : « 4. Le nombre de votes au Congrès accordé à chaque délégation d'association membre pour les propositions ordinaires est établi en fonction de la moyenne et de l'écart-type du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui en sont membres. Toute association membre comptant autant ou moins de membres que le nombre correspondant à cette moyenne moins cet écart-type a droit à un (1) vote. Toute association membre comptant autant ou plus de membres que le nombre correspondant à cette moyenne plus cet écart-type a droit à trois (3) votes. Toute autre association a droit à deux (2) votes. Pour toute proposition autre qu'ordinaire, chaque délégation d'association membre a droit à un (1) vote. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants membres des associations est établi en fonction du dernier versement de cotisations d'hiver ou d'automne (selon la session en cours) ou, le cas échéant, du quorum d'affiliation.

Avis de motion déposé par le Comité femmes de l'ASSÉ

Modifications aux Statuts et règlements de l'ASSÉ – Chapitre 9 : Comité femmes

Version actuelle

CHAPITRE 9 : COMITÉ FEMMES

ARTICLE 40 : COMPOSITION

Le Comité femmes est composé de cinq (5) membres élues par le Congrès ainsi que des collaboratrices et membres volontaires.

ARTICLE 41 : ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, la candidate doit :

1. provenir d'une association étudiante membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection ;

2. recevoir l'appui de son association.

ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question femmes. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel traitant de leur champ d'intervention ;
2. disposer d'une section femmes à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle ;
3. organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions femmes ;
4. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
5. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

ARTICLE 43 : ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS

Chaque réunion du Conseil de Coordination et du Congrès, à l'exception des séances extraordinaires (à moins qu'elles ne portent spécifiquement sur le sujet) devra inclure un point femmes à l'ordre du jour.

ARTICLE 44 : CONVOCATION

Le Comité femmes se réunit au moins une fois, si possible, entre chaque Conseil de Coordination.

Versión presentant les ajouts/retraits

CHAPITRE 9 : COMITÉ FEMMES

ARTICLE 40 : COMPOSITION

Le Comité femmes est composé de cinq (5) membres élues par le Congrès ainsi que des collaboratrices et membres volontaires.

Le Comité femmes est une instance non-mixte.

ARTICLE 41 : ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, la candidate doit :

1. provenir d'une association étudiante membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection ;
2. recevoir l'appui de son association.

ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir et participer à la lutte des femmes en éducation comme dans la société, et ce, au sein de l'ensemble des instances et actions de l'ASSÉ. De plus, il développe et entretient des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié. Il doit être en mesure de présenter un rapport sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire au Congrès annuel. Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour faire état du féminisme à l'ASSÉ. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel d'information et de mobilisation ;
2. disposer d'une section femmes/féminisme à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle ;
3. administrer et entretenir la page femmes du site Internet de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ;
4. organiser, en collaboration avec les comités femmes et de mobilisation (local, régional et national), des actions ou contingents femmes ;
5. organiser des réunions, tournées de représentation et camps de formation femmes, que ce soit au niveau local, régional ou national ;
6. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui ;
3. organiser et tenir des activités de financement ;
4. administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

ARTICLE 44 : BUDGET

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.
2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.
3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.
4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.
5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.
6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.

7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.

8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Conseil de Coordination ou au Congrès et être appuyées par une description du projet et un budget.

ARTICLE 45 : ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS

Chaque réunion du Conseil de Coordination et du Congrès, à l'exception des séances extraordinaires (à moins qu'elles ne portent spécifiquement sur le sujet) devra inclure un point femmes à l'ordre du jour.

ARTICLE 46 : CONVOCATION

Le Comité femmes se réunit au moins une fois, dans la mesure du possible entre chaque Conseil de Coordination.

Version incluant les modifications proposées

CHAPITRE 9 : COMITÉ FEMMES

ARTICLE 40 : COMPOSITION

Le Comité femmes est composé de cinq (5) membres élues par le Congrès ainsi que des collaboratrices et membres volontaires.

Le Comité femmes est une instance non-mixte.

ARTICLE 41 : ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, la candidate doit :

1. provenir d'une association étudiante membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection ;
2. recevoir l'appui de son association.

ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir et participer à la lutte des femmes en éducation comme dans la société, et ce, au sein de l'ensemble des instances et actions de l'ASSÉ. De plus, il développe et entretient des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié. Il doit être en mesure de présenter un rapport sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire au Congrès annuel. Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour faire état du féminisme à l'ASSÉ. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel d'information et de mobilisation ;
2. disposer d'une section femmes/féminisme à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle ;
3. administrer et entretenir la page femmes du site Internet de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ;

4. organiser, en collaboration avec les comités femmes et de mobilisation (local, régional et national), des actions ou contingents femmes ;
5. organiser des réunions, tournées de représentation et camps de formation femmes, que ce soit au niveau local, régional ou national ;
6. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui ;
3. organiser et tenir des activités de financement ;
4. administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

ARTICLE 44 : BUDGET

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.
2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.
3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.
4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.
5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.
6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.
7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.
8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Conseil de Coordination ou au Congrès et être appuyées par une description du projet et un budget.

ARTICLE 45 : ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS

Chaque réunion du Conseil de Coordination et du Congrès, à l'exception des séances extraordinaires (à moins qu'elles ne portent spécifiquement sur le sujet) devra inclure un point femmes à l'ordre du jour.

ARTICLE 46 : CONVOCATION

Le Comité femmes se réunit au moins une fois, dans la mesure du possible entre chaque Conseil de Coordination.

Proposition – Avis de motion aux Statuts et règlements

Le Comité femmes dépose l'avis de motion qui suit au Chapitre 9 : Comité femmes des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

→ Que soit ajouté à l'ARTICLE 40 : COMPOSITION : Le Comité femmes est une instance non-mixte.

→ Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS :

Premier paragraphe

- Ajouter « et participer à » entre « promouvoir » et « la lutte » ;
- Biffer « pour la condition » ;
- Ajouter « [...] et actions » entre « instances » et « de l'ASSÉ. » ;
- Ajouter « De plus, il développe et entretient des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié. » entre « [...] de l'ASSÉ. » et « Il doit être en mesure [...] » ;
- Ajouter « sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire » entre « Il doit être en mesure de présenter un rapport » et « Congrès annuel [...] » ;
- Biffer « sur la question femmes » ;
- Ajouter « Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour faire état du féminisme à l'ASSÉ. » avant « Il peut aussi : ».

Alinéa 1

- Ajouter « d'information et de mobilisation » après « [...] du matériel » ;
- Biffer « traitant de leur champ d'intervention ».

Alinéa 2

- Ajouter « /féminisme » après « [...] section femmes ».

Nouvel alinéa 3

- Ajouter un nouvel alinéa 3 comme suit : « 3. administrer et entretenir la page femmes du site

Internet de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ; ».

Alinéa 3

- Décaler en alinéa 4 ;
- Remplacer « conjointement » par « en collaboration » ;
- Ajouter « femmes et » entre « comités » et « de mobilisation » ;
- Ajouter et modifier « (local, régional et national » ;
- Ajouter « ou contingents » entre « des actions » et « femmes ; ».

Alinéa 4

- Biffer l'alinéa 4 et ajouter l'alinéa 5 comme suit : « 5. organiser des réunions, tournées de représentation et camps de formation femmes, que ce soit au niveau local, régional ou national ; ».

Alinéa 5

- Décaler en alinéa 6.

→ Que soit ajouté l'ARTICLE 43 : POUVOIRS en décalant les articles actuels 43 et 44.

ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui ;
3. organiser et tenir des activités de financement ;
4. administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

→ Que soit ajouté l'ARTICLE 44 : BUDGET :

ARTICLE 44 : BUDGET

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.
2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.
3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.
4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.

5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.

6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.

7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.

8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Conseil de Coordination ou au Congrès et être appuyées par une description du projet et un budget.

→ Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 44 : CONVOCATION :

- Décaler en 46, conformément aux propositions précédentes ;
- Biffer « si » entre « fois, » et « possible » ;
- Ajouter « dans la mesure du » entre « au moins une fois » et possible.

Avis de motion déposé par le SECMV

ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

ARTICLE 1

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale ou tout étudiant non-membre de l'ASSÉ obtenant l'appui de tiers des associations membres

Annexe 1 – Plan d'action de la coalition contre la tarification et la privatisation

Adopté à la rencontre du 12 avril 2010

Nous avons convenu d'un plan d'action en deux temps :

1. Des actions organisées ou mises en branle avant l'été afin de maintenir la pression sur le gouvernement et ne pas donner l'impression que le (notre) mouvement d'opposition au budget s'effrite. Ce volet du plan d'action a été voté lors de la rencontre du 12 avril.
2. Des actions menées à l'automne, dès la rentrée. Les discussions sur ce 2^e volet ont été amorcées lors de la rencontre du 12 avril. Cependant, afin de permettre aux différents groupes membres de consulter leurs instances et d'en discuter dans leurs milieux, ce deuxième pan du plan d'action sera peaufiné par le comité action suite aux échanges et voté lors de la rencontre du 31 mai (sauf pour la perspective de grève sociale pour laquelle un comité a été formé, le vote sera probablement pris à la rencontre de la rentrée).

I. Actions de la Coalition avant l'été dans l'objectif d'informer la population, de raffermir et d'étendre nos liens et de maintenir la pression (adoptées lors de la rencontre du 12 avril)

1. Lancer un appel à organiser des actions régionales auxquelles la Coalition s'associerait lors de la présence dans les différentes villes des ministres Charest et Bachand. Que les poteaux régionaux (les tables régionales membres du MÉPACQ) soient le point de chute pour arrimer ces actions régionales.
 - ✓ Organiser une action (rassemblement/manifestation) régionale à Montréal de la Coalition, le jeudi 22 avril, de 11h00 à 12h30, devant le Centre Mont-Royal (2200, rue Mansfield) où Jean Charest fait une conférence.
2. Organiser un contingent de la Coalition à l'occasion des manifestations du 1^{er} mai à Montréal et à Québec. Appeler nos membres, réseaux et alliés à y participer. Contacter les organisateurs/trices des manifestations pour qu'unE porte-parole de la Coalition puisse y prendre la parole. À cette occasion, distribuer un tract de la Coalition mettant de l'avant nos alternatives et la nécessaire solidarité entre les mouvements sociaux pour construire un rapport de force face au gouvernement et contre l'ensemble des mesures régressives de son budget.
3. Afin de continuer à alimenter la colère populaire et à mettre de l'avant nos alternatives, initier une campagne de signature d'une déclaration (papier et électronique). Inviter nos groupes membres, sympathisantEs, alliés, à la faire signer et à organiser dans leurs différents milieux des blitz de signature. Organiser une campagne web pour promouvoir la signature. Profiter, entre autres, des manifestations du 1^{er} mai et de la MMF pour les faire signer. *Charles Tanguay travaille une proposition qui sera adoptée et mise en œuvre par le comité action.*

4. Que la Coalition se dote d'un visuel simple et facile à reproduire que les gens pourraient afficher. Que la Coalition ait également un logo ou un slogan clair. *Le comité action est mandaté pour mettre en œuvre cette proposition.*

5. Que la Coalition utilise de façon plus efficace les médias sociaux (i.e pour relayer ses messages et ses invitations le plus largement possible). *Éric Demers, en lien avec les comités suivi et action est mandaté pour opérationnaliser cette proposition.*

6. Que la Coalition fasse une intervention médiatique liant les politiques néolibérales et les mesures contenues dans le budget, à l'occasion de la Conférence de Montréal qui se tiendra du 7 au 12 juin.

7. Que la Coalition s'associe aux actions qui seront menées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté en réaction à la sortie du Plan de lutte à la pauvreté et invite ses membres à participer aux actions organisées par le Collectif.

II. Actions à mener à l'automne (actions discutées le 12 avril et à voter en Coalition le 31 mai – toutes les actions, sauf celles en vert ont obtenu presque à l'unanimité lors d'un vote indicatif le 12 avril)

1. Afin d'élargir la mobilisation contre les mesures régressives et les compressions contenues dans le budget libéral, organiser une tournée (de formation et/ou d'assemblées publiques) à travers le Québec, de septembre à novembre. Cette formation pourrait aborder également les différents moyens d'action. *Le comité alternatives, éducation populaire et formation serait responsable d'élaborer le contenu de ces rencontres ainsi qu'un «kit» d'animation.*

2. Mener une campagne régionale de harcèlement systématique des députés lors de leur présence dans leurs comtés, ce durant tout l'automne et dans toutes les villes du Québec où c'est possible. *La Coalition fournirait des outils aux groupes régionaux pour les appuyer dans cette campagne.*

3. Organiser une action dérangeante plus restreinte ciblant des cibles économiques.

4. *Que la Coalition invite le ministre Bachand à participer à un débat public.*

5. Inviter les groupes membres de la Coalition à participer aux actions de la MMF2010.

6. Organiser une grande manifestation nationale. Tenir cette manifestation autour de la 4^e semaine de novembre (pour éviter que la date ne soit trop rapprochée de la MMF).

a. Soit, que cette manifestation se tienne une journée de fin de semaine.

b. *Soit que cette manifestation se tienne une journée de semaine, à l'occasion d'une grève sociale.*

✓ **ATTENTION** : Compte-tenu de l'ampleur d'une telle action, il faudrait que chacun des groupes de la Coalition tâte le pouls de ses membres à ce sujet et évalue les possibilités réelles d'un mouvement. Cette action pourrait être votée à une rencontre ultérieure au 31 mai. De plus, si l'option B de la proposition de grande manifestation n'est pas retenue, la Coalition pourrait discuter

ultérieurement et sonder ses membres à ce sujet, d'organiser, dans un 3^e temps, une grève sociale à l'hiver 2011, avant le dépôt du budget. Un comité de réflexion a été mis sur pied et mandaté pour alimenter la réflexion que nous devons poursuivre le 31 mai.

Annexe 2 – Marche mondiale des Femmes

Résumé des champs d'action

Pour plus d'informations sur les champs d'action, veuillez consulter les textes explicatifs rédigés par le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes disponibles à l'adresse suivante : <http://www.marchemondiale.org/themes/fr/>.

Bien commun et accès aux ressources

Nous luttons contre la privatisation de la nature et des services publics. Nous défendons le principe de souveraineté alimentaire, le droit à la santé, l'éducation, l'eau potable et à l'assainissement.

Le bien commun représente des « biens » spécifiques que tous (ou presque tous) les membres d'une communauté déterminée partagent et qui leur apportent des bénéfices. Il s'agit des besoins fondamentaux pour une vie digne tels que la nourriture, l'eau, la terre, le logement, les connaissances et l'accès aux services publics (éducation, santé, énergie, etc.).

Tiré du site web international de la Marche mondiale des femmes : www.marchemondialesdesfemmes.org

Paix et démilitarisation

Nous cherchons à mettre en évidence la complexité des causes des guerres, comme le contrôle du corps et de la vie des femmes, la manipulation des conflits ethniques et religieux, l'exploitation des ressources naturelles et les intérêts de l'industrie de l'armement. Nous dénonçons les violences dont sont victimes les femmes perpétrées par les armées et/ou groupes militaires, et par leur communauté, en particulier les hommes, qui les rejettent et les culpabilisent ensuite pour les violences subies.

La guerre, les conflits et la militarisation sont des expressions de la violence devenue naturelle dans les systèmes patriarcaux et capitalistes et des moyens mis en œuvre par ceux-ci pour maintenir leur domination.

Tiré du site web international de la Marche mondiale des femmes : www.marchemondialedesfemmes.org

Travail et autonomie économique des femmes

Nous défendons l'accès de toutes les travailleuses et travailleurs aux droits, à la justice, à la sécurité sociale et à l'égalité salariale, de même qu'à un salaire minimum juste, dans le monde entier, sans discriminations aucunes.

L'autonomie économique des femmes se réfère à leur capacité à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins ainsi qu'à ceux des personnes qui dépendent d'elles, et à décider de la meilleure façon d'y parvenir. Dans ce sens, l'autonomie économique est une notion plus large que l'autonomie financière, dans la mesure où elle comprend aussi l'accès à la sécurité sociale et aux services.

Tiré du site web international de la Marche mondiale des femmes : www.marchemondialedesfemmes.org

Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes

Nous combattons la violence en réalisant des actions de sensibilisation de la société, en menant des actions conjointes avec d'autres mouvements sociaux et en élaborant des revendications auprès de l'État. Nous voulons comprendre les causes de la violence envers les femmes, comment elle se manifeste, et rendre visibles toutes les formes de résistance des femmes face à la violence sexiste.

La violence envers les femmes est structurelle. Il s'agit d'une caractéristique inhérente au système patriarcal et capitaliste dont les hommes, les groupes d'hommes, les institutions patriarcales et les États se servent pour contrôler la vie, le corps et la sexualité des femmes. Bien que la violence touche les femmes en tant que groupe social, il faut comprendre ses différentes formes, l'époque où elle a lieu et les raisons qui l'engendrent, car chacune des violences commises est insérée dans un contexte différent.

Tiré du site web international de la Marche mondiale des femmes : www.marchemondialedesfemmes.org

Droits des femmes autochtones

Nous porterons également une revendication pour défendre les droits des femmes autochtones. Cette revendication a été soumise à la CQMMF par Femmes autochtones du Québec (www.faq-qnw.org). En solidarité avec nos sœurs des différentes nations autochtones, nous marcherons pour que le Canada signe la déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants autochtones.

Les revendications québécoises

Pour plus d'informations sur les champs d'action, veuillez consulter le « Cahier de revendications » accompagnant ces outils d'éducation populaire.

Champ d'action « Travail des femmes : Autonomie économique des femmes » Mesures urgentes de lutte contre la pauvreté

Nous revendiquons une augmentation du salaire minimum afin que les personnes rémunérées au salaire minimum qui travaillent 40 heures par semaine aient un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule. Pour 2010, le salaire minimum devrait être fixé à 10,69 \$ l'heure.

Nous revendiquons l'abolition des catégories à l'aide sociale (« apte et inapte à l'emploi »), pour lutter contre les préjugés pour garantir à toute personne un revenu minimal qui assure la couverture des besoins vitaux dans le respect de sa dignité. Ce montant devra faire l'objet d'une indexation annuelle automatique.

Champ d'action « Bien commun et accès aux ressources »

Nous revendiquons la fin de la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, énergie éolienne) et nous nous opposons à toute augmentation des tarifs de ces services.

Champ d'action « Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes »

Nous revendiquons que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les violences envers les femmes, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes, en commençant par :

légiférer en matière de pratique publicitaire ;

mettre en place des cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires et non sexistes.

Nous revendiquons que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts par les réseaux publics et communautaires et le développement de nouveaux services publics dans les zones peu desservies.

Champ d'action « Paix et démilitarisation »

Nous revendiquons que le gouvernement du Québec interdise le recrutement militaire dans tous les établissements d'enseignement du Québec.

Nous revendiquons que le gouvernement du Canada retire immédiatement ses troupes de l'Afghanistan.

Champ d'action « Droits des femmes autochtones »

Nous revendiquons que le Canada signe la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants autochtones.

Annexe 3 – Suivi du dossier des pensions alimentaires pour enfants

Le recours collectif

Le 8 janvier dernier, une étudiante de l'UQAM, de concert avec la FAFMRQ, a déposé une requête en autorisation de recours collectif contre le ministère de l'Éducation du Québec. Ce recours s'appuie sur un jugement de la Cour d'appel du 8 octobre 2009 prononcé en faveur d'une étudiante qui réclamait que la pension alimentaire qu'elle recevait pour son enfant ne soit plus comptabilisée comme un revenu à l'aide financière aux études. Comme ce jugement s'appuyait en grande partie sur une ambiguïté dans le *Règlement de l'aide financière aux études*, la ministre de l'Éducation a rapidement procédé (par décret le 23 décembre) à une modification du règlement. Le procureur du gouvernement a également déposé une demande à la Cour suprême afin de contester la décision de la Cour d'appel, mais sa demande a été rejetée. Ce qui est une excellente nouvelle pour notre recours collectif. Il faudra cependant encore plusieurs mois avant de savoir si notre recours collectif sera ou non autorisée par le tribunal. Et, le cas échéant, il faudra encore plusieurs mois pour plaider notre cause et pour connaître la décision finale de la cour. Dans le cas d'une victoire, toutes les personnes qui étaient sur les prêts et bourses et qui recevaient une pension alimentaire pour enfant supérieure à 1200 \$ par année au cours de la période allant du 8 janvier 2007 au 23 décembre 2009 (période prescrite par le recours collectif), auraient droit à un remboursement (tous les détails sont sur le site de la FAFMRQ).

Une campagne de lettres d'appui

Les batailles juridiques sont importantes, certes, mais comme elles du prennent du temps, il est également essentiel de les appuyer par des actions politiques. C'est ce que nous avons fait en lançant une campagne de lettres d'appui au recours collectif de la FAFMRQ. La lettre est adressée à la ministre de l'Éducation, Mme Michelle Courchesne, et elle doit être envoyée en copie conforme aux ministres responsables des trois autres programmes visés par le détournement des pensions alimentaires pour enfants (aide sociale, aide au logement et aide juridique). Cette campagne a pris fin le 16 avril dernier (les détails sont également sur le site de la FAFMRQ). À cette date, nous avons reçu quelque 175 lettres d'appuis, dont la moitié par courriel et la moitié par télécopieur.

Interpellation du Parti québécois

Le 12 mars dernier, quatre député(e)s du Parti québécois (Monique Richard, Yves-François Blanchet, Carole Poirier et Lisette Lapointe) ont interpellé le ministre Sam Hamad sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants dans le cadre d'une session spéciale de la Commission de l'économie et du travail. Pour l'occasion, des représentant(e)s de la Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants étaient présent(e)s dans les gradins de l'Opposition officielle. Du côté du gouvernement, le ministre Sam Hamad était accompagné par deux simples députés du Parti libéral, ce qui démontre le peu d'intérêt accordé à ce dossier par le

gouvernement. Il n'y a eu aucune couverture médiatique de cet événement bien que le PQ ait tenu un point de presse après la séance de la commission. Aux dires des personnes présentes, les députés du PQ ont fait un assez bon travail pendant leur interpellation. Pour sa part, le ministre Hamad semblait avoir été assez mal préparé puisqu'il avait une connaissance assez limitée du traitement des pensions alimentaires pour enfants dans les autres programmes que l'aide sociale. Pour celles et ceux qui aimeraient connaître plus en détail la teneur des échanges qui ont eu lieu, on peut accéder au verbatim de la Commission en allant sur le site de l'Assemblée nationale du Québec : www.assnat.qc.ca

Audiences du TAQ

En juin et en novembre 2009, le Tribunal administratif du Québec entendait le témoignage de personnes qui contestent le traitement accordé à la pension alimentaire pour enfant à l'aide sociale ainsi que le témoignage de leurs témoins experts. Pour l'occasion, deux manifestations avaient été tenues devant les bureaux du TAQ. Les 6 et 7 avril derniers, c'était au tour du procureur du Gouvernement de présenter sa preuve devant le Tribunal. Cette fois-ci, la *Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants* n'a pas tenu de manifestation devant le TAQ, mais le Comité pensions alimentaires du Grand Châteauguay (dont l'association Re-Nou-Vie fait partie) a mené une action devant les bureaux du député local, Pierre Moreau. La Coalition a toutefois émis un communiqué en appui aux familles assistées sociales et quelques articles ont été publiés dans des médias locaux et nationaux. Nous ne connaissons pas la décision du Tribunal administratif avant plusieurs semaines, mais nous ferons assurément le suivi du dossier auprès des associations.

Budget et Plan de lutte à la pauvreté

Si on en croit le budget du Québec déposé le 30 mars dernier, il y a peu de chance que le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* contiennent des mesures concernant les pensions alimentaires pour enfants. En effet, aucun crédit n'apparaît dans aucun programme permettant d'espérer une bonification de l'exemption actuelle des pensions alimentaires pour enfants dans les programmes sociaux, encore moins l'exemption complète ! La *Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants* a l'intention de réagir par voie de communiqué au moment du dépôt du plan de lutte, ce qui devrait avoir lieu ce printemps, en principe... Or comme le printemps se termine le 20 juin, le ministre Hamad choisira-t-il de déposer son plan de lutte à la toute dernière minute avant les vacances, comme il avait procédé pour lancer ses fameux *Rendez-vous de la solidarité* ? Ce n'est pas impossible.

Annexe 4 – Campagne d'appuis à la déclaration de la Coalition

Libellé de la pétition proposée par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics :

Pour un Québec plus égalitaire, solidaire et écologiste

Depuis vingt ans, les politiques gouvernementales détruisent graduellement le modèle québécois de solidarité. Le dernier budget du Québec accentue ce processus. Après avoir diminué ses ressources par des baisses d'impôt, l'État réduit les services publics en même temps qu'il impose des hausses de taxes et de tarifs injustes.

- Je dénonce ces choix qui marquent un recul dans l'application des droits économiques, sociaux et culturels, dans la lutte à la pauvreté et dans l'atteinte de l'égalité hommes/femmes;
- Je réclame l'accès à des services publics universels et de qualité;
- Affirmant qu'il existe des alternatives de financement public, je revendique une fiscalité plus progressive, une plus grande mise à contribution des entreprises, des redevances sur les ressources naturelles, la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal.

Avec la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, je revendique que l'État vise un Québec plus égalitaire, plus solidaire et plus écologiste en protégeant le bien commun, en réduisant les inégalités et en assurant une meilleure répartition de la richesse.

Annexe 5 – Bilan de la campagne de l'AGEBdeB

Une campagne en deux temps...

La campagne politique externe de l'année à Bois-de-Boulogne peut se diviser en deux. D'abord, à la session d'automne, l'exécutif a entrepris de faire campagne contre les projets de loi 38 et 44, campagne qui prépara le terrain pour une mobilisation accrue à l'hiver. Celle-ci s'est articulée par la rédaction d'un argumentaire par l'exécutif, l'adoption d'une série de revendications puis d'un mandat de négocier une levée de cours pour la journée du 1er octobre. Bien que l'idée ne fut pas mauvaise et obligée par nos règlements généraux (autrement il aurait fallu une campagne d'au moins deux semaines et un vote par référendum avec un minimum de 15% de participation) et des contraintes de temps, il n'en fut pas moins que nous n'avions pas le rapport de force nécessaire à cette négociation, ce qui a plutôt fait que nous étions une vingtaine de Bois-de-Boulogne à participer à la manifestation. Par contre, nous croyons que, malgré les enjeux théoriques associés à cette campagne, celle-ci fut quand même efficace, comme en témoigne la distribution de plus de mille exemplaires du spécial Gouvernance de l'Ultimatum. Il est cependant clair que si la campagne avait duré plus longtemps, un plus grand nombre d'activités politiques diversifiées auraient été nécessaires pour garder l'attention des membres sur cet enjeu, alors que la campagne Résidences avait un sens beaucoup plus concret aux yeux des membres.

Mais devant les attaques de plus en plus évidentes à l'accessibilité aux études, et aux services publics en général, l'AGEBdeB n'a eu d'autre choix que de réorienter ses actions politiques afin de sensibiliser ses membres à la montée du discours de la droite au sujet des finances publiques et des conséquences qu'auraient l'adoption des mesures préconisées par celle-ci sur la vie des étudiant-e-s. D'abord créée autour d'une distribution massive d'information sur la question des frais de scolarité, la campagne s'est ensuite suivie d'actions de visibilité, de la production d'une recherche sur l'impact de la hausse des tarifs sur la condition étudiante et d'une campagne de grève. Bien qu'il y eut quelques petites failles dans la mobilisation et l'organisation de la grève, il n'en reste pas moins que plus de 42% de la population étudiante s'est prononcée sur la question, dont 72% en faveur, et que 12% des 2577 étudiant-e-s se sont déplacé-e-s pour participer au piquetage.

Toutefois, en plus de cette lutte face à la droite et au gouvernement libéral, nous devons faire face à un refus de l'administration de négocier sur les modalités de notre levée de cours et sur nos actions en général. Il n'en fallut pas moins pour que nous obtenions en AG un mandat de levée de cours pour le 6 mai, jour de la reprise forcée par l'administration. Par contre, cette position fut révisée afin que nous laissions passer tout-e étudiant-e ayant un examen sommatif ainsi que les enseignant-e-s en charge de ces examens. Cela est notamment dû à la démobilisation qui a fait suite à la campagne...

Bien qu'on ne connaisse les résultats de cette journée, on peut affirmer que le reste de la campagne fut un succès, tant par l'élaboration et l'implantation d'un contre-discours aux mesures néo-libérales que par la réussite de nos actions politiques. Il va de soi que, à l'approche de la rencontre des «partenaires universitaires», où seront entre autres discutées les nouvelles hausses de tarifs en éducation, l'AGEBdeB devra se pencher sur la question des frais de scolarité et continuer de mener la lutte qui la mènera à la gratuité scolaire.

Annexe 6 – Tableau des amendements au projet de loi 44

Article	Formule non-amendée	Formule amendée
Article 2	Remplacement des mots « ayant pour fin de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial » par « dont la mission est principalement de dispenser une formation préuniversitaire et technique, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Font également partie de leur mission la recherche appliquée et le transfert de connaissances ainsi que les services à la collectivité ».	Remplacement des mots « ayant pour fin de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial » par « dont la mission est principalement de dispenser une formation préuniversitaire et technique de niveau collégial , tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Sont également inclus dans leur mission la recherche appliquée et le transfert de connaissances ainsi que les services à la collectivité ».
Article 5 (a. 8), paragraphe a	11 membres indépendants, dont huit nommés par le ministre et trois nommés par le conseil d'administration selon son règlement intérieur	11 membres indépendants , dont huit nommés par le ministre et trois nommés par le conseil d'administration selon son règlement intérieur Rajouter un alinéa: Les membres visées au paragraphe a du premier alinéa doivent se qualifier comme administrateur indépendant au sens de l'article 10.
Article 5 (a. 9), 2 ^e alinéa	Le conseil doit par ailleurs être constitué en parts égales de femmes et d'hommes. Lorsque le nombre de membres du conseil est impair, la présence du directeur général comme membre d'office n'est pas prise en compte dans ce calcul.	La présence du directeur général et du directeur des études n'est jamais prise en compte dans ce calcul. Lorsque la différence entre les femmes et les hommes au conseil est d'au plus un, l'égalité entre eux est présumée.
Article 5 (a. 9)	Insertion d'un article 9.1 suite à l'article 9.	9.1. La diversité des profils d'expériences et de compétences des administrateurs indépendants du conseil d'administration doit être privilégiée aux fins de leur nomination au sein du conseil et afin de refléter la diversité sociale et la prise en compte des enjeux sociaux,

		culturels et économiques.
Article 5 (a. 11)	<p>Un administrateur est réputé ne pas être indépendant:</p> <p>a) si, au cours des trois années précédant la date de sa nomination, il est ou a été à l'emploi du collège;</p> <p>b) si, au cours des trois années précédant la date de sa nomination, il a fourni au collège, à titre onéreux, des biens ou des services autres que ceux reliés à la formation;</p> <p>c) si un membre de sa famille immédiate, telle que définie par le conseil d'administration, fait partie de la direction supérieure du collège;</p> <p>d) s'il est étudiant du collège.</p>	<p>Un administrateur est réputé ne pas être indépendant:</p> <p>a) <u>s'il est ou a été au cours des trois années précédant la date de sa nomination, à l'emploi du collège;</u></p> <p>b) <u>s'il fournit ou a fournit au collège au cours des trois années précédentes la date de sa nomination, à titre onéreux, des biens ou des services autres que ceux reliés à la formation;</u></p> <p>c) si un membre de sa famille immédiate, telle que définie par le conseil d'administration, fait partie de la direction supérieure du collège;</p> <p>d) s'il est étudiant du collège.</p>
Article 5 (a. 10)	<p>Un membre se qualifie comme indépendant si, de l'avis du conseil d'administration ou du ministre, lorsqu'il est nommé par ce dernier, il n'a pas, de manière directe ou indirecte, de relations ou d'intérêts, par exemple de nature financière, commerciale ou professionnelle, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts du collège.</p> <p>Les relations ou intérêts de nature philanthropique d'une personne ne sont pas pris en compte dans sa qualification de membre indépendant.</p>	<p>Un membre se qualifie comme administrateur indépendant si, de l'avis du conseil d'administration ou du ministre, lorsqu'il est nommé par ce dernier, il n'a pas, de manière directe ou indirecte, de relations ou d'intérêts, par exemple de nature financière, commerciale ou professionnelle, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts du collège.</p> <p>Les relations ou intérêts de nature philanthropique d'une personne ne sont pas pris en compte dans sa qualification de administrateur indépendant.</p>
Article 5 (a. 12)	Un membre du conseil d'administration nommé à titre d'administrateur indépendant doit dénoncer par écrit au conseil et,	Un membre du conseil d'administration nommé comme d'administrateur indépendant doit dénoncer par écrit au conseil et, s'il a été nommé par le

	s'il a été nommé par le ministre, à ce dernier, toute situation susceptible d'affecter son statut.	ministre, à ce dernier, toute situation susceptible d'affecter son statut.
Article 5 (a. 13)	Le seul fait pour un membre du conseil d'administration ayant la qualité d'administrateur indépendant de se trouver, de façon ponctuelle, en situation de conflit d'intérêts n'affecte pas sa qualification.	Le statut d'administrateur indépendant d'un membre du conseil d'administration n'est pas affecté lorsque la situation dénoncée en vertu de l'article 12 est fortuite ou exceptionnelle.
Article 5 (a. 14)	Aucun acte ou document d'un collège ni aucune décision du conseil d'administration ne sont invalides pour le motif qu'il n'est pas constitué en parts égales de femmes et d'hommes ou que moins des deux tiers des membres du conseil sont indépendants.	Aucun acte ou document d'un collège ni aucune décision du conseil d'administration ne sont invalides pour le motif qu'il n'est pas constitué en parts égales de femmes et d'hommes ou que moins des deux tiers des membres du conseil sont indépendants.
Article 5 (a. 8)	<p>Un collège est administré par un conseil d'administration composé de 17 membres répartis comme suit:</p> <p>a) 11 membres indépendants, dont huit nommés par le ministre et trois nommés par le conseil d'administration selon son règlement intérieur;</p> <p>b) deux étudiants du collège, l'un provenant du secteur préuniversitaire et l'autre du secteur technique, nommés conformément à l'article 32 de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (chapitre A-3.01);</p> <p>c) deux enseignants du collège, l'un provenant du secteur préuniversitaire et l'autre du secteur technique, élus par leurs</p>	<p>Un collège est administré par un conseil d'administration composé de <u>19</u> membres répartis comme suit:</p> <p>a) <u>11 membres indépendants, dont 4 nommés par le ministre et 7 nommés par le conseil d'administration selon son règlement intérieur;</u></p> <p>b) <u>8 membres provenant de la communauté collégiale répartis comme suit :</u></p> <p>1. <u>2 étudiants, l'un provenant du secteur préuniversitaire et l'autre du secteur technique;</u></p> <p>2. <u>2 enseignants, l'un provenant du secteur préuniversitaire et l'autre du secteur technique;</u></p> <p>3. <u>Un membre du personnel professionnel autre qu'un enseignant;</u></p> <p>4. <u>Un membre du personnel de soutien</u></p> <p>5. <u>Le directeur général et le directeur des études qui en sont membres</u></p>

	<p>pairs à l'occasion d'une réunion convoquée à cette fin par le collège;</p> <p>d) un membre du personnel du collège autre qu'un enseignant, élu par ses pairs à l'occasion d'une réunion convoquée à cette fin par le collège;</p> <p>e) le directeur général qui en est membre d'office; il est le seul membre issu du personnel de direction.</p>	<p><u>d'office; ils sont les seuls membres issus du personnel de direction.</u></p> <p>Les membres visés au sous-paragraphe 1 du paragraphe b du premier alinéa sont nommés conformément à l'article 32 de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (chapitre A-3.01) et ceux visés au sous-paragraphe 2, 3 et 4 sont élus par leurs pairs à l'occasion d'une réunion convoquée à cette fin par le collège.</p> <p>On entend par communauté collégiale les membres du personnel de direction, les membres du personnel enseignant, les membres du personnel professionnel, les membres du personnel de soutien et les étudiants du collège.</p>
<p>Article 5 (a. 8)</p>	<p>Insertion d'un article 8.1 après l'article 8.</p>	<p>8.1 Le nombre de membre du conseil d'administration peut être augmenté de 4, lorsque le collège met en œuvre des programmes d'études collégiales sur plus d'un site.</p> <p>Ces 4 membres sont un étudiant, un enseignant et 2 membres devant se qualifier comme administrateur indépendant, dont un est nommé par le ministre et l'autre par le conseil.</p>
<p>Article 5 (a. 15 à 15.3)</p>	<p>Un membre du conseil d'administration qui exerce des fonctions à temps plein au sein du collège ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du collège. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou</p>	<p>15. Tout membre du conseil d'administration doit éviter de se placer dans une situation de conflit avec son intérêt personnel et ses obligations.</p> <p>Tout membre du conseil, autre que le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association</p>

en disposer avec diligence.

Tout autre membre du conseil qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collègue doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Un membre du conseil qui est également membre du personnel doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel du collège.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un membre du conseil de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du collège par lesquelles il serait aussi visé.

mettant en conflit son intérêt personnel et celui du collègue doit le dénoncer par écrit au conseil, s'abstenir de voter sur toute question concernant cet organisme, cette entreprise ou cette association et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre quitter la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collègue. Cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

15.1 Un membre du conseil d'administration qui est également membre du personnel du collège, autre que le directeur général et le directeur des études, doit, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, quitter la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à toute question concernant ses conditions de travail, les conditions de travail de la catégorie de personnel à laquelle il appartient ou les conditions de travail des autres catégories de personne.

15.2 Le directeur des études doit quitter la séance du conseil d'administration pour la durée des délibérations et du vote relatifs à toute question concernant ses conditions de travail et celles du directeur général.

Le directeur général doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote relatifs à toute question concernant ses

		<p>conditions de travail.</p> <p>15.3 Aucun acte ou document d'un collègue ni aucune décision du conseil d'administration ne sont invalides pour le motif qu'ils n'est pas constitués en part égales de femmes et d'hommes ou que le nombres d'administrateurs au sein du conseil est inférieur à celui prévu aux articles 8 ou 8.1.</p>
Article 3	L'article 3 de cette loi est modifié par la suppression de « nommés suivant le paragraphe a du premier alinéa de l'article 8 ».	L'article 3 de cette loi est modifié par le remplacement des mots « 5 premiers membres nommés » par les mots « 4 premiers membres nommés par le ministre ».
Article 5 (a. 16)	Tout membre du conseil d'administration, qu'il soit indépendant ou non, assume la même obligation de prendre les décisions dans l'intérêt du collègue. Il s'acquitte de ses obligations avec impartialité, indépendance, loyauté, prudence et diligence dans le respect de la mission du collègue.	Tout membre du conseil d'administration, qu'il soit indépendant ou non , assume la même obligation de prendre les décisions dans l'intérêt du collègue. Il s'acquitte de ses obligations avec impartialité, indépendance, loyauté, prudence et diligence dans le respect de la mission du collègue.
Article 5 (a. 16.4)	La diversité des profils d'expérience et de compétence des membres indépendants du conseil d'administration doit être privilégiée aux fins de leur nomination au sein du conseil dans le but de permettre à celui-ci d'exercer adéquatement ses fonctions.	La diversité des profils d'expérience et de compétence des membres indépendants du conseil d'administration doit être privilégiée aux fins de leur nomination au sein du conseil dans le but de permettre à celui-ci d'exercer adéquatement ses fonctions.
Article 5 (a 16.2)	Malgré l'expiration de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.	Malgré l'expiration de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau <u>dans un délai raisonnable.</u>

Article 5
(a 16.3)

Toute vacance survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration est comblée en suivant le mode de nomination prescrit pour la nomination du membre à remplacer.

Toute vacance survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration est comblée **dans un délai raisonnable** en suivant le mode de nomination prescrit pour la nomination du membre à remplacer.

Article 5
(a. 16.5)

Insertion d'un article 16.5.1

Les réunions du conseil d'administration sont publiques. Toutefois, pour l'étude d'un point particulier, le conseil peut décréter le huis clos.

Annexe 7 – Déclaration de la Coalition trinationale pour la défense de l'éducation publique

Cette déclaration s'inspire largement de celle adoptée lors du Forum continental sur l'éducation qui s'est tenu pendant le deuxième Sommet des peuples des Amériques, les 17 et 18 avril 2001.

Nous représentons le personnel de l'éducation membre de syndicats du Mexique, des États-Unis et du Canada liés à la Coalition trinationale pour la défense de l'éducation publique. Nous coordonnons des activités de défense de l'éducation publique devant les effets de la privatisation et du sous-financement qui se sont accentués lors de la signature de l'ALENA en 1994.

Nous constatons, de par notre expérience et notre réflexion collectives, que ni les politiques éducatives nationales ni les investissements ne sont à la hauteur des défis à relever dans un monde où l'accès à une éducation de qualité est plus nécessaire que jamais.

Nous considérons qu'il est d'une absolue nécessité d'assurer un financement adéquat et équitable de l'éducation publique. Il faut mettre fin au système actuel qui favorise une école privée, accessible aux classes plus aisées, aux dépens d'une école publique sous-financée.

Nous avons la conviction qu'en matière d'éducation, il faut faire mieux et autrement. Les solutions exigent une action collective de tous les membres de la société. Nous affirmons que nos systèmes éducatifs ont besoin d'importantes transformations démocratiques. Nous allons continuer, par le biais de nos organisations, à travailler en toute responsabilité et solidarité pour des changements qui répondent aux besoins et au bien-être de nos peuples.

Nous affirmons que l'éducation est un droit social universel fondamental qui comprend non seulement la formation générale, mais également la formation professionnelle et technique. Ce droit doit être assuré par un service public sous la responsabilité de l'État et financé par ce dernier. En conséquence, nous combattons solidairement les politiques marchandes et élitistes qui dominent en bien des endroits en Amérique du Nord et qui conduisent à une privatisation accrue de l'éducation.

L'éducation n'est pas une marchandise qui doit servir à enrichir les entreprises, les élèves ne sont pas des produits, les parents d'élèves, les étudiantes et les étudiants ne sont pas des consommateurs d'éducation et les membres du personnel de l'éducation ne sont pas de simples dispensateurs de services. Nous nous opposons fermement à ce que l'éducation soit incluse dans tout accord sur la libéralisation du commerce des services. Nous nous opposons également à la commercialisation de l'éducation, à l'utilisation en éducation d'un discours marchand et à la volonté d'imposer comme paramètre la relation coût/bénéfice.

Nous proclamons qu'une éducation intégrale de qualité doit former des personnes libres et critiques, des citoyennes et des citoyens actifs et engagés, respectueux de la diversité et des droits humains, ouverts sur le monde, soucieux de l'avenir de la planète et du développement durable et ayant acquis une compréhension critique de la mondialisation. Qu'elle doit former des femmes et des hommes qui seront préparés à la vie, au monde du travail et à l'apprentissage continu plutôt qu'étroitement entraînés en vue d'un emploi particulier.

Nous affirmons que la formation de base, la formation professionnelle ou technique et la formation supérieure doivent prendre en compte les questions de sécurité alimentaire, d'agriculture durable, de développement énergétique durable et de protection de l'environnement ainsi que les questions relatives aux droits humains, à la démocratie, aux relations interculturelles, à la consommation responsable et au commerce équitable, dans la perspective d'un avenir viable.

Nous défendons également une éducation de qualité pour toutes et tous qui soit un instrument de justice sociale et d'émancipation des personnes tout au long de leur vie. Elle promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, quelles que soient leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur croyance ou option philosophique et leurs capacités d'apprentissage. Elle forme des êtres humains qui préféreront la collaboration et la solidarité à la compétition sans limites, qui rechercheront la paix, la résolution juste et pacifique des conflits et qui s'opposeront à la violence et à la militarisation.

Nous luttons pour une éducation publique, gratuite et de qualité, qui soit pleinement accessible à tous les ordres d'enseignement et tout au long de la vie. Nous sommes convaincus qu'une éducation de base obligatoire de qualité pour toutes et tous, jeunes comme adultes, devrait permettre d'atteindre un minimum de onze années de scolarité. Nous refusons l'adage qui veut que la réussite du plus grand nombre soit synonyme de médiocrité. Nous affirmons, au contraire, qu'on ne saurait atteindre une éducation de qualité sans démocratisation, sans élimination des inégalités.

Nous entendons combattre le racisme, l'exclusion et la marginalisation dont sont notamment victimes les élèves des communautés noires et autochtones. Nous affirmons que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les enfants de la rue, travailleurs ou itinérants doivent avoir accès à des services particuliers assurant leur scolarisation. Nous exigeons enfin qu'une attention particulière soit apportée à l'éducation rurale et au respect de la culture paysanne.

Nous soutenons une vision de l'éducation des adultes garantissant le droit à l'éducation publique pour l'ensemble de la population adulte. De plus, nous exhortons les gouvernements à créer les conditions d'une culture d'éducation tout au long de la vie, en multipliant les occasions d'apprendre dans les milieux de vie et de travail de la population adulte.

Nous nous opposons à une conception de la qualité étroitement définie à partir de tests standardisés qui réduisent la mission de l'éducation à ce qui est facilement mesurable et qui ne prennent pas en compte les besoins particuliers des étudiantes et des étudiants. Nous exigeons le retrait de ces tests qui sont utilisés comme instruments d'exclusion.

Nous entendons continuer de contribuer à l'élaboration de modèles et d'approches pédagogiques qui répondent aux besoins sociaux, économiques et culturels de nos peuples, qui visent à réduire l'échec, l'abandon et l'exclusion scolaires. Nous favorisons une gestion démocratique de l'éducation, à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les institutions, qui se fonde sur la participation du personnel, des étudiantes et des étudiants et de la communauté.

Nous reconnaissons l'importance des services qui viennent soutenir l'action éducative en milieu scolaire ainsi que l'apport éducatif d'autres institutions (bibliothèques publiques, radios et télévisions éducatives). Dans cet esprit, nous reconnaissons la contribution et l'expertise des intervenantes et des intervenants des milieux de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Nous affirmons la nécessité d'un enseignement supérieur public, gratuit et de qualité qui soit respectueux de la liberté académique et de l'autonomie institutionnelle et qui garantisse que la recherche soit au service du développement de la société plutôt que soumise aux besoins et aux impératifs des entreprises privées.

Nous croyons en une éducation respectueuse des options religieuses et philosophiques, du droit à la laïcité, à la liberté de conscience et du droit à l'égalité.

Nous appuyons la lutte des nations autochtones et des peuples indigènes qui revendiquent un contrôle de leurs institutions éducatives afin d'assurer le respect et la promotion de leur langue, de leur culture et de leur héritage et une éducation qui valorise et diffuse la diversité ethnique ainsi que la pluralité culturelle et linguistique. L'éducation publique doit faire place à l'histoire et à la culture de ces peuples et le personnel doit être formé en ce sens.

Nous reconnaissons l'importance pour les communautés linguistiques nationales minoritaires d'exercer le contrôle de leurs institutions éducatives afin d'assurer la diffusion et la promotion de leur langue et de leur culture.

Nous exigeons le respect de l'exercice des droits syndicaux, y compris du droit à la négociation collective. Nous allons continuer de lutter pour une véritable professionnalisation du personnel de l'éducation, pour qu'il obtienne un salaire juste qui reconnaisse l'importance de son travail et qui lui permette de vivre dignement, ainsi que pour des conditions de retraite adéquates. Nous poursuivrons également nos luttes pour une amélioration des conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage. Nous revendiquons enfin des normes de santé et de sécurité qui garantissent une protection adéquate du personnel et des élèves et qui se concrétisent dans un code de santé pour l'éducation publique.

Nous dénonçons la situation inégalitaire vécue par les femmes qui composent la grande majorité du personnel de l'éducation. Elles doivent bénéficier de protections de maternité adéquates ; nous nous engageons aussi à lutter contre toute forme de discrimination liée à l'emploi.

Nous soutenons que les changements nécessaires à une éducation démocratique exigent une solide formation initiale du personnel de l'éducation ainsi qu'une formation continue gratuite et accessible à toutes et tous.

Nous reconnaissons l'importance d'une utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins éducatives qui répond aux besoins et aux priorités identifiés par la communauté plutôt qu'aux intérêts marchands. Nous favorisons, notamment, la création de réseaux visant le partage des connaissances et la diffusion d'une culture de travail en collaboration. Toutefois, nous attirons l'attention sur les risques liés à une utilisation étroite des TIC et sur les pratiques qui tentent de contourner la souveraineté nationale en éducation ; nous nous opposons ainsi à une utilisation de l'éducation virtuelle et à distance comme substitut à une éducation directe et de qualité.

En terminant, nous réaffirmons avec force que l'éducation est un droit, non pas un privilège. La démocratie à laquelle nous aspirons est faite d'égalité, de liberté pour tous et de solidarité. Elle s'ancre dans la dignité de la personne humaine, dans de bonnes conditions de vie, dans le respect des droits politiques, économiques, culturels et sociaux de toutes et tous.

Annexe 8 - État des résultats en date du 3 mai 2010

	Cumulatif	%	Prévisions (février 2010)
Revenus			
Cotisations	108 464,00 \$	104%	103 860,00 \$
Instances	8 388,52 \$	87%	9 650,00 \$
Congrès	3 867,50 \$	69%	5 625,00 \$
Camps de formation	4 521,02 \$	112%	4 025,00 \$
Spéciales	-		-
Dons	515,00 \$	26%	2 000,00 \$
Activités de financement	395,00 \$	71%	560,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	68,45 \$		- \$
Prêt à recevoir AÉTÉLUQ	1 000,00 \$	100%	1 000,00 \$
Totaux	118 830,97 \$	99%	119 570,00 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	- \$	0%	5 193,00 \$
Information	15 221,17 \$	92%	16 628,75 \$
Ultimatum et express	5 996,05 \$	83%	7 250,00 \$
Revue Ultimatum	3 553,31 \$	100%	3 550,00 \$
Matériel d'information	4 220,48 \$	99%	4 250,00 \$
Traduction	-		-
Documentations & recherches	322,58 \$	72%	450,00 \$
Recherche	1 128,75 \$	100%	1 128,75 \$
Instances	11 942,83 \$	77%	15 500,00 \$
Congrès	4 139,70 \$	55%	7 500,00 \$
Camps de formation	6 197,41 \$	113%	5 500,00 \$
Comités et CoCo	1 605,72 \$	64%	2 500,00 \$
Mobilisation	15 549,10 \$	91%	17 100,00 \$

Sheet1

Tournées & représentations	14 471,49 \$	100%	14 500,00 \$
Matériel pour les actions	1 077,61 \$	41%	2 600,00 \$
Fonds de grève	- \$		- \$
Bureau	13 113,94 \$	82%	15 910,00 \$
Loyer	9 871,90 \$	83%	11 900,00 \$
Taxes municipales	- \$		- \$
Assurances	1 002,00 \$	99%	1 010,00 \$
Fournitures	2 240,04 \$	90%	2 500,00 \$
Informatique	- \$	0%	500,00 \$
Administration	5 238,11 \$	98%	5 331,00 \$
Honoraire professionnel	4 831,05 \$	100%	4 831,00 \$
Frais de caisse	406,50 \$	81%	500,00 \$
Frais d'intérêt	0,56 \$		- \$
Communication	7 968,47 \$	82%	9 750,00 \$
Télécommunications	5 502,57 \$	79%	7 000,00 \$
CNW Telbec	1 475,85 \$	98%	1 500,00 \$
Poste	114,89 \$	46%	250,00 \$
Internet et site	875,16 \$	88%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$		
Employé-e-s	33 633,67 \$	92%	36 500,00 \$
Salaire	24 467,86 \$		
DAS – QC	6 124,80 \$		
DAS – CA	2 733,68 \$		
CSST	307,33 \$		
Conseils régionaux	- \$	0%	1 500,00 \$
CRAM	- \$	0%	500,00 \$
MASSE	- \$	0%	500,00 \$
CRAALLL	- \$	0%	500,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	- \$		- \$
Divers	1 050,00 \$	70%	1 500,00 \$
Subventions	50,00 \$		500,00 \$
Projets spéciaux	- \$		
Autres	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Totaux	103 717,29 \$	83%	124 912,75 \$
Surplus/(déficit)	16 138,69 \$		(5 342,75) \$

Annexe 9 – Prévisions budgétaires année 2010-2011

	Prévisions 2010- 2011	Différence	Prévisions 2009- 2010
Revenus			
Cotisations	103 095,00 \$	(765,00) \$	103 860,00 \$
Instances	9 975,00 \$	325,00 \$	9 650,00 \$
Congrès	5 250,00 \$	(375,00) \$	5 625,00 \$
Camps de formation	4 725,00 \$	700,00 \$	4 025,00 \$
Dons	3 000,00 \$	1 000,00 \$	2 000,00 \$
Activités de financement	600,00 \$	40,00 \$	560,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$
Totaux	116 670,00 \$	600,00 \$	116 070,00 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	5 154,75 \$	(38,25) \$	5 193,00 \$
Information	17 000,00 \$	371,25 \$	16 628,75 \$
Ultimatum et express	8 000,00 \$	750,00 \$	7 250,00 \$
Revue Ultimatum	4 000,00 \$	450,00 \$	3 550,00 \$
Matériel d'information	4 000,00 \$	(250,00) \$	4 250,00 \$
Documentation & recherche	500,00 \$	50,00 \$	450,00 \$
IRIS	500,00 \$	(628,75) \$	1 128,75 \$
Instances	15 300,00 \$	(200,00) \$	15 500,00 \$
Congrès	7 000,00 \$	(500,00) \$	7 500,00 \$
Camps de formation	6 300,00 \$	800,00 \$	5 500,00 \$
Comités et CoCo	2 000,00 \$	(500,00) \$	2 500,00 \$
Mobilisation	17 000,00 \$	(100,00) \$	17 100,00 \$
Tournées & représentations	14 000,00 \$	(500,00) \$	14 500,00 \$
Matériel pour les actions	3 000,00 \$	400,00 \$	2 600,00 \$
Bureau	16 310,00 \$	400,00 \$	15 910,00 \$
Loyer	12 800,00 \$	900,00 \$	11 900,00 \$
Assurances	1 010,00 \$	- \$	1 010,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	(500,00) \$	2 500,00 \$
Informatique	500,00 \$	- \$	500,00 \$

Feuille1

Administration	4 560,00 \$	(771,00) \$	5 331,00 \$
Honoraire professionnel	4 100,00 \$	(731,00) \$	4 831,00 \$
Frais de caisse	460,00 \$	(40,00) \$	500,00 \$
Communication	9 750,00 \$	- \$	9 750,00 \$
Télécommunications	6 500,00 \$	(500,00) \$	7 000,00 \$
CNW Telbec	2 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Courrier	250,00 \$	- \$	250,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Employé-e-s	33 000,00 \$	(3 500,00) \$	36 500,00 \$
		- \$	
Conseils régionaux	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$
Divers	500,00 \$	(1 000,00) \$	1 500,00 \$
Subventions	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Fonds des arrêté-e-s			
Autres		(1 000,00) \$	1 000,00 \$
Totaux	120 074,75 \$	(4 838,00) \$	124 912,75 \$
Surplus/(déficit)	(3 404,75) \$	5 438,00 \$	(8 842,75) \$



Québec, le 28 avril 2010

Monsieur Christian Pépin
Secrétaire à la coordination 2009-2010
Association pour une solidarité étudiante (ASSE)
2065, rue Parthenais, local 383
Montréal (Québec) H2K 3T1

Monsieur le Secrétaire,

Le 27 mai prochain, le Conseil supérieur de l'éducation rendra public un avis portant sur la transition entre le secondaire et le collégial. Dans celui-ci, le Conseil propose un cadre systémique d'analyse qui prend en compte les trois principales dimensions de cette transition, soit l'articulation des structures du système éducatif, l'arrimage des savoirs et des pratiques pédagogiques ainsi que l'intégration des étudiants à l'ordre collégial.

Préalablement à sa diffusion officielle, j'ai le plaisir de vous inviter à une présentation des principaux éléments de cet avis au cours de laquelle il sera possible d'échanger sur les diverses orientations et recommandations formulées par le Conseil à l'intention des acteurs concernés.

Cette activité, dont les coordonnées apparaissent ci-dessous, s'adresse spécifiquement aux dirigeantes et dirigeants des principaux regroupements et associations intéressés, dont vous faites partie. Cette rencontre permettra non seulement de se donner une compréhension commune de l'avis, mais constituera aussi une occasion privilégiée d'échanger des points de vue et de considérer certaines pistes d'actions potentielles.

Date : 27 mai 2010

Heure : 9 heures

Lieu : Salle du Conseil supérieur de l'éducation
600, rue Fullum, 11^e étage, Montréal

Par ailleurs, afin de prévoir l'organisation logistique de cette rencontre, je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence auprès de M^{me} Michèle Brown (tél. 418 644-1221), au plus tard le 20 mai 2010. Aussi, dans les jours précédant la rencontre, afin de faciliter votre préparation à nos échanges, vous recevrez sous embargo, une version électronique de cet avis.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

La présidente,

Nicole Bouthin